

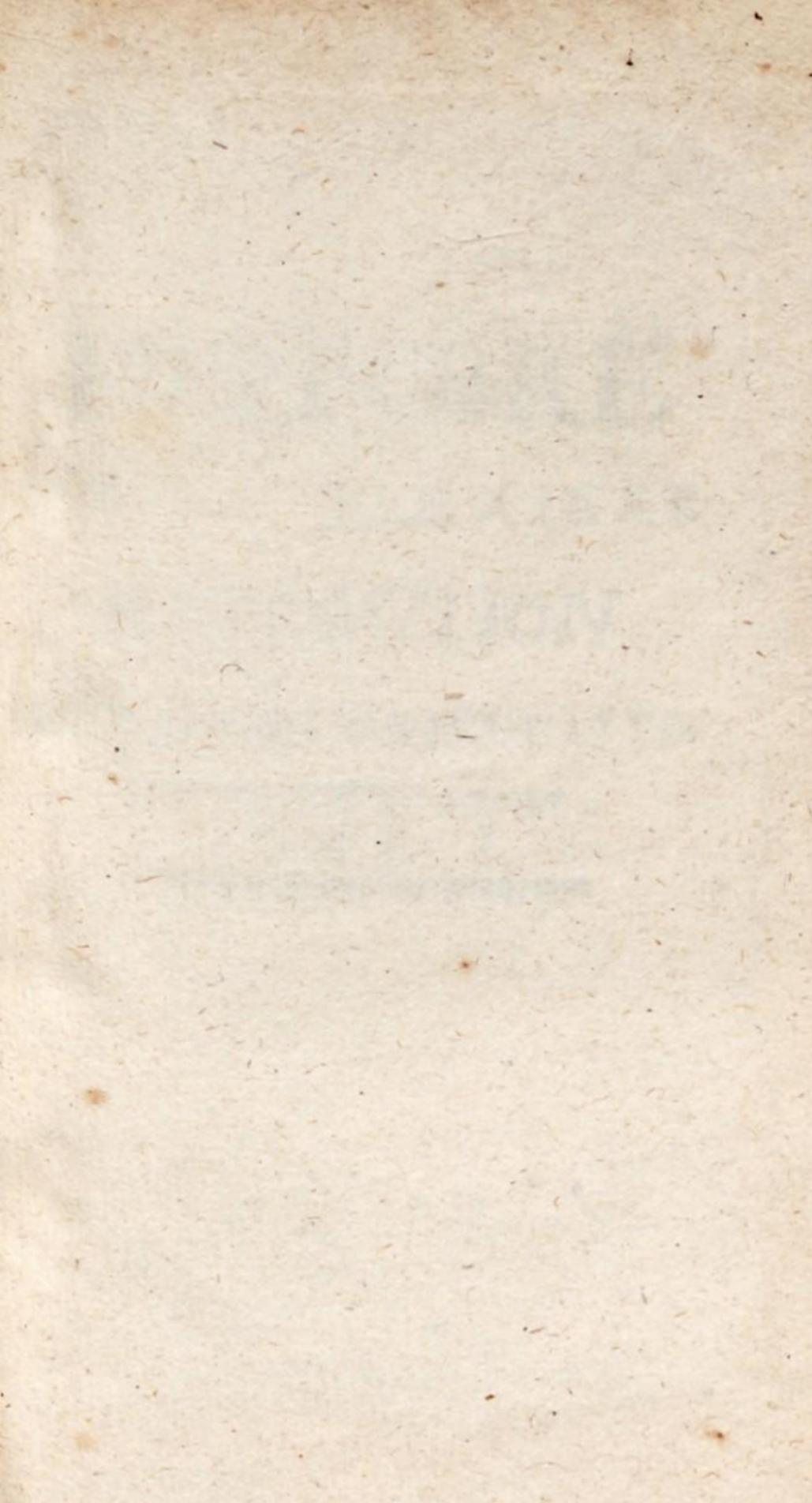






3058. I. G. J.

✓





**HISTOIRE**  
**DE LA DERNIERE**  
**RÉVOLUTION**  
**DES INDES ORIENTALES.**

---

---

**T O M E I.**

---

---

HISTOIRE

DE LA DERNIERE

REVOLUTION

DES INDES ORIENTALES

---

TOME I

---

# HISTOIRE

DE LA DERNIERE

RÉVOLUTION

DES INDES ORIENTALES,

*Composée sur les Mémoires originaux  
& les Pièces les plus authentiques :*

Par M. L. L. M.

*Le Mascrier*

TOME PREMIER.



A PARIS,

Chez P. AL. LE PRIEUR, Imprimeur du Roi,  
rue Saint Jacques, à l'Olivier.

---

M. DCC. LX.

AVEC APPROBATION ET PERMISSION.

HISTOIRE

DE LA DERNIERE

REVOLUTION

DES INDES ORIENTALES

Composée par les Membres originaires  
de ses Sociétés les plus distinguées

Par M. L. J. M.

TOME PREMIER

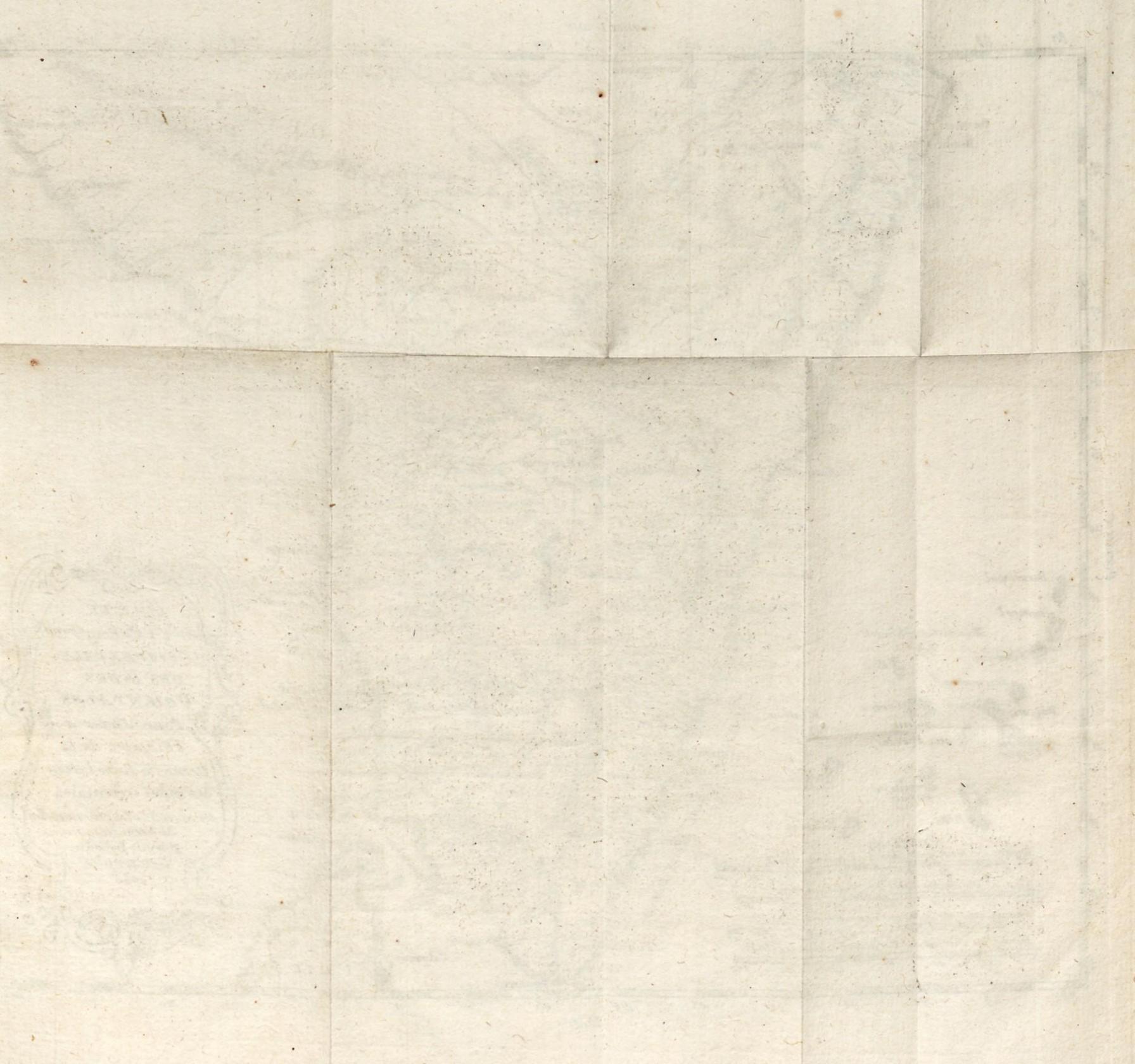


A PARIS

chez E. A. L. BAILLIEU, Libraire, Palais National, ci-devant des Arts, ci-après de la Nation, au Salon de Peinture, ci-devant de Peinture, ci-après de Peinture.

M. DCC. LXX.

chez APPROBATION DES LIBRAIRES





**CARTE**  
**DE LA PRESQUISLE**  
**OCCIDENTALE**  
**DES INDES**  
**ORIENTALES**  
 Pour servir a  
 l'Histoire de la  
 Dernière Revolution  
 des Indes Orientales .  
 Dressée sur les plus nouvelles  
 observations .  
 par J. B. Nolin  
 Geographe  
 1756 .

**ECHELLES**  
 Lignes de France de 3000 P. Geometriques .  
 Cosses des Indes dont 37 font un degré .  
 60e mesure des Indes qui vaut environs 4. Cosses .  
 Heures de Chemin des Caravanes dans des Indes



# HISTOIRE

DE LA DERNIERE

# RÉVOLUTION

DES

INDES ORIENTALES.

---

---

PREMIERE PARTIE.



VANT d'entrer dans le détail de la dernière Révolution des Indes Orientales, & des guerres des Maures qui l'ont occasionnée, j'ai crû qu'il étoit à propos de donner une idée

Tome I,

A

générale & abrégée des Pays qui en ont été le théâtre ; j'y joindrai une notion préliminaire des Habitans de l'Inde , & de la forme du Gouvernement qui s'observe parmi eux. Le peu que j'en dirai suffira pour préparer le Lecteur au récit des événemens que je vais décrire ; le reste se développera de soi-même à mesure que j'avancerai dans le cours de cette Histoire.

Descrip-  
tion des In-  
des Orienta-  
les,

L'Inde , un des plus grands Empires & des plus riches de l'Asie, tire son nom du Fleuve Indus qui l'arrose vers l'Occident, & qui prenant sa source dans le mont Caucase ; après l'avoir traversée du Nord au Sud , va se jeter dans la Mer des Indes. Elle a pour bornes , au Nord la grande Tartarie , dont elle est séparée par le Caucase ; la Chine à l'Orient , au Midi l'Océan Oriental ou la Mer des Indes, & la Perse à l'Occident. On la divise ordinaire-

ment en trois parties , qui font l'Inde Septentrionale , ou l'Empire du Mogol , appellée pour cette raison le Mogolistan , & plus communément l'Indoustan ; & au Midi la presqu'Isle Occidentale deça le Gange , & la presqu'Isle Orientale au-delà du même Fleuve.

Dely, appelé plus communément dans le pays Jehan - Abad , & situé environ au milieu de l'Indoustan , est aujourd'hui la Capitale de cet Empire , & le lieu de la résidence ordinaire des Princes Mogols ; un peu à son Sud est Agra , la plus grande Ville de l'Inde , autrefois le séjour des Empereurs. Au Nord de Dely sont Patna , Lahor l'abord des Caravanes , & Cabul situé dans les montagnes sur les frontieres de la Perse & de la Tartarie ; on trouve au Sud - Ouest sur la Mer , en allant d'Occident en Orient, Amadabad ou Hamedevyat,

Guzarate ou Camboie sur le Golfe de ce nom, Surate, Aureng-Abad, Bengale sur son Golfe dans le Royaume qui porte son nom, & Diu qui appartient aux Portugais. Ce sont là les Villes les plus fameuses de l'Indoustan, & les plus connues des Européens.

La presqu'Isle Occidentale deçà le Gange est traversée du Nord au Sud par les montagnes de Gatte, qui commençant au Cap de Comorin, la divisent en deux parties, l'une Orientale, l'autre Occidentales. Celle-ci contient les Royaumes de Visapour, de Cuncan & de Malabar; en allant du Nord au Sud, on y trouve les Villes de Visapour, de Goa qui appartient aux Portugais, de Bender, de Calicut, de Cananor, de Cochim & de Travancor. Ensuite doublant le Cap de Comorin & retournant au Nord par l'Orient, on rencontre

sur la côte de Coromandel les Royaumes de Marava, de Tanjaor, de Mayssour, de Maduré & de Carnate; au Nord celui de Golconde. Les Villes principales de cette partie Orientale sont, en allant du Nord au Sud, Golconde ou plutôt Ederabat, Capitale du Royaume de ce nom, Gingy, Arcatte Capitale du Carnate, Trichena-paly Capitale du Maduré, & Tanjaor aussi Capitale du Royaume de même nom; toutes ces Villes sont dans les terres: sur la côte sont Masulipatan, Paliacate, Madraz ou le Fort Saint George, Meliapour ou Saint Thomé, Sadras, Pondichery, Goudelour ou le Fort S. David, Portenove, Tranquebar & Negapatan. La Carte ci - jointe mettra sous les yeux la position précise de chacune de ces Villes.

La presqu'Isle Orientale delà le Gange renferme les Royaumes de

Pégu , d'Ava & d'Aracan , avec ceux de Siam , de Tunquin & de la Cochinchine. Il est inutile que j'entre dans un plus grand détail au sujet de cette partie de l'Inde , qui n'est point soumise au Mogol , & qui n'a aucune relation avec les événemens dont j'ai entrepris l'Histoire.

Des Habitués de l'Inde.

C'est dans ces vastes pays que vers la fin du quatorzième siècle , après avoir soumis une grande partie de l'Asie , le fameux Timur-leng , plus connu sous le nom de Tamerlan , jeta les fondemens d'un puissant Empire , qui a toujours été possédé depuis par ses descendans qu'on a appellés Princes Mogols depuis cette invasion. Ces contrées sont partagées entre deux espèces de Peuples dont les mœurs, la Langue & la Religion , le génie & les intérêts sont très - différens , & qui depuis cette époque vivent

entr'eux dans une défiance , une jalousie & une animosité continuelles. Ces deux Peuples sont les Indiens naturels & les Mogols.

Les Mogols dont le nom signifie *Hommes blancs* , à la différence des Indiens qui sont bruns & basanés , sont aussi désignés souvent dans nos Histoires par celui de *Maures*. Ce sont les descendans de ces premiers Conquérans qui sortis de la grande Tartarie sous la conduite de Tamerlan , s'emparèrent de cet Empire. Ces Peuples sont tous Mahométans , ordinairement de la secte d'Omar , ou des Turcs. C'est aujourd'hui la nation dominante dans les Indes , où ils ne travaillent chaque jour qu'à aggraver le joug qu'ils ont imposé aux vaincus ; maîtres vains , durs , fiers , avides & impérieux , ne commandant jamais que le bâton à la main , n'étant occupés sans cesse que des

Des Mogols.

moyens de perpétuer l'esclavage dans lequel ils tiennent la Nation Indienne, & de la mettre hors d'état de jamais s'en relever, par la tyrannie qu'ils exercent contre elle, & par les exactions les plus odieuses.

Mais ces Mogols si fiers ne possèdent eux-mêmes rien en propre : il n'y a aux Indes ni Fiefs, ni Duchés, ni Comtés, ni Marquisats ; toutes les terres de l'Empire appartiennent en propriété au Souverain, qui les donne où qui les ôte comme bon lui semble, & qui seul est héritier né des biens de tous ses Sujets. Delà vient qu'entr'eux, même parmi les plus grands Seigneurs de l'Etat, il n'y a point de noms propres à chaque famille ; aucun d'eux ne porte un nom de Terre ou de Seigneurie : tous leurs noms sont personnels & significatifs, désignant leurs offices, leurs titres &

leurs dignités, leurs qualités bonnes ou mauvaises, &c. & ils en changent à mesure qu'ils passent d'une Charge à une autre, souvent par le bon plaisir seul de l'Empereur, quelquefois aussi à l'occasion de quelque événement qui les aura rendus fameux en bien ou en mal. Ainsi le célèbre Nizam dont il sera parlé dans cette Histoire, après avoir porté d'abord le nom d'Aze-fia, titre propre du Grand-Chancelier, ayant été fait ensuite Généralissime des Armées du Grand-Mogol, prit celui de Nizam-Moulouk, qui veut dire *Bras fort de l'Empire*. De même le Prince Maure connu dans ces guerres sous le nom de Chandasaheb, ou *Seigneur de la Lune*, fut décoré par l'Empereur de celui d'Usendoskan, qui signifie *Soldat restaurateur*, lorsqu'il fut rétabli par ce Prince dans le Gouvernement du Carnate & du

Maduré ; & le nom de Mafouskan qui veut dire *Soldat victorieux* , & que portoit un des fils d'Anaverdikan , fut changé depuis par mépris , comme je le dirai , en celui de Pappouskan , *Pantoufle de Soldat* , après la perte d'une bataille , où ce Prince fut vaincu à Saint Thomé par les François en 1746.

Du reste on auroit tort de croire que ces Mogols , qui seuls possèdent dans l'Indoustan les charges & les dignités , & qui forment la principale Milice de l'Etat , soient tous Tartares d'origine , & de la race de ces anciens Mogols qui envahirent ce pays sous Tamerlan. Pour être réputé Mogol aux Indes , il suffit d'être étranger blanc & Mahométan ; en sorte que la Nation Mogole n'est gueres aujourd'hui composée que de gens ramassés de différens pays , quelques-uns Turcs , d'autres Arabes , & sur-tout la

plûpart Persans. Car indépendamment du voisinage & de l'affinité des deux Empires, tous deux fondés par Tamerlan, comme la Langue des Mogols, c'est-à-dire, la Langue dominante, est le Persan que les Indiens n'entendent & ne parlent point, il arrive que plusieurs Persans vont assez volontiers s'établir dans l'Indoustan, où par-là ils se rendent nécessaires. Quelques-uns y font fortune, s'avancent, & parviennent souvent aux premières Charges de l'Etat. Une grande partie des principaux Omrahs de la Cour du Mogol est presque toujours originaire de la Perse.

A l'égard des Indiens, ce sont Des Indiens. les Habitans naturels du pays, établis dans l'Inde depuis que cette partie du Monde a commencé d'être peuplée; ce sont, si l'on veut, les descendans des anciens Brach-

manes & des Sujets du Roi Porus ; qui se sont autrefois rendu si célèbres dans la guerre & dans les Sciences , comme on le voit par l'ancienne Histoire. Ces Peuples beaucoup plus nombreux sans comparaison que ne le sont les Mogols, sont presque tous Gentils ; & outre la haine que la différence de mœurs & de Religion cause entr'eux & ces derniers , quoique soumis & retenus depuis plus de trois cens ans dans la plus dure servitude par leurs vainqueurs , ils n'ont point encore oublié qu'autrefois ils furent tranquilles possesseurs de ce beau pays : ils ne voient que d'un œil jaloux la domination de ces nouveaux maîtres , & ne leur obéissent qu'à regret , supportant toujours avec la même impatience le joug qu'ils leur ont imposé , épiant toutes les occasions de le secouer , & ne désespérant pas en-

core de se revoir un jour à la tête de cet Empire.

Ils ne manquent pas même absolument de forces pour y réussir. Outre leur grand nombre qui les rend de beaucoup supérieurs aux Mogols, ils conservent encore dans le pays des ressources capables peut-être dans une révolution de les remettre en possession de tout ce qu'ils ont perdu. En étendant leurs conquêtes dans l'Inde, les Mogols ne purent venir à bout de détruire d'abord tous les Rajas, ou Rois Gentils, entre lesquels ce vaste pays étoit partagé; de ces différens Souverains Indiens dispersés dans tout l'Empire, il en resta encore de très-puissans, tels qu'étoient autrefois les Rois de Golconde & de Visapour, & ce fameux Raja - Rana, qui du tems d'Ekbar le Grand étoit regardé comme l'Empereur des Rajas. Après même qu'Ekbar

& ses Successeurs eurent subjugué la plûpart de ces petits Princes , ils laisserent toujours subsister plusieurs de ces anciens Royaumes , tels que ceux de Tanjaor , de Mayfour , de Marava & de Maduré sur la côte de Coromandel. Ces Etats ont continué depuis d'être gouvernés par des Rois Gentils ; & quoique ces Souverains assujettis qui sont encore aujourd'hui en très-grand nombre , soient chargés d'un tribut envers le Grand - Mogol , outre qu'ils ne sont pas toujours fort exacts à le payer , ils manquent rarement de saisir toutes les occasions qui se présentent de rentrer dans leur premiere indépendance. La mauvaise politique des Gouverneurs Maures , même de l'Empereur , qui pour grossir & fortifier leurs Armées entretiennent continuellement à leur service grand nombre de troupes de ces Rajas

tributaires & subjugués , peut seule dans certaines circonstances mettre ceux-ci à portée de causer dans cet Etat les révolutions les plus funestes. La suite de cette Histoire en fournira plus d'une preuve.

De tous ces Peuples Indiens , les plus inquiets & ceux dont les Mogols ont le plus à redouter , sont les Patanes & les Marattes. Ces derniers sont une Nation assez peu connue en Europe ; ce sont les restes des Sujets de ce fameux Sévagi , ou Seigneur Seva , qui du tems d'Aurengzeb s'étant révolté contre le Roi de Visapour son Souverain , s'empara de plusieurs forteresses importantes & de quelques ports de mer de ce Royaume. On sçait combien ce Rébelle vaillant & hardi donna de peine à Aurengzeb , sans jamais pouvoir être assujetti. Après sa mort , ceux des Peuples du Visapour qui avoient suivi la ré-

Des Ma-  
rattes.

volte , cantonnés dans leurs montagnes , se maintinrent dans l'indépendance où ils ont toujours vécu depuis , gouvernés par des Rois particuliers qui ne reconnoissent point encore aujourd'hui les loix du Grand - Mogol , & qui sont assez puissans , pour aller quelquefois ravager les Etats de ce Prince avec des armées de cent - cinquante & de deux cens mille hommes.

Les Marattes sont tous idolâtres , & habitent les montagnes situées au Sud - Est de Goa à la côte Malabare. Satara , capitale de leur pays , est une Ville très-considérable ; leur Roi prend le titre de Maha - Raja. La guerre fait la principale occupation de ces Peuples , qui n'ont presque d'autre métier que de faire des irruptions continuelles dans tout l'Indoustan , & qui ne vivent gueres que de rapines & de brigandages. Leurs principales forces

consistent en Cavalerie , qui passe pour la meilleure de l'Inde ; aussi se font-ils fait redouter des Mogols. Ce n'est pas que ces pillards soient en effet fort redoutables : ils n'ont aucune connoissance de l'Art militaire , & sont plus à craindre avec la fronde , que le mousquet ou le sabre à la main ; mais ils ont une façon de faire la guerre qui désole les Maures , & qui mettra toujours ceux-ci hors d'état de leur résister. Au lieu que les armées de ces derniers sont ordinairement pesantes & chargées de bagage , celles des Marattes au contraire sont toujours lestes , & peuvent faire jusqu'à quinze lieues par jour. On a vû un des plus fameux Généraux Marattes n'avoir pour tout équipage qu'un cheval , & une tente pas plus grande que celle du dernier Officier de l'armée Mogole. Par - là ils sont

toujours sûrs de mettre les Maures dans l'embarras : ils les harcelent, ils les affament ; & par ce moyen ils ne manquent presque jamais de les faire venir à leur but, qui est d'en tirer de l'argent. On a vû les Gouverneurs du Grand-Mogol, & le fameux Nizam - Moulouk lui-même, leur payer contribution, pour mettre leurs Provinces à couvert des courses de ces Peuples.

Des Patanes.

Les Patanes, Peuples Mahométans de l'Inde, ne sont ni moins puissans, ni moins redoutables aux Mogols, puisque, comme on le verra dans cette Histoire, en l'année 1748, & sur la fin du regne de Mahamet-Schah pere du Grand-Mogol aujourd'hui régnant, ils osèrent marcher contre Dely au nombre de près de trois cens mille hommes. Les Auteurs varient sur leur origine. Les uns les regardent sans

fondement comme des Tartares venus du Nord (a); d'autres mieux instruits les font descendre avec plus de raison d'une ancienne colonie d'Arabes, qui ayant abordé aux Indes plus de 400 ans avant Tamerlan, s'établirent d'abord sur le rivage Méridional, où ils bâtirent, dit-on, la Ville de Masulipatan. De-là s'étendant vers le Nord aux environs du Gange du côté de Bengale, ils y fonderent l'ancien royaume de Patnam, d'où pouffant leurs conquêtes vers l'Occident, ils sçurent se rendre très-considérables dans l'Inde, où la plûpart des Rajas Gentils devinrent leurs Vassaux & leurs tributaires. Ce qu'il y a de certain, est qu'avant l'arrivée de Tamerlan aux Indes, les Patanes étoient maîtres de Dely & de tous les pays des environs, d'où ils

(a) *Hist. des Indes Orientales, &c.* par M. l'Abbé Guyon, Tom. II. pag. 124.

n'ont pû être chassés que plus de cent ans après. L'Infanterie Patane passe pour la meilleure de l'Indoustan, où ces Peuples se font rechercher de leurs Maîtres - mêmes, qui s'empressent de les employer dans leurs armées; nation fiere, vaillante & guerriere, qui méprise souverainement les autres Indiens, & hait mortellement les Mogols, se souvenant toujours de ce qu'elle étoit avant que ceux - ci lui eussent enlevé l'Empire de ce beau pays, & l'eussent obligée de se retirer çà & là dans les montagnes qu'elle habite. Là, comme les Marattes, elle a ses Souverains particuliers, qui n'obéissent aux loix des vainqueurs qu'autant qu'ils ne peuvent s'y soustraire.

Du Grand-  
Mogol.

Ces différens Peuples, tant Indiens que Mogols, si opposés, comme on le voit, de caractère & d'intérêts, habitent un Pays soumis

à un même Maître , qui gouverne ces vastes Etats avec le pouvoir le plus absolu. C'est lui qui distribue les titres & les honneurs , les Charges & les Dignités : ce n'est que par lui qu'on est noble , qu'on est grand & distingué ; & comme il est , ainsi que je l'ai dit , le seul propriétaire des biens de ses Sujets & de toutes les terres de l'Empire , il dépend de lui seul de les donner ou de les ôter à son gré , les principaux Seigneurs de sa Cour & de ses Armées n'étant riches que des pensions qu'ils reçoivent de lui en argent , ou qu'il leur a assignées en terres. Ces terres ainsi possédées à titre de pension s'appellent *Jaghirs* ( a ) dans les Indes , comme en Turquie on nomme *Timars* celles que le Grand-Seigneur accorde à ses Visirs , & aux différens Officiers de ses Troupes.

( a ) *Jaghir* , en Indoustan , lieu à prendre , ou lieu de pension.

Après la mort de ceux qui les possèdent, ces Jaghirs ne passent point à leurs enfans ou héritiers ; ils retournent à l'Empereur , qui en dispose comme il lui plaît en faveur de ceux qu'il veut gratifier.

Des Om-  
rahs.

Sous ce Prince vingt - quatre principaux Seigneurs qu'on appelle *Omrabs* , partagent toute l'autorité , & sont regardés comme les colonnes de l'Empire : ce sont les premiers Ministres du Mogol ; ils composent ses différens Conseils ; & occupent les premières places à la Cour & dans les Provinces. Deux d'entr'eux sont Généralissimes des armées ; l'un commande dans la partie du Nord , l'autre dans la partie du Sud. Leur devoir est de prévenir les rébellions , de calmer les troubles , d'éloigner des frontières les ennemis de l'Etat , & sur-tout d'arrêter les courses des Patanes & des Marattes. Mais bien loin d'y te-

nir la main, la politique ordinaire de ces Généraux, lorsqu'ils sont appellés à la Cour pour rendre compte de leur conduite, est de faire agir eux-mêmes ces Nations révoltées & mal soumises, qu'ils engagent à se jeter sur quelque Province & à la piller. Ils s'excusent alors de se rendre auprès de l'Empereur sur la nécessité de repousser les ennemis, & se dispensent ainsi d'obéir aux ordres qu'on leur envoie.

C'est aussi entre ces principaux Omrahs, que se partagent ordinairement tous les grands Gouvernemens, tels que la Vice-Royauté de Bengale, ou celle du Decan qui comprend les Royaumes de Decan, de Visapour & de Golconde. Ces grands Gouvernemens s'appellent aux Indes *Nababies*, & ceux qui les possèdent portent le titre de *Nababs*, terme qui veut dire *Vi-*

Des Soubas & des Nababs.

cerois ; mais l'ambition & la flatterie font qu'ils prennent & qu'on leur donne le plus souvent celui de *Souba*, qui signifie *Roi* ou *Souverain*. En effet, on peut dire que dans les pays qui leur obéissent, ils exercent, tant sur les Peuples, que sur les Rois Gentils & les Gouverneurs particuliers qui leur sont soumis, un pouvoir aussi absolu que l'auroit l'Empereur lui-même. Ces Gouvernemens inférieurs & particuliers soumis aux Nababs, & dont ils disposent avec l'agrément de la Cour, portent le nom de *Soubdars*; & ceux qui en sont revêtus ne sont réputés que simples *Soubdars*, ou *Gouverneurs*: on les appelle aussi quelquefois *Faussédars*. Mais à l'exemple des Nababs qui prennent le titre de *Soubas*, ces *Soubdars* prennent à leur tour celui de *Nababs*; c'est ainsi que les Gouverneurs particuliers d'*Arcatte*, de *Ve-*  
*lour*,

jour, de Carapen, sont presque toujours appellés Nababs d'Arcatte, &c. & ne sont gueres connus que sous ce nom par les Européens qui trafiquent aux Indes. Il y a dans l'Empire quelques-uns de ces Gouverneurs particuliers qui sont très-puissans; par exemple, celui d'Arcatte, dont le Gouvernement comprend les deux Royaumes de Carnate & de Maduré.

Tous ces Gouverneurs, tant Généraux que Particuliers, sont des especes de petits Souverains dans l'étendue de leurs Provinces. Ils les tiennent comme à ferme de l'Empereur, auquel ils sont seulement obligés de payer tous les ans un certain tribut, & de fournir un contingent de troupes lorsqu'il le demande; ce qu'ils ne sont pas toujours fort exacts à exécuter. Du reste ce sont eux qui reçoivent tous les revenus de leurs Gouverne-

mens ; ils sont les maîtres d'y lever tels impôts qu'il leur plaît , ainsi que tel nombre de troupes qu'ils veulent , & de s'en servir à faire la guerre quand & à qui bon leur semble. Ils peuvent même rendre leurs places héréditaires , & les transmettre à leurs enfans ou héritiers avec l'agrément de la Cour , qui leur est rarement refusé , lorsqu'ils savent appuyer la demande qu'ils en font par des présens convenables. Il y a seulement cette différence entre les grands Gouverneurs & les petits , que les grands Gouverneurs commandent à ceux-ci dans leurs Provinces , jusques-là qu'ils peuvent même les déposer , & en nommer d'autres à leur place ; qu'ils ont droit d'en tirer les troupes dont ils ont besoin ; & que c'est à eux que ces Gouverneurs particuliers payent le *Cazena* , ou tribut dont ils sont chargés ; c'est

de ces différens petits tributs, que se forme la masse des revenus dont les Gouverneurs Généraux sont comptables au trésor de l'Empire.

On doit encore observer, qu'il y a une grande distinction à faire entre ces Soubdars, ou Gouverneurs particuliers, & ceux qui portent le même titre dans les armées. Ceux-ci sont des especes de *Maréchaux de Camp* subordonnés aux *Mansoubdars*. Les *Mansoubdars*, qu'on appelle aussi aux Indes *Azaris*, ont dans la milice Mogole le grade de Généraux de la Cavalerie; ils disposent de tous les postes subalternes, font des Soubdars, & peuvent leur accorder le commandement depuis cent jusqu'à cinq cens chevaux. Leurs charges sont plus ou moins considérables; les uns sont simples *Azaris* (a), d'autres

Des *Mansoubdars*, ou *Azaris*.

(a) *Azari* en Indoustan signifie mille.

Dou - Azaris , Peng , Aft , Deh & Douafdeh - Azaris , c'est - à - dire , Commandans de mille , de deux mille , de cinq , de fix , de dix & de douze mille chevaux : il y a même de ces Mansoubdars qui n'en commandent que cinq cens , comme on le verra dans cette Hiftoire ; & leurs pensions en terres ou en argent font plus ou moins fortes à proportion du nombre , non pas de Cavaliers , mais de chevaux qu'ils font obligés d'entretenir. Car dans ces pays chauds , on dit communément qu'un Cavalier qui n'a qu'un cheval , est plus d'à demi à pied. Le nombre des Mansoubdars n'est point limité : ils ont le rang de petits Omrahs , & marchent avec les mêmes marques d'honneur ; c'est - à - dire , qu'ils se font précéder de différens Pavillons , de plusieurs timbales , de hautbois , de

trompettes, & autres instrumens : ce sont toujours des éléphans qui portent le Pavillon principal & les timbales.

De ce que j'ai dit jusqu'ici on se-  
ra peut-être tenté de conclure, que  
l'Empereur qui regne sur l'Indou-  
tan est un des Princes des plus ri-  
ches & des plus puissans de l'Asie.  
En effet outre ce que doit lui pro-  
duire la propriété des terres de ses  
vastes Etats, les tributs que lui  
payent, tant les Rajas ou Princes  
Gentils qui lui sont soumis, que  
ses Gouverneurs Généraux & parti-  
culiers, doivent rapporter à son  
Trésor des sommes immenses ; se-  
lon le tarif tiré de M. Manouchi,  
les seuls royaumes de Decan &  
de Golconde devroient lui produi-  
re aujourd'hui plus de cent millions.  
De-là ce que quelques Voyageurs  
racontent avec emphase des riches-

Du Gouver-  
nement du  
Mogol.

ses du fameux Ekbar , qui possédoit ; disent ils , plus de six cens millions ; ce qui , ajoutent - ils , n'étoit presque rien , en comparaison du trésor de Cha - Jehan petit fils d'Ekbar , qu'un de ces Ecrivains ( a ) fait monter à trois milliars. Cependant quoiqu'il en soit des richesses de cet Empire , qui sans contredit sont très-considérables , il est d'ailleurs aisé de faire voir qu'au fond le Grand - Mogol n'est qu'une belle idole , qu'on pare , qu'on encense , que l'on honore par des respects , & qu'on cultive par des présens ; mais sourde en effet , muette & insensible , & dont tout le pouvoir n'a de fondement que dans la vénération des Peuples , & dans un attachement intéressé que ses adorateurs veulent bien avoir pour elle.

( a ) Mandeslo , cité par M. l'Abbé Guyon ; dans son *Hist. des Indes Orientales* , &c. Tom. II. pag. 6.

Il est vrai qu'aux Indes , ainsi que dans tout l'Orient , le Gouvernement est purement Monarchique ; le Prince y est aussi despotique & aussi absolu qu'en Turquie : il y a seulement une différence fort remarquable & bien essentielle. Les Turcs inviolablement attachés à la Maison Ottomane , iroient plutôt se chercher un Maître chez les Tartares de Crimée , que de consentir jamais à se soumettre à une autre famille , quelque considérable qu'elle pût être. Là jamais Vîfir ni Bacha n'osa se flatter de monter sur le trône ; & la vénération des Peuples pour le sang des Ottomans est telle , qu'à la seule lecture des ordres du Prince qui en est issu & qui gouverne , le Seigneur le plus puissant de l'Empire se fait un devoir de Religion de soumettre sa tête au coup mortel , & de présenter son col aux bourreaux.

Succession  
à la Cou-  
ronne.

La vénération des Mogols n'est pas moins grande pour leur Empereur ; ils se regardent tous , moins comme ses Sujets , que comme ses Esclaves. Mais on peut dire que ce sont de véritables Esclaves , qui n'obéissent qu'à la force , & dont la soumission & l'attachement se bornent uniquement au trône de Tamerlan dont ils sont descendus , sans qu'ils se mettent fort en peine de quel nom , ou de quelle famille est celui par qui il est occupé. Tout homme qui chez eux est maître du sceau de l'Empire , est leur Maître & leur Empereur ; tant qu'il est sur le trône , ils le respectent & lui obéissent , prêts à porter la même obéissance & les mêmes respects au premier Usurpateur , qui plus heureux ou plus habile , sçaura l'en faire descendre pour s'y placer. De-là vient que dans cet Etat la succession à la Couronne n'est

point fixe & certaine ; qu'elle ne dépend pas même de la volonté du Grand - Mogol , qui ne peut pas toujours en disposer en faveur de celui de ses fils qu'il souhaiteroit d'y nommer ; & qu'elle est ordinairement le partage de celui des enfans du dernier Empereur , qui sçait s'en emparer par l'adresse ou par la force.

On doit même observer , que les tributs qui font la principale richesse du Grand - Mogol , ne sont pas toujours fort fidèlement acquittés. Ceux des Rajas ou Princes Gentils qui en sont chargés , sont assez souvent si peu exacts à les payer , qu'on est forcé de faire marcher des armées contre eux , pour les obliger d'y satisfaire. Pour ce qui est des Vicerois & des Généralissimes des armées par les mains desquelles doivent passer les tributs , tant de ces Rajas que des

Riches  
du Grand  
Mogol.

Gouverneurs particuliers de leurs Provinces , pour être portés de-là au trésor de l'Empereur , il n'est pas rare qu'ils négligent de remplir leurs obligations à cet égard , & de faire remettre à Dely les sommes que leurs Gouvernemens doivent rendre. Si dans ces occasions ils sont appellés à la Cour pour rendre compte de leur conduite sur cet article , ils ne manquent jamais de prétextes pour s'en dispenser : ils font agir , comme je l'ai dit , quelques corps de Patanes ou de Marattes , qu'ils engagent à entrer dans quelqu'une de leurs Provinces & à la piller ; & ils s'excusent alors d'obéir aux ordres du Prince sur la nécessité de défendre leur pays , & de repousser les ennemis de l'Empire. Nizam - Moulouk dont les intrigues avoient tellement éclaté , qu'il craignoit de tomber entre les mains de l'Empereur , s'é-

toit souvent servi de cette ruse pour s'exemter de paroître à Dely. Cette mauvaise politique des grands Gouverneurs & des Vicerois est cause que les fonds destinés à fournir aux dépenses de la Cour & de l'Etat sont souvent interceptés, & que malgré toutes ses richesses le Grand - Mogol est quelquefois fort pauvre. C'est ce que l'on voit de nos jours dans la personne d'Amet-Schah, qui regne aujourd'hui sur l'Indoustan; depuis qu'atre ans qu'il est monté sur le trône, il n'a d'autre revenu que ce qu'il peut tirer des environs de sa Capitale.

Le plus grand mal est que ce Ses Forces.  
Souverain qu'on imagine si puissant, n'a pas un seul homme de troupes à ses ordres: toutes les forces de l'Empire sont entre les mains des Omrahs, des Vicerois, des Généralissimes & des autres Grands; & quoique ceux-ci soient obligés,

comme je l'ai dit, de fournir à l'Empereur un certain nombre de troupes lorsqu'il le demande, & que les besoins de l'Etat l'exigent, on les voit souvent s'en défendre, soit par une révolte ouverte, ou bien sous différens prétextes, dont ils ne manquent jamais pour colorer leur peu de déférence aux ordres du Prince. De là il arrive qu'en donnant, par exemple, un Gouvernement à quelqu'un, le Grand - Mogol n'a pas le pouvoir de l'en mettre en possession malgré un sujet désobéissant qui prétendra s'y maintenir par la force. C'est alors au nouveau Gouverneur à lever une armée, en engageant dans son parti le plus de Généraux ou Mansoubdars, & de petits Rajas qu'il pourra attirer à son service, souvent même en appellant à son secours quelque corps de Marattes ou de Patanes, Fortifié

De ces troupes, il faut qu'il marche contre le Rébelle, & qu'il le force les armes à la main d'abandonner les Provinces qu'il occupe. S'il n'y réussit pas, si au contraire lui-même est battu & chassé, le vainqueur écrit aussitôt après à la Cour des lettres pleines de soumission par lesquelles il demande le *Firman*, c'est-à-dire, les Lettres-*Patentes* de l'Empereur, pour être confirmé dans le Gouvernement de la Province qui avoit été destinée à son rival; & à la faveur des présents dont il sçait accompagner sa demande, elle ne manque jamais de lui être accordée. Car dans ce pays-là plus qu'ailleurs les malheureux ont toujours tort; & sans avoir beaucoup d'égard au droit de ceux qu'elle a nommés d'abord, pourvû qu'on réussisse, la Cour se prête facilement à favoriser ceux qui ont l'habileté de se mettre en place.

Alors l'autorité du Prince intervenant à une possession originairement vicieuse, fait d'un Révolté & d'un Usurpateur, un Maître juste & légitime ; tous les Peuples du Gouvernement le reconnoissent & lui obéissent. Il n'est pas difficile de comprendre les suites d'une si mauvaise politique ; elle éternise les guerres dans l'Etat, & perpétue les Gouvernemens dans les familles, où ils deviennent enfin héréditaires.

Telle est la forme de Gouvernement observée jusqu'ici dans le Mogol. Deux grands Peuples réunis sous la même obéissance, mais éternellement divisés entr'eux, qui ne cherchent qu'à se supplanter & à se détruire ; une autorité précaire dans le Souverain, formellement odieuse à l'une de ces deux Nations, & à laquelle l'autre ne semble être soumise que dans la vûe de

la partager ; une succession au trône mal établie ; des revenus peu fixes & peu certains ; des ennemis puissans subsistans dans le cœur même de l'Etat , & toujours prêts à le déchirer ; des Grands qui bien loin de le défendre , ne travaillent qu'à le diviser , & à se rendre indépendans dans leurs Provinces : voilà en général la source des guerres & des révolutions continuelles qui ont agité , & qui agiteront toujours ce grand Empire.

Mon dessein n'est point d'entrer ici dans un détail de la vie des Princes Mogols par qui il a été gouverné jusqu'ici ; mais au moins est-il nécessaire d'en donner une légère idée , & de faire connoître l'ordre de leur succession. J'y joindrai seulement quelques traits , que je crois utiles pour apprendre aux Lecteurs quels progrès successifs ces Monarques ont faits dans l'Lo-

Succession  
des Empe-  
reurs Mo-  
gols.

de, & par quels degrés ils sont parvenus à ce point de puissance qu'ils y possèdent.

Selon l'opinion la plus certaine ; ce fut en l'année 1399, que Tamerlan entra dans les Indes ; & il mourut en 1405, (a) c'est-à-dire, après environ six ans de regne. Je ne dirai rien de ce Conquérant, dont nous avons une Vie assez détaillée : je remarquerai seulement que le nom de Timur - Leng qu'il portoit, & d'où nous avons formé celui de Tamerlan, signifie *Prince* ou *Seigneur boiteux*, parce qu'il l'étoit réellement ; & à cette occasion je rapporterai un trait qui ne dé-

(a) C'est ainsi que le marquent tous nos Historiens, & après eux M. l'Abbé Guyon dans son *Hist. des Indes Tom. I. p. 273.* ce qui ne l'empêche pas de dire deux pages plus haut, que ce fut l'an 1409, de *Jésus - Christ*, & conséquemment quatre ans après sa mort, que Tamerlan-entreprit *la Conquête des Indes.* C'est dans la même Histoire, *Tom. III. p. 276.* que cet Ecrivain place Arcatte à 30 lieues au Sud-Ouest de Pondichéry, & dans la page suivante seulement à 15 lieues. Elle est située à 25 lieues à l'Ouest-Nord-Ouest de cette Ville.

plaira peut-être pas à quelques-uns de mes Lecteurs. Je le tire de Bernier, qui le raconte lui-même d'après une lettre qu'il avoit vûe écrite à Cha - Jehan par son fils Aurengzeb, qui citoit ce fait à son pere comme l'ayant lû dans les Mémoires d'Ekbar le Grand leur ayeul.

Ce Prince raconte que le jour même que Tamerlan vainquit Bajazet & le fit prisonnier, l'ayant fait amener en sa présence & l'ayant considéré avec attention, il se mit à rire; & que Bajazet indigné de cette réception qu'il regardoit comme une insulte, lui dit fierement :  
» Timur, n'insulte point à ma fortune ; sçache que c'est Dieu qui est le distributeur des Royaumes & des Empires, & que demain il peut t'en arriver autant qu'il m'en arrive aujourd'hui. « Sur quoi Tamerlan lui fit cette réponse :  
» Je sçai comme toi, Bajazet,

1399.

Tamerlan.

1399.

Tamerlan.

» que Dieu est le distributeur des  
 » Royaumes & des Empires ; aussi  
 » n'ai-je garde de rire de ton mal-  
 » heur. Mais en examinant ton  
 » visage, il m'est venu dans l'esprit  
 » qu'il faut que ces Royaumes &  
 » ces Empires soient devant Dieu,  
 » & peut-être en eux-mêmes bien  
 » peu de chose, puisqu'il les don-  
 » ne à des gens aussi mal faits que  
 » nous le sommes, à un vilain bor-  
 » gne comme toi, & à un miséra-  
 » ble boiteux comme moi. » Ce  
 trait, s'il est vrai, marque plus que  
 de la valeur dans le Conquérant de  
 l'Asie.

1405.

Miracha.

Le successeur de Tamerlan dans  
 la Souveraineté des Indes fut Mi-  
 racha, son troisième fils ; mais à son  
 avènement au Trône, l'Empire des  
 Mogols n'étoit pas encore assez  
 bien affermi sur ce pays, pour  
 qu'il pût se flatter d'en être posses-  
 seur tranquille. Tamerlan étoit

entré dans les Indes en Conquérant plutôt qu'en Prince qui songe à former pour lui & pour sa postérité un établissement solide & durable. Il s'étoit emparé à la vérité de toutes les Provinces situées à l'Occident & au Nord de l'Indoustan : il s'y étoit rendu maître des Places les plus considérables ; & par le moyen des Gouverneurs fideles , & des Garnisons nombreuses qu'il y entretenoit , il levoit de gros tributs sur tous les Rajas entre lesquels cet Empire étoit partagé. Du reste toutes les contrées de l'Orient & du Midi , tout ce que nous appellons les Royaumes de Guzaratte, de Decan , de Golconde & de Bengale , avec toute la presque Isle en deça du Gange , tout cela continuoit encore d'obéir à ses anciens Maîtres. Tamerlan n'avoit pas même pénétré jusqu'à Dely , où re-  
gnoit alors un Roi Patane. Son sé-

---

1405.  
Mirachai

1405.  
Miracha.

jour le plus ordinaire étoit à Balch ou à Samarcande, places fort éloignées, où il avoit établi sa Cour; enforte que l'on peut dire que son autorité ne subsistoit aux Indes que par la terreur de son nom.

En transportant le siège de son Empire à Herat Capitale du Korassan, Miracha sembloit être à portée de veiller de plus près aux affaires de l'Indoustan. Mais comme en succédant aux droits de son pere sur ces Provinces, il n'avoit point hérité de sa réputation, pour y maintenir son autorité & y lever les tributs, il étoit obligé de se montrer tous les ans aux Indiens à la tête d'une armée nombreuse. Je passe les guerres qu'il eut à soutenir contre le Roi de Cascar, qui avoit osé refuser de le reconnoître; elles sont étrangères à mon sujet. Miracha mourut en 1451, après avoir exercé sur les Indes pendant

quarante - six ans une domination fort mal affermie.

L'autorité d'Abouchaïd, son fils & son successeur, ne paroît pas y avoir été beaucoup mieux établie ; & son regne qui fut de dix-huit ans, ne semble nous offrir qu'une suite de malheurs & de disgraces. Chassé d'abord du trône par ses propres Sujets auxquels il s'étoit rendu méprisable par sa mollesse, à peine l'eurent-ils rappelé, à peine commençoit-il à gouverner avec sagesse, qu'il se vit sur le point de perdre encore une fois sa Couronne & ses Etats, par une conspiration tramée dans son Serrail & par son propre sang ; & il ne sortit de ce danger, que pour aller porter sa tête à Usum-Cassan Roi de Perse, auquel il avoit déclaré la guerre. Ce Prince qui l'avoit fait prisonnier dans un combat, après l'avoir traité d'abord avec douceur & hu-

---

1451.  
Abouchaïd.

manité, fut ensuite tellement irrité de sa fierté & de ses mépris, qu'il le condamna à la mort l'an 1469.

---

1469. **Sek-Omor.** lui succéda dans le Gouvernement des Indes & de ses autres Etats; & pendant vingt-quatre ans qu'il régna, il mérita par sa douceur de les posséder en paix. Il mourut d'une chute en 1493. C'est tout ce que nous sçavons de ce Prince, dont le génie tranquille & dévot (a) ne nous permet pas de croire qu'il ait jamais pensé à se rendre fameux dans l'Indoustan par des conquêtes.

---

1493. **Babar.** C'est proprement à Babar son fils, que les Mogols sont redevables du vaste Empire qu'ils ont toujours possédé depuis dans ce pays; ce fut le premier des Successeurs de Tamerlan, qui porta un coup mor-

(a) Sa vie, dit-on, fut une étude assidue de l'Alcoran.

tel à la puissance formidable des Patanes, & qui par la victoire qu'il remporta sur eux, établit dans les Indes le trône des Princes Mogols sur des fondemens plus solides. Depuis l'an 1085, c'est-à-dire, depuis plus de quatre cens ans les Patanes étoient maîtres de Dely, d'où ils étendoient leur domination du côté de l'Orient & du Midi sur toutes les autres Provinces. Une seule bataille gagnée en 1519, mit Babar en possession de cette Ville, qui devint dès-lors la Capitale de l'Indoustan, & le séjour le plus ordinaire de ses Souverains. Après cette conquête, Babar établit telles Loix qu'il voulut dans un pays dont ses armes venoient de le rendre le maître ; c'est à lui que l'on attribue entr'autres celle qui adjuge au Souverain la propriété de toutes les terres de l'Empire. On prétend aussi que ce fut sous son

---

1493.  
Babar.

regne, que la Religion Mahomé-  
tane devint la Religion dominante  
aux Indes.

————— Babar mourut en 1530, & en  
1530. laissant à son fils un Etat plus vaste  
*Amayum, ou*  
*Houmayum.* que ne l'avoit possédé aucun de ses  
prédecesseurs, il ne lui laissa qu'une  
source de troubles dont il fut enfin  
la victime. Chassés de Dely, les  
Patanes conservoient encore vers  
le Midi des places en grand nom-  
bre : ils avoient encore des forces  
considérables ; & comme ils ne sup-  
portoient qu'avec peine la domi-  
nation des Mogols, ils mirent tout  
en œuvre pour secouer le joug,  
que ces nouveaux Maîtres vou-  
loient leur imposer. De-là les guer-  
res continuelles dont les onze pre-  
mieres années du regne d'Amayum  
ou Houmayum ( a ) furent agitées ;  
c'est le nom du fils & du Successeur

( a ) *Houmayum* signifie en Indoustan le Fer-  
meux.

de Babar. Jusques - là ce Prince avoit fait tête à l'orage avec beaucoup de courage & de fermeté, lorsqu'il fut enfin obligé d'y céder. Un Seigneur Patane profitant des avantages que lui procuroient les grandes places qu'il occupoit à la Cour & dans les armées, entreprit de venger sa Nation, & de la rétablir dans les droits qu'elle venoit de perdre. Le nom de ce Seigneur étoit Chira, qui veut dire *un jeune Lion* : il le changea en celui de Chircha, qui signifie *le Lion Royal*, ou *le Seigneur Lion*; & ses mesures furent si bien prises, que le Prince Mogol ne put éviter la disgrâce qui le menaçoit. Après une sanglante bataille qui décida du sort des deux rivaux, & où l'armée Mogole fut taillée en pieces, Houmayun fut obligé de se réfugier en Perse. Il y fut reçu par le Prince qui y régnoit alors avec toute la générosité qu'il

1530.  
Amayun, ou  
Houmayun

1530.  
Amayum, ou  
Houmayum.

pouvoit souhaiter ; il trouva à sa Cour un azile assuré, & même tous les agrémens dont il eût pû jouir dans sa Capitale. Cette révolution arriva en 1541.

Après sa retraite, Chircha gouverna l'Inde avec une sagesse & une modération, qui lui gagnèrent le cœur & l'estime de tous ses Sujets, & qui fermerent au Prince fugitif toutes les avenues pour rentrer dans ses Etats. C'en étoit fait peut-être de la domination des Mogols dans ce pays, si le regne du Prince Patane eût été plus long. Mais il ne dura qu'environ neuf ans ; & Chircha étant mort sans laisser d'ensans mâles, les troubles qui s'éleverent au sujet de sa succession, offrirent à Houmayum l'occasion la plus favorable qu'il pût souhaiter pour remonter sur le trône de ses Ancêtres. Ce Prince en profita ; aidé des secours de la Perse il rentra dans sa

Capitale, & par l'humiliation des Patanes assura aux successeurs de Tamerlan l'Empire des Indes, que son pere leur avoit acquis. Houmayum ne survêcut qu'environ trois ans à son rétablissement, & mourut en 1552.

Il étoit réservé à son successeur de porter le dernier coup à la liberté de l'Inde, en achevant de ruiner la puissance de ses anciens Maîtres.

Ce Prince que la gloire de son regne fit nommer Akebar ou Ekbar, c'est - à - dire, le Grand ou le Sans pareil, étoit né en Perse la premiere année de la retraite d'Houmayum son pere dans ce pays; & il ne fut pas plutôt monté sur le trône, qu'il comprit que le seul moyen d'établir dans ces Provinces l'Empire des Mogols sur des fondemens solides & durables, étoit d'y anéantir la domination des Princes naturels, & de ne faire de tous les

---

1552.  
Akebar, ou  
Ekbar,

1552.  
Akebar, ou  
Akbar.

Rois Gentils dont ce pays étoit peuplé, qu'autant d'Esclaves. Dans cette vûe, aussitôt que l'âge le lui put permettre, il attaqua les Patanes, qui quoiqu'humiliés par son pere & par son ayeul, formoient encore une Puissance capable de se faire craindre, & qu'il résolut d'exterminer; il leur enleva d'abord le Royaume de Guzarate, les chassa ensuite de tout le Décan, & par les pertes consécutives & réitérées qu'il leur fit essuyer, il les dissipa enfin, & les força d'abandonner le plat-pays, pour aller chercher un azile du côté du Nord dans les montagnes. De-là tournant ses armes contre les Indiens idolâtres, ce Prince marcha contre ce fameux Raja-Rana, qu'on regardoit alors comme l'Empereur des Rajas; par sa défaite il acheva de ruiner l'autorité des Princes Gentils dans l'Indoustan, & les obligea de se soumettre.

Comblé de gloire après des succès si heureux, & content d'avoir donné à ses Sujets des preuves de son courage & de sa valeur, Ekbar ne pensa plus le reste de son regne qu'à leur faire éprouver des effets de sa magnificence & de sa bonté. Il quitta Dely, & transporta sa Cour à Agra, qu'il orna, qu'il embellit, & dont il fit sa Capitale. Il mourut en 1605, dans la cinquante-troisième année de son Empire.

Celui de son fils, qui fut aussi son successeur, ne nous offre rien d'intéressant pour notre Histoire; il fut de vingt-deux ans, & n'est remarquable que par les troubles domestiques, & les guerres civiles dont il fut presque toujours agité. Ce Prince nommé d'abord Cha-Selim, ou *Roi Pacifique*, est plus connu sous le nom de Jehan-Guir qu'il prit depuis, & qui veut dire *Souverain du Monde*, ou *Preneur de Monde*. A pei-

---

1605.  
Jehan-Guir.

1605.  
Jehan-Guir.

ne étoit-il monté sur le trône ; que Sultan Cosrou , l'aîné de ses fils , prétendit lui disputer la Couronne à la tête d'une armée de Rébelles. Cette entreprise coûta la liberté à ce fils révolté , que son pere fit prisonnier dans un combat , & qui fut renfermé dans une Forteresse où il périt , dit - on , par la main de Sultan Chorrion son frere. Mais à peine Jehan - Guir étoit délivré d'inquiétude de ce côté-là , qu'il se vit attaqué par ce même Chorrion , qui brûlant du désir de régner , avoit assemblé une armée formidable de gens qui lui étoient dévoués, dans la vûe de chasser du trône son propre pere. Cette nouvelle révolte occasionna une longue & cruelle guerre , dans laquelle Nour-Jehan-Begum(a)

(a) Ce nom signifie *lumiere du Monde* ; elle s'appelloit auparavant Nour-Mehalle , c'est-à-dire , *la lumiere du Serrail*. Cette Princesse, dit Bernier , gouverna long - tems l'Empire , tandis que son mari ne s'occupoit qu'à se divertir & à boire.

femme favorite de l'Empereur, rendit de bons services à Sultan Chorrion qui avoit épousé sa nièce. Un Sujet fidele vint enfin à bout de réconcilier le pere & le fils, & par-là rétablit le calme & la tranquillité dans l'Empire. Après cet accommodement, Jehan - Guir ne pensa plus qu'à jouir du repos, & mourut en 1627. à Lahor, où il faisoit sa résidence ordinaire.

Sa mort fut suivie de nouveaux troubles excités au sujet de sa succession, dans lesquels ce même Sultan Chorrion son fils, dont je viens de parler, fut obligé de disputer la Couronne qui lui appartenoit, contre son neveu, fils de ce même Sultan Cosrou auquel il avoit ôté la vie. Une intrigue habilement conduite le délivra de ce concurrent sans répandre de sang; & à peine fut-il monté sur le trône, qu'il prit le nom de Cha-Jehan, sous lequel

---

1627.  
Cha-Jehan.

il est connu, & qui signifie *Roi du Monde*. Je passe sous silence les événemens du regne de ce Prince ; ils sont tous fort indifférens pour l'intelligence de l'Histoire que j'écris. D'ailleurs personne n'ignore les malheurs que ce Prince essuya dans les dernières années de sa vie ; la révolte de ses propres fils, la trahison de plusieurs de ses Généraux & de ses Ministres, la défection des autres, enfin la prison de ce Monarque infortuné, obligé de descendre du trône pour faire place à un fils, dont les forfaits heureux furent couronnés du succès le plus éclatant. Réduit dans le fond d'un Serrail à la fortune d'un simple particulier, Cha - Jehan y mourut en 1657, du poison qu'Aureng - Zeb s'obligea de prendre.

Je passe légèrement sur ce qui regarde ce fils dénaturé, qui fut le meurtrier de son pere & son suc-

1627.  
Cha - Je-

han

1657.

Aureng-  
Zeb.

cesseur, même avant que celui-ci eût cessé de vivre; ses crimes sont assez connus, ainsi que le bonheur constant dont ils furent accompagnés. Je dirai seulement d'après Bernier, que quoique les voies que ce Prince employa pour arriver à l'Empire paroissent très-violentes & fort terribles, cependant avant de le condamner on doit faire attention à la malheureuse constitution du Gouvernement des Mogols, qui laissant la succession à la Couronne indécise faute de bonnes Loix qui la reglent, l'expose à l'invasion du plus heureux & du plus fort dont elle devient la proie, & soumet ainsi chaque Prince du Sang Royal par la condition de sa naissance à la cruelle nécessité, ou de vaincre & de régner, en faisant périr tous les autres pour assurer sa puissance, ou de périr lui-même pour assurer celle d'autrui. Le même Auteurs

1657.  
Aureng-  
Zeb.

ajoute ; que si l'on réfléchit mû-  
rement sur toute la suite de la vie  
d'Aureng-Zeb , loin de le confidé-  
rer comme un Barbare , on le re-  
gardera plutôt » comme un grand  
» & rare génie , comme un grand  
» Politique , & comme un grand  
» Roi ; « ce qui est vrai , si l'on fait  
abstraction de l'horreur que ne peu-  
vent manquer d'inspirer ses parrici-  
des. Cette réflexion est d'autant  
moins déplacée ici , qu'elle confir-  
me ce que j'ai dit plus haut en par-  
lant du Gouvernement du Mogol ;  
que la succession au trône mal  
établie dans cet Etat , y fera tou-  
jours une source de guerres & de  
révolutions continuelles. Après cet-  
te observation je passe aux événe-  
mens du regne d'Aureng-Zeb , qui  
ont le plus de rapport à mon His-  
toire.

Le plus remarquable est la con-  
quête que fit ce Prince des Royau-

mes de Visapour & de Golconde ; elle fraya aux Mogols un chemin pour entrer dans la presqu'Isle de l'Inde en deçà du Gange , où ils n'avoient point encore mis le pied. Lorsqu'Aureng - Zeb monta sur le trône , il n'y avoit pas encore deux cens ans que ce grand pays qui s'avance dans la mer entre les golphes de Bengale & de Cambaye , & auquel on donne plus de deux cens vingt lieues du Nord au Sud , étoit encore tout entier sous la domination d'un seul Souverain ; ce ne fut que sous le dernier de ses Rois , que commença sa division. Ce Prince nommé Ram-Ras avoit trois esclaves qu'il aimoit , au point de les élever jusqu'à les faire tous trois Gouverneurs , l'un de toutes les terres qu'occupe aujourd'hui le Grand-Mogol dans le Decan , l'autre de tout ce que l'on a compris depuis sous le nom de Royaume de Visa-

1657.  
Aureng  
Zeb.

1657.  
Aureng-  
Zeb.

pour, & le troisieme de tout le pays que nous appellons encore aujourd'hui le Royaume de Golconde. Ces trois Esclaves s'étant enrichis & fortifiés chacun dans les Provinces qui leur avoient été confiées, s'y rendirent enfin si puissans, qu'ils osèrent se révolter tous trois de concert contre leur Souverain, lui firent perdre la vie dans un combat, & se retirèrent ensuite chacun dans leur Gouvernement, où ils prirent le nom de Roi. A l'égard des enfans ou héritiers du Roi Ram-Ras, comme ils ne se sentoient pas assez forts pour tenir tête aux Usurpateurs, ils se retirèrent dans le Carnate, où ils établirent une Souveraineté particulière.

Conquête  
des Royau-  
mes de Gol-  
conde & de  
Carnate.

Depuis cette division, ces Royaumes subsisterent sous les descendans de ces trois Esclaves jusqu'à Ekbar, qui, comme je l'ai dit, fit la conquête du Decan, d'où il chassa les

Patanes. Les autres Royaumes de Golconde, de Visapour & de Carnate se soutinrent encore assez bien plusieurs années depuis, jusqu'à ce que sous le regne de Cha - Jehan, & avant les troubles qui porterent Aureng - Zeb sur le trône, ce Prince arriere-petit fils d'Ekbar sollicité par l'Emir Jemla, Visir & Général des armées du Roi de Golconde, fit sur cet Etat une tentative qui fut sur le point de lui réussir. Les ordres qu'il reçut alors de la Cour l'obligerent d'abandonner son entreprise; mais à peine se vit-il paisible possesseur du trône de Tamerlan, qu'il reprît son premier dessein sur ce Royaume. Il y marcha d'abord en personne; ensuite les dangers qu'il couroit dans cette guerre l'ayant engagé à se retirer, il en laissa la conduite à son fils Azam - Cha, qui répondit parfaitement aux vûes de l'Empereur son

1667.  
Aureng-  
Zeb.

1657.  
Aureng-  
Zeb.

pere. Il surprit le Roi de Golconde dans la Capitale, l'envoya prisonnier à Dely, & fit de cet Etat une province de l'Empire. Après un succès si heureux, il ne fut pas difficile aux Mogols de pénétrer dans la presqu'Isle de l'Inde en deçà du Gange. Ils porterent leurs armes dans le Carnate, qu'ils soumirent sans y trouver beaucoup d'opposition, & acheverent d'en faire la conquête par la prise de Saint-Thomas, dont ils s'emparerent avec l'aide des Hollandois. Les Portugais qui possédoient cette place, après avoir inutilement soutenu toutes les fatigues d'un long siege, la perdirent faute de secours.

La Ville appelée autrefois Méliapour a pris le nom de Saint-Thomas, parce que l'on prétend que l'Apôtre Saint Thomas y a fait un long séjour, qu'il y a prêché l'Evangile, & qu'il y a été enterré,

après avoir été massacré par les Brames (a) du Malabar. Elle est située sur la côte de Coromandel à vingt-huit lieues au Nord de Pondichery. Les Historiens Gentils & Portugais s'accordent tous à dire, qu'elle a été autrefois une des Villes des plus riches & des plus florissantes de l'Inde ; mais elle est aujourd'hui fort déchue de son ancienne grandeur. Sa chute donna lieu en 1671 à l'établissement de Patnam, qui n'en est éloigné que de deux lieues ; c'est ce que les anciens Portugais nommerent Madraz : les Anglois l'ont appelé depuis le Fort Saint George.

Après la prise de Saint-Thomé, le Viceroy de Golconde établit un

(a) Les Indiens sont partagés en plusieurs Castes, dont la première & la plus noble est celle des Brames. Ce sont les Prêtres & les Docteurs de l'Inde ; & ils ont beaucoup d'autorité auprès des Princes Gentils de ce pays. V. à ce sujet l'Histoire des Cérémonies Religieuses, &c. Tom. VI.

1657.  
Aureng,  
Zeb.

Gouverneur Maure à Arcatte ( *a* )  
 Capitale du Carnate, Ville toute  
 ouverte, située à vingt-cinq lieues  
 à l'Ouest - Nord - Ouest de Pondi-  
 chery ; il rendit ensuite la Ville de  
 Saint - Thomé aux Portugais. Le  
 Nabab nouvellement établi à Ar-  
 catte par le Souba de Golconde fut  
 confirmé par le Grand - Mogol en  
 cette qualité, avec le droit de suc-  
 cession. C'est ce que nous appre-  
 nons d'un Historien Maure nommé  
 Dastagorsahé ( *b* ) qui a écrit en  
 langue Persane, & qui s'accorde  
 avec les anciens Historiens du Ma-  
 labar en ce qu'ils rapportent des  
 guerres d'entre les Maures & les  
 Portugais. Le plus fameux & le  
 plus estimé de ces Auteurs est un  
 Brame nommé Lalabot ( *c* ), qui a

( *a* ) Arcatte en Langue Tamoule veut dire les  
*fix Montagnes.*

( *b* ) Dastagorsahé signifie en Indoustan *Seigneur*  
*de grande Science.*

( *c* ) Lalabot, en Langue Maratte, *Ministre de la*  
*Loi.*

écrit en langue Tamoule : c'est dans les Indes la langue des Sçavans. Les Gentils conservent précieusement les Ouvrages de ces deux Hislo-riens , parcé que , selon eux , ils contiennent une prophétie , qui leur promet qu'un jour ils rentre-ront en possession du royaume de Carnate.

1657.  
Aureng-  
Zeb.

La conquête du Visapour (a) ne fut pas absolument aussi facile que celle de ce royaume. Dans le tems qu'Aureng-Zeb n'étoit encore que Viceroi du Decan , ce Prince tou-jours secondé de l'Emir Jemla qui s'étoit attaché à sa fortune , s'étoit déjà rendu maître de Bider , une des plus fortes places & des plus importantes du Visapour ; & lors-

Conquête  
du royaume  
de Visapour,

(a) Je ne puis comprendre où M. l'Abbé Guyon a pris ce qu'il dit dans son *Histoire des Indes*, Tom. II. p. 79. que le royaume de Visapour est borné au Midi par celui de Carnate ; que ce royaume de Carnate est le même que celui de Canara , & qu'il comprend tout le reste de la presqu'Isle , excepté les côtes Occidentales.

qu'il fut parvenu à l'Empire, il attaqua ce royaume avec de si grandes forces, qu'il l'obligea de se soumettre, & le réduisit en simple Province. Mais en lui ôtant ses Souverains propres, il se vit en tête un ennemi vaillant & hardi jusqu'à l'intrépidité, vigilant d'ailleurs, actif & entreprenant, qui tant qu'il vécut ne permit jamais à l'Empereur Mogol de jouir paisiblement de sa conquête. Je parle du fameux Sévagi, qui étant Gouverneur d'une Province du royaume de Visapour, se révolta contre son Souverain, lui débaucha un grand nombre de ses Sujets, s'empara de plusieurs de ses meilleures places, & qui par sa révolte s'étant formé un Etat dans les montagnes situées au Sud-Est de Goa, se répandoit de là indifféremment sur tous les pays voisins, portant par tout la désolation & le ravage. Ce fut ce

même Sévagi, qui en l'année 1680, dans le tems qu'il parcouroit en Conquérant le Carnate & le Ma-  
duré, accorda à la Nation Fran-  
coise un Caoul, c'est - à - dire, des  
especes de Lettres - Patentes, par  
lesquelles il permettoit aux Fran-  
çois de rester à Pondichery, où ils  
venoient de s'établir, à condition  
qu'ils ne prendroient point de part  
dans ses guerres. Que de mauvai-  
ses nuits ce Rébelle ne fit - il pas  
passer à Aureng - Zeb ! Jamais le  
Prince Mogol n'avoit eu d'ennemi  
si redoutable ; & malgré le bon-  
heur qui l'accompagnoit par-tout,  
jamais il ne put venir à bout de le  
soumettre.

La mort de Sevagi sembloit de-  
voir délivrer Aureng - Zeb de ses  
inquiétudes ; mais il trouva la mê-  
me opposition à ses desseins dans  
les Sujets de ce Révolté, ou plû-  
tôt dans ceux des Peuples du Vifa-

1657.  
Aureng-

Zeb.

1657.  
Aureng-  
Zeb.

pour qui avoient suivi la révolte; cantonnés dans leurs montagnes, ils mirent à leur tête Sommagi-Raja fils de Sévagi, & refuserent constamment de reconnoître la domination Mogole. L'opiniâtreté qu'ils faisoient paroître dans leur révolte obligea Aureng-Zeb à les attaquer de toutes parts avec de plus grandes forces; il eut même le bonheur en 1689, d'attirer Sommagi-Raja dans une embuscade, où il fut fait prisonnier, & condamné ensuite à perdre la tête. Mais ni toute sa puissance, ni toute son habileté, ne purent venir à bout de réduire ces Peuples rebelles. Après la mort du fils de Sévagi, ils mirent à sa place son frere Rama-Raja, & ont toujours continué depuis leurs désordres & leurs brigandages. Ce sont ces Peuples, comme je l'ai dit, que nous appellons aujourd'hui Mahrattes.

Comblé de gloire & de succès, Aureng - Zeb mourut au mois de Mars 1707, âgé, dit-on, de plus de cent ans, dont il en avoit régné cinquante depuis la mort de Cha-

---

1657.  
Aureng  
Zeb.

Jehan. A peine fut-il expiré, qu'on vit renouveler entre les trois fils qu'il avoit laissés les mêmes divisions & les mêmes troubles, qui avoient signalé son avènement au trône, chacun d'eux se disputant une Couronne qu'un seul pouvoit posséder. Cha - Halam qui depuis peu d'années avoit triomphé du Roi de Perse, & qui étoit l'ainé de ces trois Princes, l'obtint par sa valeur, & acheta l'Empire au prix du sang de ses deux freres. C'est tout ce que l'Histoire nous apprend de lui. Il mourut en 1718, après avoir régné onze ans.

---

1707.  
Cha-Halam

Mahamet - Cha son fils fut aussi son successeur, & semble avoir été

---

1718.  
Mahamet  
Cha

1718.  
Mahamet-  
Cha.

destiné par la Providence à expier les forfaits de son pere & de son ayeul par les disgraces & l'humiliation qu'il essuya ; humiliation la plus grande à laquelle un Monarque puisse être exposé, & telle qu'il n'y en a point qui ne doive lui préférer la perte du trône, pourvu qu'elle soit accompagnée de celle de la vie. Les vices qu'on lui a reprochés, & qui furent, dit-on, la cause de ses disgraces, ne sont par malheur que trop ordinaires même aux plus grands Princes ; assez peu de goût pour les affaires, beaucoup de mollesse & d'indolence, un grand amour pour le faste & pour les plaisirs, sur-tout un peu trop de foiblesse pour les personnes en qui il avoit mis une fois sa confiance, & une bonté qui, lorsqu'elle est bien réglée, est la plus belle vertu des Rois, mais qui, s'ils la portent à l'excès, devient pour eux & pour

Les Peuples qui leur sont soumis  
une source de miseres & d'infortu-  
nes. Avec ces qualités, Mahamet  
Cha peu aimé de ses Sujets, peu  
estimé & peu respecté des princi-  
cipaux de son Etat, se tenoit  
renfermé dans les bornes étroites  
d'une Cour voluptueuse & des dé-  
lices de son Serrail, tandis que ses  
Généraux & ses Gouverneurs, can-  
tonnés dans leurs Provinces, y  
agissoient en souverains, & n'o-  
béissoient aux ordres d'un Maître  
qu'ils avoient peine à ne pas mé-  
priser, qu'autant qu'il leur plaisoit  
de s'y soumettre.

1718.  
Mahamets  
Cha.

Un de ceux que ce Prince avoit  
le plus élevés & le plus comblés de  
bienfaits, fut celui de tous qui tra-  
vailla le plus constamment & le  
plus efficacement à sa perte. Je par-  
le du fameux Nizam-Moulouk (a)

(a) Nizam-Moulouk, en Indoustan, *Bras forcé*  
*de l'Empire.* Le Grand-Mogol lui donna ce titre,  
lorsqu'il le fit son Généralissime.

1718.  
Mahamet-  
Cha.

plus connu dans quelques Auteurs sous le nom d'Azezia, qu'il porta tandis qu'il fut Grand - Chancelier de l'Empire. Ce fut sans contredit sous ce regne le Seigneur le plus riche & le plus puissant de tout l'Indoustan. Après qu'il eut exercé pendant quelque tems la Charge de Grand - Chancelier, Mahamet-Cha lui donna en mariage sa propre niece, le fit Généralissime de ses armées dans tous les pays de la partie du Sud, le nomma Viceroi des deux royaumes de Golconde & de Décan., & lui soumit tous les Nababs de la presqu'Isle Occidentale de l'Inde depuis Surate jusqu'au Cap de Comorin. Du reste il étoit originairement Persan; & si nous en croyons ce qui s'en est dit aux Indes, il n'étoit rien moins qu'un Ministre fidele, zélé pour la discipline & le bien public, tel que nous l'a représenté l'Historien de  
Thamas

Thamas Kouli Kan. Il étoit brave, & pouvoit compter plus d'une conquête ; mais ceux qui ont fréquenté sa Cour & qui l'ont connu , conviennent d'ailleurs qu'à beaucoup d'affabilité il joignoit un grand faste , soit peu de reconnoissance des services qu'il avoit reçus , & une ambition démesurée. Il n'ignoroit pas même combien son trop grand crédit & ses vûes ambitieuses l'avoient rendu suspect à son maître & son bienfaiteur ; & au lieu de tâcher de dissiper par une conduite modeste les ombrages que son trop grand pouvoir donnoit à ce Prince, il ne chercha qu'à se mettre à couvert de son ressentiment en se tenant éloigné de la Cour , & en se renfermant dans ses Gouvernemens de Golconde & d'Aureng - Abad. De - là il étendoit ses intrigues jusqu'à Dély , où il régnoit plus absolument que l'Empereur même.

1734.  
Etablisse-  
ment de la  
Monnoie à  
Pondichery.

Ce fut dant ces circonstances ; que la Compagnie Françoisé établie aux Indes obtint de ce Seigneur alors tout puissant dans l'Empire la permission de battre monnoie à Pondichery ; & ce ne fut point , comme l'a avancé témérairement un Auteur peu exact ou mal instruit (a) , ce ne fut pas , dis-je , à M. Dumas qui n'étoit point encore alors Gouverneur de cette Ville , qu'elle fut redevable de cette faveur : ce fut au sieur Porcher , alors chef du comptoir de Masulipatan , que Nizam - Moulouk l'accorda , par pure amitié & par considération pour sa personne. Il est vrai que M. le Noir , alors Gouverneur Général dans l'Inde , ne crut pas d'abord devoir faire usage de ce privilege , soit qu'il ne jugeât pas que l'occasion fût alors fa-

(a) M. l'Abbé Guyon dans son *Hist. des Indes* , Tom. III. pag. 254.

avorable pour en solliciter l'exécution, soit qu'il entrevît trop de résistance de la part du Nabab d'Ar-  
catte sur les terres duquel Pondichery est bâti, & dont le consentement étoit nécessaire. Ce ne fut que deux ans après, que le Nabab y donna son agrément, à la sollicitation d'Iman Saheb (a) son grand Trésorier, ami intime de M. Dumas, qui depuis un an avoit pris la place de M. le Noir. Le Paravana, c'est-à-dire, les Lettres - Patentes que ce Seigneur en fit expédier, est datté du mois d'Août 1736. Je laisse aux Historiographes de la Compagnie le soin de faire valoir les avantages considérables, qui lui revenoient de cette concession; on verra par la suite de cette Histoire, combien ces avantages doivent être augmentés par les nou-

1734.  
Mahamets  
Cha.

(a) Iman-Saheb, en Indoustan, parfait Seigneur rempli de science.

1734.  
Mahamet-  
Cha.

veaux privilèges que les Viceroy  
du Decan, successeurs de Nizam-  
Moulouk, ont accordés à la nation  
pour le cours de ses especes dans  
l'Inde.

Au reste on ne doit pas croire  
que les difficultés & les retarde-  
mens qu'opposoit le Nabab d'Ar-  
catte à l'exécution de la permission  
obtenue par les François, vinssent  
d'aucune mauvaise volonté pour la  
Nation ; on voit au contraire que  
dans ce même tems il accorda à la  
Compagnie les aldées ou villages  
d'Oulgaré, de Mongourapekan &  
de Calepet, & qu'il lui en fit expé-  
dier les Paravanas nécessaires pour  
s'en mettre en possession. Mais les  
désordres du Gouvernement avoient  
répandu dans tous les esprits un  
amour de l'indépendance, dont il  
étoit aisé de voir que ce Nabab  
n'étoit pas exempt : depuis quelques  
années il affectoit de braver les or-

des les plus précis de l'Empereur & de ses Ministres ; il négligeoit même de payer le tribut annuel auquel il étoit obligé , & sembloit porter ses vûes ambitieuses au-delà des bornes de la Province. Ce Seigneur nommé Daouftalikan étoit un des descendans du premier Nabab établi à Arcatte sous le regne d'Aureng - Zeb par le Viceroy de Golconde ; il sçavoit que les Rois de Maduré & de Tanjaor ses voisins étoient redevables au Grand - Mogol de sommes considérables , qu'on laissoit accumuler par la mollesse de ceux qui étoient à la tête des affaires , & il crut pouvoir profiter de cette occasion pour porter la guerre chez ces Princes Gentils. Son dessein étoit de former un royaume pour son fils Sabderalikan (a) & un autre pour son

(a) Sabderalikan , en Indoustan , vaillant Soldat.

gendre Chandasaheb (a), jeunes gens qui ne manquoient ni de bravoure ni d'ambition, & des autres qualités nécessaires pour mettre à exécution un pareil projet. Dans cette vûe Daoustalikan assembla une armée de vingt-cinq à trente mille chevaux, dont il donna le commandement à ces deux Princes. Ceux-ci commencèrent par se rendre maîtres du territoire de Trichenapaly; après quoi ils mirent le siege devant cette place.

---

1736.

Prise de  
Trichenapaly  
par les  
Maurès.

Trichenapaly, grande Ville bien peuplée, Capitale du royaume de Maduré, est bâtie sur deux bras du Colram (b) à quarante-quatre lieues

(a) Chandasaheb, ou Chandersaheb, en Indoustan, Seigneur de la Lune.

(b) Le Colram est une rivière qui prend sa source dans le Carnate, & qui coulant vers le Sud-Est, & traversant le Maduré, se divise au-dessus de Trichenapaly en deux branches, dont l'une conserve son nom de Colram, l'autre s'appelle le Cavery. De-là elle entre dans le royaume de Tanjaor, où elle se jette dans la mer au-dessous de Karical.

au Sud-Ouest de Pondichery. Outre l'avantage de sa situation, cette Ville est défendue par un fossé plein d'eau de dix à douze toises de large, & par des murs de trente pieds de haut, flanqués de plusieurs tours placées de distance en distance. Elle fut investie par l'armée Mogole le six Mars 1736. Cette Ville, & tout le Maduré qui en dépend, appartenoit alors à une Reine, qui soutint le siège pendant quatre mois avec toute la vigueur possible. Au bout de ce terme les deux Princes Mogols ne se voyant pas beaucoup plus avancés que le premier jour, gagnèrent quelques-uns des principaux Officiers de cette Princesse, & par leur canal lui firent entendre, qu'ils ne pouvoient sans intéresser leur honneur se retirer honteusement de devant sa place; qu'ils ne lui demandoient qu'à sauver leur gloire; qu'il leur

---

1736.  
Mahamet  
Cha.

1736.  
Mahamet-  
Cha,
 suffiroit qu'elle leur permit d'entre-  
 dans sa Ville seulement pour y plan-  
 ter leur pavillon, après quoi ils pro-  
 mettoient d'en sortir & de lever le  
 siege. Ces promesses appuyées de  
 beaucoup de sermens firent illusion  
 à la Princesse : elle consentit à les  
 recevoir dans sa place ; mais à pei-  
 ne s'y virent-ils les plus forts, qu'ils  
 se rendirent maîtres de la personne  
 de la Reine & de sa ville. Sabdera-  
 likan en laissa le Gouvernement à  
 son beau-frere Chandasaheb, qui  
 prit aussi-tôt le titre de Nabab de  
 Trichenapaly.

1738.

Après cet exploit, ces deux Prin-  
 ces acheverent de s'emparer de  
 tout le pays, entrerent dans le  
 royaume de Tanjaor, & mirent le  
 siege devant la Capitale du même  
 nom, où le Roi Sahagi s'étoit ren-  
 fermé avec tout ce qu'il avoit pu  
 rassembler de troupes. Comme cet-  
 te ville étoit trop-bien fortifiée

pour des Peuples , qui ignorent l'art dont on se sert en Europe pour venir à bout des places les plus fortes & les mieux défendues , après être restés six mois devant celle - ci sans en être plus avancés , les deux Généraux Mogols convertirent le siege en blocus ; en même-tems ils firent un détachement de douze à quinze mille hommes , dont le commandement fut donné à Barasaheb , frere de Chandasaheb. Celui-ci s'avança dans le Sud , se rendit maître de tout le pays de Marava jusqu'au cap de Comorin , & poussa ses conquêtes jusqu'au royaume de Travancor , d'où il remonta vers le Nord le long de la côte de Malabar.

---

 1733.  
 Mahamets  
 Cha.

Tandis que ces choses se passoient du côté de Tanjaor , Chandasaheb rendit un service important aux François , en les mettant en possession de Karical. Ce poste situé sur

---

 1732.  
 Etablissement des  
 François à  
 Karical.

1739.  
Mahamet-  
Cha.

la côte de Coromandel à deux lieues au Sud de Tranquebar, à quatre lieues au Nord de Négapatan, & à vingt-cinq au Sud de Pondichery, appartenoit encore alors au Roi de Tanjaor Sahagi-Maha-Rajou, dont je viens de parler. Ce jeune Prince âgé de vingt-six à vingt-sept ans avoit d'abord succédé paisiblement à son oncle Cidogi mort au mois de Février 1738. mais à peine étoit-il monté sur le trône, qu'un fils que Cidogi avoit eu d'une de ses femmes, & qui pendant la vie de son pere avoit eu beaucoup de part au Gouvernement, s'étant fait un parti puissant à la Cour, s'empara à main armée du Palais & des principaux postes de la ville, où il se fit proclamer Roi. Dans cette révolution subite Sahagi eut à peine le tems de se sauver suivi de quelques amis fideles, passa le Colram, & se retira à Chalembon

(a) qui est de la dépendance des Mogols. Il y fut joint bientôt après par quelques troupes ; mais comme il manquoit d'armes & de munitions de guerre , le Gouverneur Maure de Chalembrou lui conseilla de rechercher l'amitié des François & de faire alliance avec eux , l'assurant que de tous les Européens établis sur la côte , il n'y en avoit point de plus capables par leur bravoure & par leur générosité de lui fournir tous les secours dont il avoit besoin pour rentrer dans ses Etats. Sahagi se détermina à suivre cet avis , & il envoya aussitôt trois Députés à Pondichery pour traiter avec la Nation , & en obtenir les secours qui lui étoient nécessaires pour le rétablir sur le trône. En reconnoissance de

1739.  
Mahamet-  
Cha.

(a) Chalembrou est une grande aldée , ou plutôt un gros Bourg , où il y a une Pagode fortifiée & flanquée de tours. Ce lieu relève du Nabab de Karpas , qui y tient un Gouverneur.

---

1739.  
Mahamet-  
Chas

ce service il offroit de céder aux François la ville de Karical, la forteresse de Karcangery qui en est voisine, & dix aldées ou villages des environs avec toutes les terres de leur dépendance.

Il y avoit déjà long-tems que la Compagnie des Indes & les Gouverneurs de Pondichery avoient reconnu l'utilité d'un établissement sur les terres du Roi de Tanjaor; ils l'avoient même tenté plusieurs fois inutilement, toujours traversés par les Hollandois de Négapatan auxquels le voisinage des François ne plaisoit point. Les offres du Prince détrôné parurent une occasion favorable d'exécuter un projet qui avoit échoué si souvent: M. Dumas crut devoir en profiter, & au mois de Juillet de la même année 1738, il signa avec les Envoyés de Sahagi un traité, par lequel il s'engageoit de payer à ce

Roi en argent comptant environ deux cens mille livres de notre monnoie, de lui fournir des armes, de la poudre & autres munitions de guerre, & de lui donner tous les autres secours qui pourroient dépendre de lui. En conséquence de ce traité le Prince Gentil lui envoya quelques jours après un Paravana en bonne forme, par lequel il cédoit & transportoit pour toujours à la Nation les droits qu'il avoit sur la ville de Karical, la forteresse de Karcangery & les terres de leur dépendance. Aussi tôt après l'expédition de cet acte, M. Dumas fit mettre en état d'appareiller deux gros vaisseaux de la Compagnie, le Bourbon de soixante pieces de canon & le Saint-Géran de quarante-six, & y fit embarquer des troupes, de l'artillerie, des munitions de toute espee, pour aller prendre possession de Karical, & porter au

---

1739.  
Mahamed  
Cha.

1739.  
Mahamet-  
Cha.

Roi de Tanjaor le secours dont on étoit convenu. Sur ces entrefaites Sahagi ayant gagné par ses présens & par ses promesses les principaux Seigneurs du parti de son concurrent, il se fit une nouvelle révolution en sa faveur : l'Usurpateur fut arrêté dans son Palais ; & à la première nouvelle qu'en eut Sahagi, qui jusques-là étoit toujours demeuré à Chalembroun, ce Prince s'étant rendu en diligence à Tanjaor, il y fut reconnu d'un consentement unanime. On lui livra l'Usurpateur ; & il le fit couper en quatre quartiers, qu'on plaça par son ordre sur les quatre principales portes de la Ville.

Cependant les deux vaisseaux François destinés pour Karical avoient mis à la voile, & au commencement d'Août ils mouillèrent devant cette place. Les Hollandois de Négapatan qui, comme je l'ai

dit, ne sont éloignés de Karical que de quatre lieues, ne furent pas plutôt informés de l'arrivée de ces vaisseaux & du traité fait avec le Roi de Tanjaor, qu'ils prirent sur le champ des mesures pour en empêcher le succès. Ils députerent en diligence à Tanjaor des gens affidés chargés de promesses & de présents, pour tâcher d'engager Saha-gi & ses Ministres à ne point exécuter le traité fait avec les François; ils osèrent même employer les menaces pour l'en détourner. Leurs instances & leurs sollicitations pressantes eurent leur effet: aussi peu jaloux de garder sa parole que le sont tous ces Princes Gentils, & n'ayant plus le même besoin des secours que la Nation lui avoit promis, intimidé d'ailleurs par les menaces des Hollandois & gagné par leurs présents, non-seulement le Roi de Tanjaor différa sous de

---

1739.  
Mahamet;  
Cha.

1739.  
Mahamet-  
Cha.

vains prétextes d'évacuer Karical ; il envoya même des ordres secrets à un de ses Généraux nommé Kanfaheb qui commandoit un corps de trois à quatre mille hommes dans le voisinage, de s'opposer à la descente des François, & de les empêcher de prendre terre. En effet ce Général s'étant approché de la côte, envoya dire au Commandant des deux vaisseaux, que si ses gens mettoient pied à terre, il les chargeroit. Malgré ces menaces il eût été facile de se rendre maître de Karical. Mais M. Dumas ne crut pas que la force & la violence fussent des moyens convenables pour former un établissement, dont le commerce devoit être l'objet principal : il jugea au contraire, que dans ces circonstances sur-tout il étoit à propos de ménager le Prince & les gens du pays ; & pour ne pas les indisposer d'abord contre la Na-

tion, après avoir laissé pendant près de deux mois les deux vaisseaux mouillés devant Karical, il leur envoya ordre de revenir à Pondichery.

Les choses étoient en cet état, lorsque le Roi de Tanjaor fut assiégé dans sa Capitale par Sabderalikan & Chandasaheb. Ce dernier étoit ami particulier de la Nation, & l'avoit toujours favorisée jusques - là dans l'occasion. Il n'eut pas plutôt été instruit du traité fait avec Sahagi, & des retardemens que ce Prince apportoit à son exécution, qu'il écrivit au Gouverneur de Pondichery, pour lui offrir de chasser Kansaheb des environs de Karical, & de le mettre en possession de cette place & de toutes les terres de sa dépendance. L'offre étoit trop avantageuse pour ne pas être acceptée : M. Dumas écrivit à Chandasaheb pour l'en remercier, & le

1739.  
Mahamet  
Cha.

Prince Maure n'eut pas plutôt reçu la lettre, qu'il fit partir pour Karical un détachement de quatre mille chevaux commandés par un de ses Généraux nommé Navawskan. C'étoit un Patane, qui de simple Cavalier s'étoit élevé par son mérite & par sa valeur au Commandement général. Au bruit de la marche de ces troupes, Kansahéb croyant avoir sur les bras toute l'armée Maure, abandonna les environs de Karical & se retira en désordre, après avoir jetté quatre cens hommes dans la forteresse de Karcangery. Le Général Mogol la fit attaquer, & l'emporta, sans que l'ennemi osât faire la moindre résistance. Informé de ce prompt succès, M. Dumas fit partir sur le champ de Pondichery un petit vaisseau de cent-cinquante tonneaux qui se trouva prêt, avec ce qu'il put rassembler de troupes. Elles arrive-

rent vingt-quatre heures après devant Karical ; & aussitôt qu'elles eurent pris terre , le Général Maure leur remit la ville & la forteresse , suivant l'ordre qu'il en avoit de Chandasaheb. L'acte de prise de possession de ce poste est du 14 Février 1739. Peu de jours après on y envoya de Pondichery un gros vaisseau chargé de troupes , de munitions , & de tout ce qui étoit nécessaire pour mettre cet établissement en état de défense & à l'abri de toute insulte.

Le Roi de Tanjaor apprit la nouvelle de cet événement sans en paroître beaucoup émû : il n'avoit jusques-là éludé l'exécution du traité fait avec la Nation que pour satisfaire les Hollandois & profiter de leurs présens ; du reste il n'étoit pas fâché que les François formassent sur ses terres un établissement , dont l'Agent que M. Dumas entretenoit

---

1739.  
Mahamets-  
Cha.

1739.  
Mahamet-  
Cha.

toujours auprès de ce Prince, lui vantoit fort les avantages. D'un autre côté il appréhendoit, que se trouvant alors maîtres de Karical par droit de conquête, ils ne refusassent de lui payer la somme qu'ils lui avoient promise. C'est ce qui l'engagea à écrire au Gouverneur de Pondichery, pour se plaindre de ce qu'il s'étoit servi du secours des Maures ses ennemis pour se mettre en possession d'une place qu'il lui avoit donnée, l'assurant qu'il n'avoit jamais cessé un instant d'être dans la résolution d'exécuter le traité fait entr'eux à Chalembon. En même-tems il lui en envoya la ratification, avec un ordre à tous les habitans de Karical de reconnoître les François à l'avenir, & de leur obéir comme à lui-même. Ces actes sont du 20 Avril de la même année 1739.

Ils étoient à peine expédiés, lors-

que les deux oncles de Sahagi qui avoient le plus contribué à le rétablir sur le trône, mécontens de sa conduite, le firent arrêter dans son Palais, & mirent à sa place un de ses cousins nommé Pradanpsingue, qui au bout de quelques jours fit étouffer ce Prince infortuné dans un bain de lait tiède. Peu de tems après son élévation, le nouveau Roi envoya au Gouverneur de Pondichery la ratification du traité fait avec son prédécesseur, & la confirmation de la concession de Karical, dont il augmenta même les possessions. En considération de cette augmentation, la somme qui avoit été promise par le traité fut changée en une redevance de deux mille Pagodes ou 17000 livres, que la Compagnie s'obligea de payer tous les ans à ce Prince à titre de présent pour cet établissement. On compte que dans l'état

1739.

Mahamet  
Cha.

1739.  
Mahamet-  
Cha.

où il étoit alors, il rapportoit par an dix mille Pagodes (a) qui font quatre-vingt cinq mille livres de notre monnoye.

Cependant l'irruption des Maures avoit répandu l'allarme & l'effroi chez tous les Princes Gentils de cette partie de l'Inde. Ils écrivirent lettres sur lettres à Savon-Raja alors Roi des Marattes, pour lui demander du secours, lui représentant que s'il n'arrêtoit les progrès de leurs ennemis, c'en étoit fait, non-seulement de leurs Etats, mais même de leur Religion & de leur culte, qui alloient être entièrement détruits dans les Indes par les efforts des Mahométans. Les sollicitations pressantes de ces

(a) La Pagode est une monnoie d'or des Indes, qui a la forme d'un petit bœuf de veste, & qui vaut huit livres dix sels. Le côté convexe de cette monnoie est semé de petits grains; & le dessous qui est plat, est marqué de la figure d'une Idole du pays.

Princes, jointes à l'envie de piller un pays enrichi depuis un grand nombre d'années par le commerce des Européens, déterminèrent le Roi des Marattes à accorder le secours qu'on lui demandoit; ses principaux Ministres, dont la plupart étoient Brame, lui en firent même un devoir de Religion. Il leva une armée de 60 mille chevaux & de 50 mille hommes de pied (a), dont il donna le commandement à Ragogi-Boussoula, un de ses Généraux. Ces troupes partirent au mois d'Octobre 1739, & prirent la route du Carnate.

1739.  
Mahame  
Cha.

Au bruit de leur marche, Daouf-  
nalikan Nabab d'Arcatte écrivit à son fils & à son gendre d'abandonner le blocus de Tanjaor, & de revenir en diligence auprès de lui.

1740.  
Irruption  
des Marattes  
dans le Carnate.

(a) Quelques-uns prétendent qu'il n'y avoit pas plus de 60 mille hommes en tout dans cette armée; mais ce rapport est démenti par d'autres relations, dont on ne peut contester la vérité.

1740.  
Mahamet-  
Cha.

Ses ordres furent mal suivis ; Sab-  
deralikan & Chandasaheb ayant  
peine à renoncer à une conquête  
qu'ils regardoient comme sûre,  
différèrent de jour en jour de se  
rendre à ses avis, & par leurs délais  
donnerent le tems aux Marattes de  
s'approcher de la frontiere. Ils  
avançoient à grandes journées, pil-  
lant & ravageant tout le pays par  
où ils passoient. Dans cette nécessi-  
té pressante, réduit à ses seules for-  
ces, Daoustalikan rassembla le  
plus de troupes qu'il lui fut possible,  
montant environ à huit mille che-  
vaux & autant d'hommes de pied.  
Avec cette petite armée, il alla se  
saisir des défilés des montagnes du  
Canamay, qui sont à vingt lieues à  
l'Ouell d'Arcatte, passage très-diffi-  
cile, & qu'un petit nombre de  
troupes peut aisément défendre  
contre l'ennemi le plus formida-  
ble. Daoustalikan distribua ses trou-  
pes

pes dans tous les endroits par où il jugea que l'ennemi pourroit pénétrer dans ses Etats, & après s'être assuré de toutes les gorges des montagnes, il attendit les Marattes de pied ferme.

1740.

Mahamest

Cha.

Ils arriverent aux montagnes du Canamay au mois de Mai 1740, & craignant de perdre trop de monde & de risquer leurs meilleures troupes, s'ils se mettoient en devoir de forcer le passage, ils camperent à l'entrée des défilés, résolus d'attendre que le tems leur fournît l'occasion de s'en rendre maîtres. Elle ne tarda pas à se présenter. Le Nabab avoit dans son armée un Raja ou Prince Gentil, qui commandoit un corps de cinq à six mille hommes. Daoustalikan qui le croyoit fort attaché à ses intérêts, lui avoit confié la garde d'un poste un peu éloigné, si étroit & si escarpé, qu'il n'y avoit nulle

1740.  
Mahamet-  
Cha.

apparence que l'ennemi pensât à tenter par - là le passage. Les Marattes se flatterent de pouvoir le gagner; ils lui envoyèrent des gens de leur part, & ne tarderent pas à le corrompre par leurs présens & par leurs promesses. Ses Brame eux-mêmes lui applanirent les difficultés, & lui firent surmonter la répugnance qu'il avoit à commettre une trahison, en lui faisant entendre que le succès qu'elle pouvoit avoir étoit capable de détruire le Mahométisme dans cette partie de l'Inde, & d'y faire refleurir la religion de leurs ancêtres. Le Prince Gentil déjà ébranlé par l'argent se laissa persuader par ces raisons; il crut pouvoir commettre un crime par principe de religion, & promit de livrer le poste qu'il gardoit aux Marattes. Ils firent aussitôt défilér leurs troupes de ce côté-là; & tandis qu'ils amusoient les

Mogols par de légers elcarmouches & sembloient se disposer à les attaquer, ils se rendirent maîtres du passage le 19 Mai, & débouchèrent par-là dans la plaine.

1740.  
Mahamets  
Chaa.

La trahison avoit été conduite avec tant de secret, que l'armée ennemie avoit franchi les défilés, avant que l'on en eût reçu le moindre avis dans les troupes Mogoles. De-là maîtres de la campagne, les Marattes marcherent tout de suite pour surprendre le Nabab; & à la faveur d'une grosse pluie, ils s'approchèrent jusqu'à une portée de canon de son arriere-garde, avant qu'ils eussent été découverts: Daouftalikan informé alors qu'il paroïsoit du côté d'Arcatte un gros corps de Cavalerie qui s'avançoit vers le camp, se flatta d'abord que c'étoient les troupes de son fils Sabderalikan, auquel il avoit envoyé ordre de venir le joindre. Mais il

Combat de  
Ganamay.

1740.  
Mahamer-  
Cha.

fut détrompé dans le moment même par de furieuses décharges de mousqueterie ; & les nouveaux avis qu'il reçut ne lui permirent plus de douter qu'il ne fût attaqué par les Marattes. Aussitôt il monta sur son éléphant, & marcha droit à l'ennemi. Le combat fut sanglant ; plusieurs des Officiers Généraux du Nabaß qui l'accompagnoient montés de même sur leurs éléphants, se battirent d'abord en braves, & soutinrent l'effort des ennemis avec toute la valeur & toute l'intrépidité possible ; mais ils furent enfin obligés de succomber à leurs attaques réitérées. Après les avoir tous vus périr l'un après l'autre à ses côtés ; Daoustalikan lui-même percé de plusieurs coups tomba mort de dessus son éléphant ; & cet événement n'eut pas plutôt été apperçu du reste de l'armée, que ce ne fut plus qu'une déroute générale. Pres

que tous les Officiers Généraux qui accompagnoient le Nabab, furent tués & foulés aux pieds des éléphants, qui enfonçoient dans la boue jusqu'à mi-jambe, la terre ayant été détrempee par la pluie de la nuit précédente, qui avoit continué toute la matinée. Jamais champ de bataille n'offrit un spectacle plus affreux & plus terrible. De quelque côté qu'on portât ses regards, on n'appercevoit que des chevaux ou des éléphants blessés & furieux renversés pêle-mêle avec les Officiers & les Soldats, faisant de vains efforts pour se retirer des borbiers sanglans où ils étoient enfoncés, & foulant aux pieds des monceaux de morts & de blessés, qu'ils achevoient enfin d'écraser par leur chute, ou de mettre en pieces avec leurs dents & avec leur trompe. Tout ce qui résista fut passé au fil de l'épée, ou fait pri-

sonnier par les Marattes ; le reste de l'armée vaincue trouva son salut dans la fuite. Quelques recherches que l'on fit, on ne put jamais retrouver le corps du Nabab, non plus que ceux de plusieurs de ses Officiers Généraux qui n'ont plus reparu depuis, ayant été sans doute écrasés par les éléphants, ensevelis dans la boue, & confondus dans la multitude des morts, sans qu'il fût possible de les reconnoître. Cette sanglante bataille se donna le 20 Mai 1740, environ à quarante lieues à l'Ouest de la Ville de Pondichery.

Le bruit de cette défaite & de la mort du Nabab s'étant répandu dans le pays, y causa une consternation qu'il est plus facile d'imaginer que de décrire. Les François eux-mêmes, lorsque la nouvelle en fut portée à Pondichery, eurent peine à y ajouter foi. Mais il ne fut

plus possible d'en douter, quand quelques heures après on vit arriver au pied des murailles les débris de l'armée Mogole, & une prodigieuse multitude de Peuple, Maures & Gentils, qui croyant que l'ennemi marchoit sur leurs traces, demandoient à grands cris qu'on leur accordât un azile dans cette Ville. C'étoit dans cette désolation générale un des endroits de la côte, où ils croyoient être le plus en sûreté, tant à cause de la forteresse, des murs & des bastions dont la place étoit défendue, qui étoient en bon état, & garnis d'une nombreuse artillerie, qu'en égard à la réputation que la Nation s'étoit faite dans le pays. La foule des fugitifs devint si grande, que l'on fut obligé de fermer les portes de la Ville; on laissa seulement ouverte celle de Valdaour, dont on renforça la garde, afin d'empêcher le désordre.

1740.  
Mahamed  
Cha.

Les gens de guerre eurent ordre de s'arrêter hors de la Ville, & de camper le long des murs. On concevroit à peine la quantité de grains & de bagages, le nombre des marchands, des femmes & des enfans qui entrèrent alors à Pondichery, Tout ce qui ne put trouver place dans les maisons, fut obligé de rester dans les rues, qui en peu de tems se trouverent si remplies, que le cinquieme jour après la bataille, c'est-à-dire, le 25 Mai, on pouvoit à peine y passer.

Ce spectacle fut suivi d'un autre; qui n'étoit pas moins touchant. La veuve du Nabab Daoustalikan qui avoit été tué dans le combat, se présenta à la porte de Valdaour suivie de toute sa famille, implorant la protection du Roi, & demandant avec instance d'être reçue dans la Ville où elle apportoit tout ce

1740.  
Mabamet-  
Kha.

La veuve  
du Nabab  
d'Arcatte se  
réfugie à  
Pondichery  
avec sa fa-  
mille.

qu'elle avoit pû ramasser d'or, d'argent, de pierreries & autres effets précieux. La conjoncture étoit délicate. La politique d'un Chef de colonie doit être de ménager également tous les Peuples qui l'ont reçu & le souffrent sur leurs terres; s'ils sont divisés, il ne peut se déclarer en faveur de l'un sans s'exposer à mécontenter le parti contraire. Dans les circonstances présentes, si l'on accordoit à la veuve du Nabab l'entrée dans Pondichéry, n'étoit-il pas à craindre qu'instruits du lieu de sa retraite, informés qu'elle y avoit apporté avec elle toutes ses richesses, les Mahrattes ne se déterminassent à venir faire le siège de cette ville dans la vue de se rendre maîtres de tous les trésors? D'un autre côté, comment refuser à une famille désolée un azile, auquel tous les malheureux ont droit d'aspirer; & si, com-

1740.  
Mahamet  
Cha.

me cela pouvoit arriver, la moindre révolution faisoit changer de face aux affaires, si Sabderalikan, fils & héritier du dernier Nabab, venoit à bout de chasser les Marattes du pays & de les obliger de se retirer, pouvoit-on raisonnablement se flatter que ce Seigneur, & tous les Officiers Mogois avec lesquels on avoit toujours vécu jusqu'alors dans une parfaite intelligence, pardonassent jamais aux François d'avoir refusé l'entrée de leur ville à leurs meres, à leurs femmes, à leurs enfans, dans un besoin aussi pressant & une occasion aussi critique ? Ces dernières raisons déterminèrent le Gouverneur & le Conseil de Pondichery à accorder à la famille du Nabab la protection du Pavillon François, & une retraite dans la ville. Elle y fut reçue à son entrée avec tous les honneurs qui

1740.  
Mahamet-  
Chah

Et veuve  
du Nabab  
d'Aracan le  
réfugié à  
Pondichery  
avec sa fa-  
mille.

lui étoient dûs. Les femmes, les filles & les neveux du Nabab étoient portés dans vingt Palanquins escortés de 1500 Cavaliers, & accompagnés de quatre-vingts éléphants, de 800 chameaux, & de plus de deux cens carosses traînés par des bœufs, dans lesquels étoient leurs domestiques; ils étoient suivis outre cela de plus de 2000 bêtes de charge. M. Dumas alla les recevoir à la porte de la ville; toute la garnison étoit sous les armes, bordant les remparts, qui les saluerent d'une triple décharge d'artillerie: de-là ils furent conduits dans les logemens qui leur avoient été destinés. Les Officiers Mogols parurent pénétrés de l'accueil favorable qu'on leur fit en cette occasion. Le bon ordre qui régnoit dans la ville, les fortifications bien entretenues, la nombreuse artillerie qui les défendoit, étoient pour eux autant

1740.  
Mahameta  
Chia.

1740.  
Mahamet-  
Cha.

de sujets d'admiration. Ils se félicitoient les uns les autres d'avoir préféré la Nation Française à toutes les autres Nations Européennes établies dans le pays, pour venir chercher auprès d'elle un azile contre la fureur de leurs ennemis.

Deux jours après le combat du Canamay, Sabderalikan arriva à deux journées d'Arcatte à la tête de quatre mille chevaux; mais ayant appris la mort de son pere & la défaite de son armée, il rebroussa aussitôt chemin, & gagna en diligence la forteresse de Velour située à six lieues au Nord d'Arcatte, où il s'enferma. Là considérant qu'il lui étoit impossible de rétablir ses affaires par la voie des armes, il prit le parti de tenter un accommodement, & députa aux Marattes qui étoient alors à Arcatte dont ils s'étoient emparés;

pour leur faire des propositions. Elles furent acceptées après quelques négociations ; & la paix fut conclue entr'eux aux conditions suivantes : (a) Que Sabderalikan qui avoit succédé à son pere dans le Gouvernement d'Arcatte , rentreroit en possession de cette place ; qu'il payeroit aux Marattes cent

1740.  
Mahamets  
Cha.

(a) Je ne conçois pas où M. l'Abbé Guyon a pu prendre ce qu'il écrit dans son *Hist. des Indes*, Tom. III. p. 294. & *suiv.* qu'une des raisons qui déterminèrent le Général Maratte à souscrire à ce traité, fut que Nazer-Singue Souba de Golconde s'étoit mis en marche pour venir l'attaquer avec une armée de plus de 200 mille hommes, n'ayant été retenu sur la route que par le débordement du Quichena. Car 1°. comment le Quichena se trouvoit-il débordé au mois d'Août, qui ordinairement n'est pas la saison des pluies au Carnate ? 2°. Comment Nazer-Singue pouvoit-il être alors Souba de Golconde, puisque Nizam-Moulouk son pere étoit encore, & le fut jusqu'à sa mort ? 3°. Comment Nazer-Singue pouvoit-il marcher alors contre les Marattes avec une armée, puisque, comme on le verra par la suite de cette Histoire, dans ce tems-là son pere Nizam le tenoit comme prisonnier ? 4°. Enfin si la crainte de l'arrivée de Nazer-Singue put obliger les Marattes à traiter avec Sabderalikan, comment est-il possible qu'ils soient demeurés encore plus de huit mois depuis dans ces quartiers, où ils firent le siege de Trichenapaly ?

1740.  
Mahamets-  
Cha.

laks de Roupies , c'est - à - dire , vingt - quatre millions de notre monnoie ; qu'il évacueroit toutes les terres de Trichenapaly & de Tanjaor ; qu'il joindroit ses forces à celles des Marattes pour en chasser son beau - frere Chandasahab ; qu'enfin les Princes Gentils de la côte de Coromandel seroient remis en possession de toutes les terres dont ils étoient maîtres avant la guerre. Ce traité fut signé à Arcatte à la fin du mois d'Août 1740.

Tandis qu'il se négocioit , la mere de Sabderalikan , sa femme & toute sa famille étoient à Pondichery , d'où elles l'informerent de l'accueil favorable qu'elles avoient reçu des François , & des honneurs qui leur avoient été rendus dans cette ville. Ces nouvelles engagerent le Nabab , aussitôt qu'il eut fait sa paix avec les Marattes , à se rendre à Pondichery pour voir & consoler

sa mere, & pour la ramener avec  
lui à Arcatte. Il y arriva à la fin <sup>1740.</sup>  
du même mois d'Août à la tête de <sup>Mahamets</sup> Cha.  
cinq cens chevaux, & accompagné  
d'une suite fort nombreuse, & y fut  
reçu avec toute la distinction dûe à  
sa personne & à son rang. Il y de-  
meura dix-sept jours, pendant les-  
quels il fit présent à M. Dumas des  
aldées ou villages d'Archiouac &  
de Tindouvanatam, & lui en fit  
expédier les Paravanas. Il en partit  
ensuite fort satisfait de la Nation,  
ramenant avec lui sa mere, sa fem-  
me & ses enfans. Il laissa seulement  
dans la ville sa sœur, femme de  
Chandasaheb, qui avoit refusé d'ac-  
céder au traité fait avec les Marat-  
tes, & qui loin d'évacuer la ville  
de Trichenapaly, s'y étoit renfer-  
mé avec une nombreuse garnison,  
résolu de la défendre jusqu'à la der-  
niere extrémité. Plusieurs Dames  
& Seigneurs Mogols de son par-

ti restèrent aussi à Pondichery.

1740.

Mahamet-

Cha.

Les Marattes de leur côté après avoir reçu de Sabderalikan une partie de la somme dont ils étoient convenus, s'étoient retirés à dix ou douze journées d'Arcatte, attendant le reste du paiement, & l'exécution des autres articles du traité. Mais les deux Princes Mogols se mettoient peu en devoir d'y satisfaire. Chandasaheb refusoit constamment de rendre la ville & les terres de Trichenapaly, & Sabderalikan dont le pays étoit ruiné & les finances épuisées, étoit dans l'impuissance d'achever de remplir les engagements qu'il avoit pris avec eux. En vain ils menaçoient de revenir à la charge, & de rentrer dans le Carnate; le Nabab qui se sentoit hors d'état de les contenir, traînoit les choses en longueur, attendant du tems quelque révolution qui le délivrât de leurs

poursuites. Fatigués enfin de ses délais , après être demeurés plus de deux mois dans les montagnes pour rafraîchir leurs troupes , & pour laisser passer la saison des grandes chaleurs , ils se remirent en marche , & prirent le chemin d'Arcatte.

1740.  
Mahamet-  
Cha.

Sabderalikan en fut effrayé ; il fit vendre aussi-tôt tout ce qu'il avoit de pierreries , & envoya au Général des Marattes tout l'argent qu'il put ramasser. En même-tems à force de prieres & de promesses il les engagea à lui donner quartier , & à tourner leurs armes contre Trichenapaly. Ils arriverent devant cette ville au mois de Décembre ; & après l'avoir investie , ils ouvrirent le 15 la tranchée devant la place. Suivant les lettres écrites de leur camp à Pondichery au commencement de Janvier, leur armée étoit alors composée de 70

Siege de  
Trichenapaly  
par les  
Marattes.

1740.  
Mahamet-  
Cha.

mille Cavaliers & d'environ 55 mille hommes d'Infanterie, dont la plus grande partie leur avoit été fournie par les Princes Gentils du pays. On y comptoit outre cela cent éléphants & plus de vingt mille bœufs. Toute cette armée étoit campée à une demi-lieue de la ville. A l'égard de Chandasaheb, il avoit dans la forteresse deux mille Cavaliers & cinq mille hommes de pied; mais les vivres & les munitions ne répondoient pas à une garnison aussi nombreuse. Il n'y avoit dans la ville du ris & de l'eau que pour un mois; & l'on y manquoit absolument de paille, d'huile, de beurre, & même de poudre. Les Cavaliers demandoient à sortir de la place, parce que tous leurs chevaux y mouroient; enforte que le cinq Janvier on ne comptoit pas qu'elle pût tenir enore plus de dix jours.

Ce fut au commencement de ce  
siège, que les Marattes ayant appris  
que la femme & les enfans de  
Chandasaheb étoient à Pondiche-  
ry, informés d'ailleurs que les  
François avoient donné retraite  
dans leur ville à tous les Officiers  
Mogols qui avoient échappé à la  
défaite du Canamay, & ne doutant  
point qu'il n'y eussent transporté  
toutes leurs richesses, formerent le  
dessein de se rendre maîtres de cet-  
te place après la réduction de Tri-  
chenapaly, qui ne leur paroissoit  
pas devoir être fort éloignée. Cette  
résolution fut suivie de plusieurs  
lettres pleines de reproches & de  
menaces, qu'ils écrivirent à M.  
Dumas. Voici la première qu'il re-  
çut de Ragogi leur Général.

» Ragogi - Boussoula Senasa-  
» heb Souba, à M. le Chevalier  
» Dumas Gouverneur de Pon-

1741.  
Lettres me-  
naçantes qu'  
ils écrivent  
à M. Dumas

1741.  
Mahamet-  
Cha.

» dichery , Ram - Ram ( a )  
 » Je suis en bonne santé ; il  
 » faut m'écrire l'état de la vôtre.  
 » Depuis que nous sommes venus  
 » dans ce pays , nous vous avons  
 » écrit plusieurs lettres sans que  
 » vous nous ayez fait aucune ré-  
 » ponse ; cela nous a fait penser  
 » que vous êtes ingrat envers nous  
 » & de nos ennemis , & nous a dé-  
 » terminés à envoyer notre armée  
 » contre vous. Sur ces entrefaites  
 » Apagi Vitel , fils de Vitel Naga-  
 » nadou un de nos anciens servi-  
 » teurs , que notre Roi avoit pris  
 » autrefois à son service , est venu  
 » me trouver , & m'a parlé de  
 » vous en bons termes : ce qu'il  
 » m'en a dit m'a fait beaucoup de  
 » plaisir.  
 » Souvenez-vous que nous vous

( a ) C'est le nom du Dieu Rama répété. Les  
 Indiens Gentils s'en servent au commencement  
 de leurs lettres au lieu de salut.

» avons placé anciennement dans  
» l'endroit où vous êtes , & donné  
» la ville de Pondichery. Il nous  
» paroissoit que vous en étiez mé-  
» connoissant ; mais Apagi Vitel (a)  
» nous a fait entendre le contraire :  
« il nous a assuré que vous étiez  
» un Seigneur juste , & que vous  
» ne manquiez jamais à votre pa-  
» role. Nous avons aussi pensé que  
» vous agiriez pour nous appaiser  
» conformément à ce que notre  
» ancien serviteur Vitel Nagana-  
» dou régleroit avec vous. Après  
« avoir été informés de tout cela ,  
» nous avons en leur considération  
» différé de quelques jours d'en-  
» voyer notre armée, & avons com-  
» mandé à tous nos Gemidars (b)  
» de ne point vous attaquer jusqu'à  
» nouvel ordre.

1741.  
Mahamet,  
Cha.

(a) Les deux Vitel , pere & fils , étoient des  
sûpions , qui trompoient M. Dumas.

(b) Les Gemidars sont des Officiers de Cava-  
lerie.

1741.  
Mahamet-  
Cha.

» Il faut qu'à l'avenir vous vous  
 « fassiez informer de tout ce que  
 » nous vous avons écrit , & que  
 » vous nous envoyiez au plutôt vo-  
 » tre réponse. Il faut aussi que sans  
 » délai vous pensiez sérieusement à  
 » la façon dont il convient que  
 » vous fassiez amitié avec nous ,  
 » afin que vous soyez stable & tran-  
 » quille. J'ai dit à Apagi Vitel tout  
 » ce que je veux que vous sçachiez  
 » à ce sujet ; vous pourrez l'ap-  
 » prendre par sa lettre. J'ai aussi  
 » expliqué mes intentions à Balo-  
 » gi Naganada. Il faut que vous  
 » envoyiez au plutôt votre Vaquil  
 » (a) avec lui , pour finir inces-  
 » samment pour ce qui vous re-  
 » garde , & convenir de la somme  
 » que vous payerez. Je vous or-  
 » donne de plus de lui donner  
 » deux cens Pagodes ; il faut que

(a) Vaquil est une espece de Secrétaire ou  
 d'homme d'affaires.

vous les lui donniez sur le champ.

» Le 12 du mois de Saval. Je  
» n'ai autre chose à vous mander.

1741.  
Mahamessi  
Cha.

Cette lettre du Général des Marattes arriva à Pondichery le 20 Janvier 1741, & le lendemain le Gouverneur y fit la réponse suivante.

» Le Gouverneur Général de  
» Pondichery, à Ragogi-Bouffou-  
» la Général des Marattes, salut.

» J'ai reçu la lettre que vous  
» m'avez fait l'honneur de m'écrire,  
» & m'en suis fait expliquer le con-  
» tenu. Vous me dites que vous  
» m'avez plusieurs fois écrit, & que  
» je ne vous ai fait aucune répon-  
» se : je sçais trop ce que je dois à  
» un Seigneur tel que vous, pour  
» commettre une pareille faute.  
» Avant la lettre à laquelle je ré-  
» ponds actuellement, je n'en ai  
» reçu aucune autre de votre Sei-  
» gneurie. Si elle m'a écrit, il faut

1741.  
Mahamet-  
Cha.

» que ceux à qui elle a remis sa let-  
» tre ayent jugé à propos de la gar-  
» der , afin que ne recevant point  
» ma réponse , cela vous indisposât  
» contre moi & ma Nation.

» Votre Seigneurie me marque,  
» qu'elle étoit dans l'intention d'en-  
» voyer son armée contre nous.  
» Quel sujet avez - vous de vous  
» plaindre des François ? en  
» quelle occasion vous ont-ils of-  
» fensé ? Ils ont au contraire con-  
» servé jusqu'à présent une recon-  
» noissance parfaite des faveurs  
» qu'ils ont reçues des Princes vos  
» ancêtres ; & quoique vous fussiez  
» fort éloigné de nous , nous n'a-  
» vons jamais discontinué un instant  
» d'exécuter tout ce que nous vous  
» avons promis , ayant toujours  
» protégé les Gentils & les gens de  
» votre Nation , qui ont ici leurs  
» temples , & leur religion qu'ils  
» exercent

» exercent avec liberté & tran-  
» quillité.

1741.  
Mahaméta  
Cha.

» Votre Seigneurie doit aussi  
» sçavoir, que nous rendons à un  
» chacun la justice la plus exacte ;  
» que l'on vit dans Pondichery à  
» l'abri de toute oppression, & que  
» le Roi de France notre Maître ;  
» dont la justice & la puissance sont  
» connues par toute la terre, nous  
» puniroit, si nous étions capables  
» de faire la moindre chose contre  
» ses ordres & ses intentions.

» Cela étant ainsi, quelle raison  
» votre Seigneurie pourroit-elle  
» avoir de nous faire la guerre, &  
» que peut-elle attendre de nous ?  
» La France notre patrie n'a ni or  
» ni argent ; celui que nous appor-  
» tons dans ce pays pour acheter  
» des marchandises, nous vient des  
» pays étrangers : on ne tire du  
» nôtre que du fer & des Soldats,  
» que nous n'employons cepend

» dant que contre ceux qui nous  
 » attaquent injustement.

741.

Mahamet.

Cha.

» Nous souhaitons de tout notre  
 » cœur de vivre en bonne amitié  
 » avec vous ; & si nous pouvons  
 » vous servir en quelque chose ;  
 » nous le ferons avec plaisir. Vous  
 » devez donc regarder notre ville  
 » comme la vôtre. Si votre Sei-  
 » gneurie veut m'envoyer un passe-  
 » port , j'enverrai une personne  
 » de confiance pour vous saluer de  
 » ma part ; mais je vous prie de me  
 » dispenser de me servir de l'entre-  
 » mise d'Apagi Vitel , fils de Vitel  
 » Naganadou , qui ne cherche qu'à  
 » nous trahir , & à tromper votre  
 » Seigneurie.

» Je prie le Tout-puissant de vous  
 » combler de ses faveurs , & de  
 » vous donner la victoire sur tous  
 » vos ennemis. A Pondichery , ce  
 » 21 Janvier 1741. »

Ces lettres furent suivies de quel-

ques autres ; il y en eut une surtout, par laquelle le même Ragogi insistoit beaucoup sur ce que les François, disoit-il, n'avoient obtenu un établissement dans l'Inde du grand Maha-Raja Roi des Mahrattes, qu'à condition de lui payer chaque année un tribut ; ce qu'ils n'avoient point encore exécuté. Il vouloit parler sans doute de la permission accordée aux François par Sevagi dans les commencemens de l'établissement de la Compagnie à Pondichery. Ragogi reprochoit aussi à la Nation l'asile qu'elle avoit accordé à la veuve du Nabab d'Arcatte & à sa famille après la malheureuse journée du Canamay, & demandoit que les François lui livrassent la femme de Chandasahab avec tous ses trésors, ses pierrieres & ses autres effets, menaçant en cas de refus de les en rendre responsables.

1741.  
Mahamet-  
Cha.

Cette lettre ne fut reçue à Pondichery que le 13 de Février ; & le 27 du même mois le Gouverneur y répondit , en représentant au Général Maratte , qu'il étoit inoui que ses prédecesseurs fussent convenus de payer le tribut dont il parloit ; qu'on ne l'avoit jamais demandé ; qu'il étoit impossible d'en représenter aucun titre ; & qu'il étoit contre la justice de vouloir exiger de lui une chose , qui jusques - là n'avoit jamais été en usage.

A l'égard de l'asile que la Nation avoit accordé après la bataille du Canamay à la mere de Sabderalikan , à sa femme & à ses enfans , il disoit que l'état déplorable où cette famille désolée s'étoit trouvé réduite par la mort du Nabab Daoustalikan , & l'amitié qui régnoit depuis long - tems entre ce Seigneur & les François , ne leur avoient

pas permis de refuser une retraite à des personnes aussi respectables, qui dans leur malheur venoient se réfugier dans leur ville; que non-seulement il y auroit eu de l'inhumanité à les refuser, mais que ç'auroit été le plus grand affront; & que les François n'étoient pas venus aux Indes pour y donner de pareils exemples; qu'au reste dans les mêmes circonstances, si quelques Seigneurs Marattes ou Gentils eussent eu recours à leur protection, ils en auroient usé envers eux avec la même générosité.

Il ajoutoit au sujet de la femme de Chandasaheb, que cette Dame n'étant venue à Pondichery que par occasion pour y voir sa mere, & sans aucun dessein de s'y fixer, puisqu'il n'y avoit encore alors aucun mouvement du côté de Trichenapaly, elle n'y avoit par conséquent apporté avec elle aucuns effets, ni

1741.  
Mahamet-  
Echa

or, ni argent, ni trésor, ni pierres  
ries; que quelque tems après sa  
mere étant retournée à Arcatte, &  
elle se disposant de même à aller re-  
joindre son mari, elle avoit appris  
qu'il y avoit des troubles dans ce  
pays-là, & qu'ils y avoient porté  
la guerre, ce qui lui avoit fait pren-  
dre la résolution de rester; qu'en  
conséquence la Nation lui avoit  
accordé la protection du Pavillon;  
& qu'après cette démarche, non-  
seulement il étoit contre la raison  
de demander que les François la  
livrassent à ses ennemis, mais que  
s'ils le faisoient, ce seroit violer  
dans la personne de cette Dame les  
droits sacrés de l'hospitalité, qui  
étoient respectés des Peuples mê-  
mes les plus barbares.

Préparatifs  
faits à Pon-  
dichery en  
cas de siege.

Pendant cette négociation on  
faisoit à Pondichery tous les prépa-  
ratifs nécessaires pour mettre la  
Ville hors d'insulte, s'il prenoit en-

Vie aux Marattes de l'attaquer. Après l'avoir pourvue de toutes les munitions de guerre & de bouche dont on pouvoit avoir besoin dans le cas d'un siege, M. Dumas considérant que la garnison n'étoit pas suffisante à beaucoup près pour défendre une place d'une aussi grande étendue, commença par armer tous les Employés de la Compagnie & les habitans Européens, dont il forma des Compagnies d'Infanterie, qu'on exerçoit tous les jours au service de la mousqueterie & du canon. Ensuite il choisit parmi les Indiens tous ceux qui étoient en état de porter les armes, qu'il partagea en Régimens; ce qui lui donna un corps de quatre à cinq mille Fantassins, Malabars & Mahométans, sur lesquels on ne pouvoit pas beaucoup compter dans l'occasion, mais qui montant la garde régulièrement & faisant le service

sur les ramparts , pouvoient soulager de beaucoup la garnison. Outre cela il fit débarquer & mettre à terre tous les équipages des vaisseaux François qui étoient alors en rade ; ils furent distribués & fixés à des postes pour le service du canon , auquel les Matelots sont infiniment plus experts que les troupes de terre. Enfin il écrivit aux Conseils des Isles de France & de Bourbon , pour les engager par les motifs les plus pressans à envoyer promptement à Pondichery tous les secours qui dépendroient d'eux. On doit cette justice aux Conseils de ces deux Isles , qu'ils ne négligerent aucuns soins pour faire embarquer au plutôt sur plusieurs petits vaisseaux un détachement de 400 hommes de troupes réglées , de quantité d'Officiers & de Volontaires , qui tous brûloient d'impatience de secourir leurs freres

1741.

Mahamet-

Cha.

qu'ils croyoient réduits aux abois.

Si ce secours fut inutile pour une ville qui ne fut point attaquée, & où il n'arriva que dans le mois de Juin suivant, il servit au moins à faire beaucoup d'impression, tant sur l'esprit des Naturels du pays, que sur celui des autres Nations Européennes établies sur cette côte.

Tandis qu'on prenoit ces précautions sages & nécessaires dans les circonstances, M. de Cossigny, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Bretagne & alors Ingénieur en chef à Pondichery, Officier distingué par ses talens & par son mérite, travailloit à mettre les fortifications de la place en état de ne redouter aucune insulte; & il s'y employa avec tant d'activité, qu'au bout d'environ deux mois ses dix-sept Bastions furent en état de recevoir 142 pièces de canon parfaitement établies. En même-

1741.  
Mahameks  
Cha

1741.  
Mahanct-  
Cha.

tems pour couvrir les portes de la ville, il fit élever au devant des quatre principales un ravelin environné d'un fossé avec sa banquette. A l'égard des deux autres petites portes voisines de la mer, il se contenta de les faire hérissier en dehors de fortes pointes de fer bien affilées, & de quatre pouces de longueur sur un bon pouce de large. Ces pointes étoient arrêtées sur deux semelles de bois bien sain, qui pouvoient s'appliquer en dehors par le moyen de deux écroues. Cette invention étoit d'autant plus utile, que lorsque les Indiens assiegent une place dont les portes ne sont pas ainsi fraisées de pointes de fer, ils font avancer un éléphant blindé par devant pour le garantir des coups de fleches, qui de sa trompe, ou d'un coup d'épaule, fracasse & jette une porte à dix pas en dedans. Il n'y a ni verrouils, ni

gonds, ni pentures de portes, qui puissent résister à deux ou trois coups redoublés d'un éléphant de guerre dressé à ce manège.

1741.  
Mahameti  
Cha.

D'un autre côté, les Marattes voyant que leurs lettres étoient inutiles, crurent que leurs menaces auroient plus d'effet, s'ils les appuyoient de quelques troupes. Dans cette vue ils firent un détachement de huit mille chevaux, qui s'avancant du côté de la mer, se présentèrent devant Portenove, à sept lieues au Sud de Pondichery. Comme cette place est toute ouverte & sans défense, ils s'en rendirent maîtres sans opposition, & la mirent au pillage à plusieurs reprises. Les loges (a) Hollandoise, Angloise & Françoise eurent le

Courtes des  
Marattes sur  
la côte.

(a) Les Européens établis aux Indes appellent loges, les maisons qui leur servent de demeures & de magasins, quand le Chef du commerce n'y fait pas sa résidence; c'est ce que l'on nomme autrement un Comptoir.

1741.  
Mahamet-  
Cha.

même fort ; les Marattes enlevèrent toutes les marchandises qu'ils y trouverent.

Après cette expédition ils se replierent vers le Nord, & allerent attaquer Goudelour, établissement des Anglois à quatre lieues au Sud de Pondichery, qu'ils pillerent encore malgré le canon du Fort Saint-David, qui ne put les en empêcher. Ils s'avancerent ensuite jusqu'au village d'Archionac, distant d'une lieue & demie de Pondichery, sans oser approcher plus près de la Ville. De-là ils députerent un de leurs principaux Officiers au Gouverneur, pour réiterer les menaces & les mêmes demandes qu'ils avoient faites, protestant qu'en cas de refus ils avoient ordre d'empêcher qu'il entrât aucuns vivres dans Pondichery, & qu'aussitôt après la réduction de Trichena-paly, qui ne pouvoit pas tenir, di-

soient - ils , encore plus de quinze jours , toute leur armée viendroit assiéger la place dans les formes. Le Gouverneur reçut poliment cet Officier , qui étoit un homme d'esprit & de mérite ; il lui fit voir l'état de la ville , & l'artillerie qui la défendoit , & le renvoya sans paroître émû de ses menaces , & sans lui accorder aucune de ses demandes.

On ne doit pas oublier à cette occasion un trait , dont l'invention fut dûe au même M. de Cossigny dont j'ai parlé ; il contribua peut-être autant que toute autre chose à faire perdre aux Marattes l'envie d'attaquer les François. Comme on conduisoit leur Envoyé dans les dehors de la place pour lui en faire mieux voir les fortifications , quelques fougasses que cet Officier avoit fait creuser de distance en distance , & qu'il avoit fait charger de caisses remplies de pierres , allumées par

1741.

Mahamets  
Cha.

1741.  
Mahamé-  
Char

quelques saucissons qui communi-  
quoient à la Ville, vinrent à jouer  
sur le passage de ce Député, em-  
portant avec elles toutes les pierres  
& toutes les terres des environs.  
L'Officier Maratte fut si effrayé de  
l'effet de ces fougasses, qu'il re-  
tourna joindre son détachement  
très - persuadé que tous les dehors  
de Pondichery étoient minés, &  
que s'ils entreprenoient de l'assié-  
ger, ils ne pourroient en appro-  
cher sans voir sauter en l'air toute  
leur Cavalerie.

En même - tems sur les avis que  
reçut M. Dumas de l'arrivée de  
quelques partis ennemis qui pil-  
loient Oulgaré & Ariancoupam,  
villages appartenans à la Compa-  
gnie, & distans de Pondichery  
d'environ une demi-lieue, il fit for-  
tir pour les charger un détache-  
ment de deux cens Grenadiers &  
de quelques Volontaires comman-

dés par le même M. de Coffigny. Mais les Marattes les ayant apperçus, & le Fort d'Ariancoupan leur ayant tiré quelques volées de canon, ils se retirèrent; en même-tems leur détachement s'éloigna, & alla camper à cinq lieues à l'Ouest de Pondichery. Quelques jours après ils tomberent sur Conymer & Sadras, où les Hollandois ont des établissemens, qu'ils pillerent.

Cependant Trichenapaly étoit réduit aux dernières extrémités. Les Marattes avoient formé devant cette Ville quatre attaques, qu'ils poufferent à la sappe, & avec des galleries fort bien construites; & quoique ce siege fût plus long qu'ils ne l'avoient imaginé d'abord, on jugeoit à leurs mouvemens & à toutes leurs dispositions qu'ils avoient résolu de ne point partir de là qu'ils ne fussent maîtres de la

1741.  
Mahame  
Cha.

Continua  
tion du siege  
de Trichen  
paly.

1741.  
Mahamet-  
Cha.

place, Chandasaheb de son côté étoit déterminé à la défendre tant qu'il lui resteroit un souffle de vie. Les Marattes instruits de sa résolution, avoient arboré le *Darmanchada*, ou Pavillon de paix, pour faire entendre aux habitans qu'ils pouvoient sortir de la Ville sans craindre de recevoir aucune insulte. En effet sur cette assurance tous les habitans l'abandonnerent, & se retirèrent du côté de Chirangham. Après leur départ, réduit à ses seules troupes, Chandasaheb voulut entamer avec l'ennemi une négociation qui ne lui réussit pas. Il députa à Ragogi un homme de confiance, qu'il chargea de lui offrir dix laks de Roupies (a). Le Ma-

(a) La Roupie est une monnoie d'argent des Indes un peu moins grande qu'une de nos piéces de 24 sols, & qui en a deux fois l'épaisseur. Elle porte d'un côté l'empreinte du Grand-Mogol, & vaut 48 sols de notre monnoie. On compte les Roupies par laks & par courous. Le lak vaut cent mille Roupies, ou 240 mille livres; & le courou vaut cent laks, c'est-à-dire 24 millions. Dix laks valent deux millions 400 mille liv. & trente laks sept millions 200 mille liv.

fatte accepta la proposition. » Qu'il  
» paye dix laks, dit-il, & qu'il  
» sorte de la place; mais s'il veut  
» la conserver & en demeurer le  
» maître, il faut qu'il donne trente  
» laks. »

1741.  
Mahamé  
Cha.

Cette réponse rapportée à Chan-  
dasaheb ne servit qu'à le confirmer  
dans la résolution qu'il avoit prise  
d'abord, de faire la plus longue &  
la plus vigoureuse résistance. Ce-  
pendant la place ne pouvoit tenir  
plus long-tems sans un prompt se-  
cours. Instruit du danger pressant  
qui le menaçoit, Barasaheb son fre-  
re qui avoit un petit Gouverne-  
ment aux environs de Pondiche-  
ry, ne perdit point de tems; il  
assembla promptement une armée  
de 25 mille hommes & une pro-  
digieuse quantité de vivres & de  
munitions, & se mit en marche  
pour aller se jeter dans Trichena-  
paly. Mais les Marattes qui n'igno-

Défaite de  
Barasaheb.

1741.  
Mahamer  
Cha.

roient pas les besoins de la place, la ferroient de si près, & en avoient si bien fermé toutes les avenues, que quand il parut, il lui fut impossible d'y pénétrer.

Désespéré d'avoir manqué son coup, & prévoyant tous les malheurs dont sa famille étoit menacée, s'il ne tentoit quelque grand effort pour dégager son frere, Barasaheb suivi de ses 25 mille hommes osa se présenter devant l'armée formidable des Marattes. Ragogi frappé de la témérité, & touché en même tems de la grandeur d'ame de ce jeune Seigneur qui venoit se livrer à lui en désespéré, sortit de ses lignes, & accepta le combat, après avoir donné par-tout des ordres exprès de ménager les jours de Barasaheb, & de le lui amener prisonnier. Les deux armées se choquerent : les Mogols fondirent comme des furieux sur les Marat-

tes ; mais ils furent aussitôt accablés par le grand nombre de ces derniers. Ce ne fut proprement qu'une déroute. Chandasaheb qui étoit sorti de Trichenapaly avec Pélite de sa garnison , voyant l'armée de son frere mise en fuite , & considérant qu'avec une aussi petite troupe que la sienne il ne pouvoit se flatter de faire pencher la victoire de son côté , rentra en bon ordre dans sa place , résolu plus que jamais de s'y défendre & de s'ensevelir sous ses ruines.

Barasaheb au désespoir de cet accident , mais toujours animé du desir de secourir son frere , traînant après lui les débris de sa petite armée , fit aussi sa retraite la rage dans le cœur , sans que les Marattes qui avoient éprouvé sa valeur eussent la hardiesse de le poursuivre. Ils rentrèrent dans leurs lignes. Pour lui après avoir rassemblé autour de

1741.  
Mahametsi  
Cha.

1741.  
Mahamed-  
Cha.

lui la plus grande partie des fuyards, il harangua cette troupe consternée ; & ce qu'on aura peine à croire , il entreprit de persuader à ces hommes à peine échappés à l'épée du vainqueur la nécessité de mourir avec honneur en se sacrifiant pour leur patrie , & de mettre par leur valeur leurs femmes & leurs enfans , leur Prince & leurs fortunes à couvert des insultes de l'ennemi.

La langue Indoustane est forte & mâle ; & les Mogols sont naturellement éloquens. Barasaheb réussit auprès de ses Soldats au-delà de ses espérances ; de sept mille hommes qui lui restoit & qui l'écoutoit , quatre mille s'écrierent tous d'une voix qu'ils vouloit mourir avec leur brave Général , ou pénétrer dans Trichenapaly. Barasaheb n'eut garde de laisser refroidir ce zèle de sa petite troupe ; il crut même

pouvoir dans l'ardeur qui l'animoit, la porter jusqu'à la férocité. Non content d'avoir convaincu ces hommes auparavant si foibles de la nécessité de mourir, il voulut leur prouver que pour aller plus courageusement à la mort, ils devoient eux-mêmes sacrifier leurs femmes, afin de les soustraire aux insultes des Marattes, qui les couvriroient d'infamie.

Que ne peut point sur les esprits la force du discours, lorsqu'il est manié par un homme adroit & aimé qui parle au nom de la patrie, & qui a affaire à des Peuples esclaves de leurs préjugés! Pour persuader ses Soldats par son propre exemple plus encore que par ses paroles, Barasaheb fit venir sa femme; & à la vûe de toute sa troupe, saisi d'une fureur aveugle, il lui plongea le poignard dans le sein. Tous les assistans furent frappés

1741.  
Mahamet-  
Cha.

d'horreur à la vûe de ce cruel spectacle, tous détournèrent leurs regards ; mais tous suivirent l'exemple barbare de leur Chef, & facri-  
fierent leurs femmes.

Après cette sanglante tragédie ; Barasaheb fit distribuer du Bangue (a) à toute sa troupe, & se mit en marche, traînant après lui une certaine quantité de sacs de ris. Il ne tarda pas à joindre l'ennemi, sur lequel il fondit comme un furieux. Le carnage fut d'abord épouvantable ; semblables à des lions, les Soldats Mogols donnoient mille morts avant que d'en recevoir une. Ils eussent été vainqueurs, si le courage seul étoit suffisant pour vaincre ; mais les Marattes étoient en si grand nombre, que malgré

(a) Le Bangue est une plante des Indes presque semblable au chanvre. Les Indiens en broient la graine & les feuilles dans de l'eau avec de l'Opium, & en font une boisson enivrante qui rend furieux.

leurs exploits étonnans , victimes  
de leur propre bravoure & lassés à  
force de tuer , les Maures furent  
bientôt immolés au ressentiment de  
leurs ennemis : tous furent égorgés  
& passés au fil de l'épée. Barasaheb  
lui-même , après avoir fait des pro-  
diges de valeur , refusa la vie qu'on  
lui offrit vingt fois , & ne cessa de  
tuer que lorsque les forces lui man-  
querent. Ragogi avoit donné des  
ordres précis de l'épargner ; mais  
les Soldats Marattes furieux de se  
voir massacrer par un téméraire qui  
refusoit de céder au plus grand  
nombre , après lui avoir crié plu-  
sieurs fois de se rendre , furent en-  
fin obligés de tirer sur lui , & ne  
cesserent que lorsqu'ils le virent  
tomber percé de vingt - deux bles-  
sures.

Après le combat , Ragogi fit  
chercher le corps de Barasaheb  
qu'il croyoit mort ; on le trouva

1741.  
Mahamet-  
Cha.

qui respiroit encore. On le porta avec les plus grandes précautions au Général Maratte, qui le voyant en cet état, ne put s'empêcher de verser des larmes. Ensuite lui adressant la parole d'un ton plein d'affection & de bonté : » Ah ! Barasaheb, » Barasaheb, lui dit - il, pourquoi » t'es-tu ainsi immolé toi - même à » ta propre fureur ? pourquoi n'as-tu pas assez bien pensé de ton ennemi pour le croire aussi généreux que toi ? Il vouloit être ton ami ; & connoissant la bravoure & la générosité de ton frere, il pouvoit te le rendre, & lui rendre en même - tems ses Etats. Toi-même l'as perdu ; & tu as forcé mes gens à te sacrifier à leur sûreté. Vis du moins à présent ; pour éprouver si les Marattes sont capables d'être vertueux. » Barasaheb avoit encore assez de force pour répondre ; mais il étoit trop

trop fier pour le faire : il auroit  
 crû demander grace, s'il eût dai-  
 gné parler à son ennemi; & il ne  
 vouloit que mourir. Aussi ne cher-  
 cha-t'il qu'à précipiter sa mort;  
 voyant qu'on lui avoit ôté toutes  
 ses armes, il arracha lui-même  
 une fleche qu'il avoit dans la tête,  
 & le fit avec tant de violence, que  
 dans le moment même il expira.  
 Ragogi pleura sincèrement sa per-  
 te; il avoit moins compté en faire  
 un prisonnier qu'un ami. Il fit cou-  
 vrir son corps des plus riches étof-  
 fes; & l'ayant fait mettre dans  
 un Palanquin magnifique, il le ren-  
 voya à son frere.

1741.  
 Mahamete  
 Cha.

Chandasaheb frappé de la mort  
 d'un frere qu'il aimoit tendrement,  
 & qui venoit de perdre la vie pour  
 le secourir, tomba dans le décou-  
 ragement, & dans une espece d'in-  
 sensibilité qui lui fit prendre deux  
 jours après le parti de rendre sa

Réduction  
 de Trichena-  
 paly. Chan-  
 dasaheb est  
 fait prison-  
 nier.

1741.  
Mahamet-  
Sha.

place, & de se rendre lui-même prisonnier de guerre. Le Général Maratte entra dans Trichenapaly le 26 Mars (a) au bout de trois mois de siege, & en enleva toutes les richesses. Il proposa au Prince Mogol de lui accorder la liberté moyennant une grande rançon; mais il demandoit des sommes si exorbitantes, que Chandasaheb qui se sentoît hors d'état d'y satisfaire, préféra de le suivre, dans l'espérance qu'avec le tems il rabattroit de ses prétentions. Après avoir mis une forte garnison dans Trichenapaly, Ragogi sortit des Provinces de Chandasaheb, traînant après lui son prisonnier (b),

(a) Et non pas le dernier Avril, comme le dit M. l'Abbé Guyon, Tom. III. p. 318.

(b) Il n'est donc pas vrai, comme le dit M. l'Abbé Guyon dans son *Hist. des Indes*, Tom. III. p. 318. que le Général des Marattes content de sa soumission, lui donna la vie & la liberté moyennant une forte rançon. La suite de cette Histoire prouvera encore mieux la fausseté de cette anecdote.

& reprit le chemin de ses montagnes.

1741.

Les Marates  
sortent de  
Carnate.

Avant son départ il avoit tenu un grand Conseil pour délibérer de quel côté il marcheroit. Plusieurs opinerent pour aller attaquer les établissemens, que les Européens avoient sur la côte; Ragogi fut d'un avis contraire (a). Mais parce qu'ils avoient publié fort haut, qu'après la prise de Trichenapaly ils iroient assiéger Pondichery, ils crurent pour sauver les apparences devoir observer quelques formalités, avant de paroître vouloir se désister de cette entreprise. Dans cette vûe ils introduisirent dans leur assemblée deux Députés, que le Gouverneur de Pondichery avoit envoyés vers eux, & qui y étoient toujours demeurés depuis; & ceux-

(a) Je passe à M. l'Abbé Guyon l'Historiette qu'il rapporte à ce sujet, Tom. III. p. 321. & suivantes. J'ai entre les mains les Mémoires qui lui ont fourni ce petit conte.

1741.  
Mahamer-  
Cha.

ci leur ayant représenté en plein Conseil ce qu'ils avoient déjà dit à chacun d'eux en particulier pour les détourner de ce dessein, ils parurent se rendre à leurs raisons. Il fut décidé que non-seulement ils renonceroient à leurs prétentions à cet égard, mais encore qu'ils enverroient un homme de considération à Pondichery porter un riche Serpeau (a) au Gouverneur, & lui demander son amitié. Ce Député partit deux jours après escorté de trois cens Cavaliers, & se rendit à Pondichery, où il fut parfaitement bien reçu. Il n'y demeura que quelques jours, au bout desquels il alla rejoindre l'armée des Marattes, qui sur la nouvelle d'une révolution arrivée dans le Carnate, regagnerent leur pays à grandes journées.

(a) Un Serpeau est un habillement magnifique, que les Princes Indiens & Magols envoient en présent & par honneur, comme les Turcs le font.

Cette révolution fut causée par la mort de Sabderalikan Nabab d'Arcatte. Ce Seigneur fut massacré dans une visite qu'il alla rendre à une de ses sœurs mariée au Nabab de Velour. On dit que ce fut cette sœur même qui excita son mari à le faire assassiner, dans l'espérance de pouvoir par sa mort monter sur le trône du Carnate. Ce Seigneur laissoit un fils; mais il étoit encore si jeune, que sans une protection puissante il étoit difficile qu'il pût se flatter de posséder jamais l'héritage de son pere & de ses ayeux. Iman - Saheb dont j'ai déjà parlé, ci - devant grand Trésorier de la Province d'Arcatte & parent de Chandasaheb, devenu depuis Nabab du côté de Masulipatan, entreprit de la lui procurer. Il se rendit à la Cour de Nizam-Moulouk, qui depuis l'invasion de Thamas-Kouli-Kan Roi de Perse dans l'In-

1742.  
Mort de  
Sabderalik-  
kan.

Entrée de  
Nizam-Mou-  
louk dans le  
Carnate.

1742.  
Mahamet-  
Cha.

doustan , avoit joint à ses autres qualités celles de Régent de l'Empire & de Tuteur de l'Empereur ; & il lui représenta si vivement l'état déplorable où les Provinces de Carnate & de Maduré étoient réduites , & les grands avantages qu'il pouvoit retirer s'il s'y présentoit avec une armée , que ce Seigneur ne balança point à faire marcher ses troupes de ce côté - là. Iman-Sahab eut d'autant moins de peine à l'y déterminer , qu'étant Prêtre de la Loi Mahométane , il sçut intéresser la religion dans ses remontrances.

(a) Suivant les observations faites à son armée , lorsqu'elle entra dans le Carnate , elle étoit composée de 70 mille Cavaliers très-bien

(a) Cette description pompeuse de la marche de Nizam-Moulouk , ainsi que deux ou trois autres qu'on trouvera dans cette Histoire , n'y ont été placées , que pour donner une idée au Lecteur de ce qu'on appelle la *Pampore* , c'est-à-dire le faste des Indes.

montés, de 200 mille hommes  
d'Infanterie & de quinze mille Ma-  
rattes. Elle avoit avec elle deux  
mortiers & cinq cens pieces de ca-  
non, dont les grosses étoient traî-  
nées par des éléphants, & les petites  
par des bœufs. Toute cette artille-  
rie étoit distribuée à la tête, au  
centre & sur les ailes du camp;  
trois cens petites pieces accompa-  
gnoient la tente du Général. On  
comptoit dans cette armée douze  
cens éléphants, dont mille servoient  
à l'artillerie & au bagage; le reste  
étoit destiné au service de Nizam,  
de son fils & de leurs femmes. Il y  
avoit aussi cinquante chameaux  
chargés de gargouffes & de cartou-  
ches, & un nombre presque infini  
de bœufs, de vaches, de bulles,  
de chameaux & de moutons, avec  
une quantité prodigieuse de cha-  
rettes à quatre rouës qu'on avoit  
amenées d'Aureng-Abad. Les ba-

1742.  
Mahamets  
Cha

1742.  
Mahamet-  
Sha.

zars ou marchés étoient toujours bien fournis de toutes sortes de légumes.

Nizam - Moulouk dépensoit par jour cent mille roupies, c'est-à-dire, 24 mille livres : il étoit suivi de quarante Gemidars, ou Officiers de Cavalerie ; & dans la marche il étoit précédé d'un éléphant portant une espee de bâton, au bout duquel étoit une figure de tête de Crocodile ou Caymam dorée & la gueule béante. C'étoit une marque de dignité, que l'Empereur lui avoit accordée. Un autre éléphant portoit un étendart garni au bout d'une queue de cheval blanc, & représentant un croissant avec une main armée d'un sabre. Il avoit aussi à sa suite 500 Choupdars, ou porteurs d'ordres. Tous les Seigneurs du pays qui venoient lui rendre visite, se faisoient d'abord annoncer par leur titre de Nabab ;

Nizam en fut choqué. « Quoi ! dit-il, il y a dix-huit Nababs dans cette Province ; & je n'en sçai rien ? Certes les titres se multiplient bien vite ! Pour moi, je croyois qu'il n'y en avoit qu'un. » Il parloit ainsi, parce qu'il croyoit être le seul qui eût droit de porter ce nom. Aussi tous ces titres furent-ils bien-tôt supprimés ; & deux de ces Nababs s'étant encore fait annoncer sous ce nom, furent bastonnés par les Choupdars. Quand quelque Seigneur se présentoit, ceux-ci pour l'introduire ne se servoient plus que de ces termes, *votre esclave un tel demande à vous voir.* Le Seigneur admis à l'audience de Nizam, se tenoit éloigné & debout en sa présence, à moins que par grace & par faveur celui-ci ne lui fit signe de s'asseoir. Tous les Gemidars & autres Officiers étoient aussi debout derrière

1742.  
Mahamet-  
Oha.

lui, dans le respect & dans le silence : il ne leur parloit jamais qu'en peu de mots ; & ils lui répondoient toujours humblement , & en s'inclinant. Il aimoit fort les Européens , auxquels il parloit avec amitié , & avoit une estime particulière pour les François.

Dans les marches il y avoit une distance de cent pas entre Nizam & son fils Nazerfingue (a), qui portoit une chaîne de fer en signe de captivité ; il s'étoit révolté contre son pere , qui l'avoit fait prisonnier dans une bataille. Les femmes étoient tout-à-fait derriere , escortées d'un détachement considerable de Cavalerie , & chantoient les louanges de Nizam.

1743.  
Pacification  
de cette Province.

Son arrivée rétablit la tranquillité dans le Carnate. Il avoit commencé par le siege de Trichena-

(a) Nazerfingue , en Indoustan , épée tranchante de guerre.

paly , qu'il investit le 2 d'Août 1743 , & qui lui fut rendu le 25 du même mois. Coja Abdoulakan, ami intime de ce Seigneur , fut chargé de la conduite de ce siege , auquel il n'employa que des troupes de la Province. Après avoir retiré cette place des mains des Marattes , & en avoir purgé le pays , Nizam - Moulouk ne pensa plus qu'au retour. Avant son départ il donna le Gouvernement du Carnate & du Maduré au fils de Sabderalikan , neveu de Chandasaheb ; & parce qu'il n'étoit alors âgé que de huit à neuf ans , il nomma pour Régent pendant la minorité de ce jeune Seigneur un Soubdar de la suite appelé Anaverdikan (a) , qui avoit été Gouverneur de son fils Nazerfingue. Il lui recommanda fortement l'éducation du jeune Na-

1743.  
Mahamet  
Cha.

(a) Anaverdikan , en Indoustan , Soldat qui dispose bien sa troupe.

1743.  
Mahamst-  
Cha.

bab , qu'il abandonna à ses soins & à ceux du Nabab de Carapen (a).

Aussitôt qu'Anaverdikan se vit en possession des Etats qui venoient de lui être confiés , il pensa moins à les gouverner avec équité , qu'à les piller & à s'enrichir ; son avarice étoit insatiable. Du reste il paroissoit en user fort bien avec le jeune Nabab , qu'il traitoit avec tout le respect possible. Sur ces entrefaites ce jeune Prince ayant été invité aux noces d'un Seigneur Maure de ses parens , il s'y rendit accompagné de ses deux Gouverneurs & du fils du Nabab de Carapen , qui étoit à peu près de son âge. Le Nabab de Velour , après avoir fait assassiner Sabderalikan son beau - frere , ne cherchoit qu'une occasion favorable pour achever d'éteindre cette famille , qui par la

(a) Carapen est une forteresse du Carnate.

prison de Chandasaheb se trouvoit alors réduite au jeune Nabab, espérant qu'ensuite il lui seroit facile d'envahir sa succession; il crut pouvoir profiter de celle-ci. A force de présens & de promesses il gagna douze Soldats Patanes, qui après avoir pris du Bangué, entrèrent dans l'appartement où étoient les Nababs, tuerent les deux jeunes Princes de peur de méprise, & blessèrent à mort le Nabab de Carapen.

1743.  
Mahame  
Cha.

Nizam-Moulouk ne fut pas plus tôt instruit de cet accident funeste, que de sa propre autorité il donna le Gouvernement du Carnate & du Maduré à Anaverdikan, nomma Mafouskan (a) son fils aîné Nabab, avec droit de survivance, & fit Soubdar le cadet, appelé Ma-

Anaverdik  
kan fait Na  
bab d'Arcat

(a) Mafouskan signifie en langue Indoustane, Soldat victorieux. On verra dans la suite, à quelle occasion les troupes changerent son nom par mépris en celui de Papouskan, Pantouste de Soldat.

1743.  
Mahamec-  
Cha.

metalikan. Anaverdikan retint l'aîné auprès de lui, pour l'aider dans le gouvernement des affaires du Carnate & de Tanjaor, & donna au cadet le Commandement de Trichenapaly & du Maduré. Plusieurs des Gouverneurs des meilleures places du pays indignés de se voir soumis au nouveau Nabab, refuserent de le reconnoître, se couerent le joug, & s'érigerent en petits Souverains chacun dans leur Gouvernement. En même-tems pour ne pas attirer sur eux la colere de Nizam-Moulouk, ils lui envoyèrent le tribut qu'ils auroient dû payer au Nabab d'Arcatte. Du nombre de ces Gouverneurs rebelles furent ceux de Velour, qui comme je l'ai dit, est à six lieues d'Arcatte, de Valdaour à trois lieues de Pondichery, & de Sermonkoul à sept lieues de la même Ville. Anaverdikan mit tout en

œuvre pour les ramener à lui ; mais lorsqu'il vit que Nizam ne leur faisoit point un crime de leur révolte, comme lui seul n'étoit pas en état de les réduire par la force, il prit le parti de dissimuler.

Il étoit de l'intérêt du nouveau Nabab de ménager les Nations Européennes établies à la côte de Comorandel, sur-tout les François, qui ayant donné retraite & accordé leur protection à la famille de Chadasaheb, pouvoient dans la suite lui donner de l'embaras, & lui susciter des affaires assez fâcheuses. Pénétré de ces raisons dont il concevoit la solidité, Anaverdikan envoya d'abord une magnifique Ambassade à Pondichery, avec de grands présens pour le Gouverneur : c'étoit alors M. Dupleix, qui avoit remplacé M. Dumas sur la fin de l'année 1741. Peu de tems après Anaverdikan lui-même

1743.  
Mahamett  
Cha.

Il se rend  
à Pondichery.

vint lui rendre sa visite en qualité de Nabab. M. Dupleix, comme je le dirai plus bas, venoit d'être honoré du même titre par le Grand-Mogol, en considération des services qu'il avoit rendus à la Nation Mogole dans le Gange pendant qu'il étoit Gouverneur de Chandernagor; & cette dignité lui venant de l'Empereur même, lui donnoit le pas sur Anaverdikan qui ne la tenoit que de Nizam. Cependant comme ces Seigneurs Mogols sont en état de faire beaucoup de mal, les Européens sont forcés de les ménager, de se relâcher de leurs droits en leur faveur, & de les attacher à eux par des présens, & par les grands honneurs qu'ils leur font rendre.

Ce fut la conduite que tint M. Dupleix à l'égard d'Anaverdikan. Ce Nabab parut extrêmement satisfait de la manière dont il fut reçu

à Pondichery ; il y jura une amitié  
constante & solide pour la Nation  
Françoise , demanda qu'elle tint  
toujours un Agent auprès de lui ,  
& refusa de se prêter aux empresse-  
mens des Anglois , qui le sollici-  
toient vivement de les honorer de  
sa visite. La suite démentit bien de  
si beaux commencemens. Une liai-  
son intime avec les François n'of-  
froit à l'insatiable avidité du Nabab  
que de légers présens , beaucoup  
d'honneurs , & plus d'amitié : les  
Anglois au contraire lui donnoient  
beaucoup d'argent , & lui en pro-  
mettoient encore davantage ; rien  
ne leur coûtoit pour l'avoir dans  
leurs intérêts. La Nation Françoise  
a tenu dans ces circonstances  
une conduite toute différente ; sa  
valeur seule a mis les Mogols hors  
d'état de l'inquiéter : ils la crai-  
gnent aujourd'hui , ils la respec-  
tent ; & bien loin qu'ils lui soient

1743.  
Mahamets  
Cha.

à charge, il y a lieu d'espérer que dans la suite on les verra eux-mêmes cultiver son amitié & sa protection par des présens.

1743.  
Mahamer-  
Cha.

Telle étoit la situation des affaires de ce côté-là, lorsque la guerre s'alluma en Europe entre les François & les Anglois; malgré cela les deux Nations semblèrent pendant quelque tems se porter réciproquement à établir entr'elles une neutralité dans les Indes. Il n'est point de mon sujet d'examiner ici quels motifs empêcherent de suivre ce système également avantageux à l'une & à l'autre; il suffit de sçavoir que la neutralité n'eut point lieu. Les Anglois qui avoient commencé les premières hostilités sur mer, firent aussi les premières insultes sur terre. Alors le Gouverneur de Pondichery s'adressa au Nabab d'Arcatte pour se plaindre de ces hostilités, & l'engager à

1744.  
1745.  
Guerre aux  
Indes entre  
les François  
& les An-  
glois.

interposer son autorité pour les arrêter dans l'étendue de son domaine. Mais Anaverdikan déjà vendu à l'ennemi ne parut pas faire la moindre attention à ces représentations, n'y eut aucun égard, & montra bientôt que l'argent des Anglois avoit plus d'empire sur lui, que la foi dûe aux traités les plus solennels.

1745.  
Mahamety  
Cha.

La prise de Madraz par les François le 21 Septembre 1746, fut pour lui un sujet de faire éclatter sa perfidie, & la mauvaise volonté qu'il avoit pour la Nation. Personne n'ignore avec quelle bravoure & quelle activité M. de la Bourdonnais se rendit maître de cette Ville, la plus forte & la plus célèbre que les Anglois ayent dans les Indes, assiégée & soumise en moins de cinq jours. Il en sortit le 21 Octobre suivant; & il n'y étoit demeuré qu'une garnison médiocre,

1746.  
Prise de  
Madraz par  
les François

1746.  
Mahamet-  
Cha.

lorsque le Nabab prétendant que Madraz étant situé sur ses terres, il devoit lui appartenir, écrivit au Gouverneur des lettres très-fieres, par lesquelles il le menaçoit de toute son indignation, s'il ne vuidoit au plutôt cette place. En même-tems pour être en état d'appuyer ses menaces par des effets, il donna les ordres nécessaires pour assembler son armée. Ses lettres furent envoyées à Pondichery, où elles engagerent M. Dupleix à se tenir sur ses gardes; en conséquence il envoya ordre à Madraz de se préparer à une vigoureuse défense.

Hostilités  
d'Anaverdi-  
kan.

M. de Kerjean son neveu fut la première victime de l'avarice & de la mauvaise humeur d'Anaverdikan. Le Gouverneur de Madraz l'ayant envoyé répéter, le fils du Major Général, qu'un petit Gouverneur Maure avoit arrêté prisonnier sur

La route de Pondichery, il eut le malheur d'être rencontré par un détachement de l'armée du Nabab, qui après beaucoup de mauvais traitemens lui annonça qu'il étoit son prisonnier, ainsi qu'un Conseiller du Conseil Souverain appelé M. Colle, qu'on lui avoit donné pour Collegue. Quelques jours après Mafouskan, fils aîné du Nabab, parut à la tête de huit à dix mille hommes, dont quatre mille étoient de Cavalerie. M. de Kerjean fut d'abord présenté à ce Seigneur, qui l'ayant reconnu pour l'avoir vû auprès de M. Dupleix, lui fit beaucoup d'amitiés, sans cependant vouloir jamais entendre à le mettre en liberté. Il proposa seulement à ses deux prisonniers de traiter avec lui de la reddition de Madraz; & sur ce qu'ils lui répondirent qu'il falloit s'adresser pour cela au Gouverneur de Pondiche-

1746.  
Mahamed  
Cha.

ry, il continua sa route, marchant vers Madraz dont il entreprit le siege.

1746.  
Mahamet-  
Cha.

Premiere  
défaite de  
Mafouskan  
par les Fran-  
çois.

M. Dupleix persuadé que les Maures ne rendroient point les deux prisonniers, si on ne les y obligeoit par la force, envoya ordre au Gouverneur de Madraz de faire sortir de sa place un fort détachement pour tâcher de les enlever. Ils étoient logés dans une maison de campagne des Capucins à la tête de l'armée du Nabab; mais au lieu de marcher droit vers cet endroit, M. de la Tour qui commandoit le détachement, peu au fait du local de Madraz, & trompé par ses guides, donna précisément au corps de l'armée. Les Maures qui ne s'attendoient point à une pareille sortie, prirent l'épouvante & se mirent en désordre au premier coup de canon qu'ils entendirent tirer; Mafouskan lui-même ne se

croyant pas en état de résister au feu supérieur qui partoît de la petite troupe, après avoir ordonné de mettre les prisonniers en sûreté & de les conduire à Arcatte, se mit à la tête de sa Cavalerie, & s'enfuit à toute bride. Le reste de l'armée suivit son Général, abandonnant bagages, artillerie & munitions. Les François dont le détachement n'étoit que de trois cens hommes, ne jugerent pas à propos de poursuivre l'ennemi au-delà de son camp qu'ils pillerent; ils rentrèrent à Madraz, emmenant avec eux grand nombre de chevaux, de bœufs & de chameaux qu'ils avoient pris. M. de la Tour enleva aux Maures deux drapeaux, & quelques piéces de canon qu'il fit enclouer & jeter dans des puits, parce qu'elles ne méritoient pas d'être traînées dans la Ville.

Malgré cet échec, le fils du Na-

1746.  
Mahamezz  
Cha.

1746.  
Mahamet-  
Eba.

bab ne se rebuta point ; & pour ne plus être surpris, il se jeta dans Saint-Thomé qui, comme je l'ai dit ailleurs, n'est éloigné de Madraz que d'environ deux lieues. De-là la Cavalerie faisoit des courses jusques sous les murs de cette place, & les partis détachés de son armée couroient la campagne, maltraitant tout ce qu'ils pouvoient rencontrer de Malabars au service de la Compagnie. Ils ne traitoient pas mieux les habitans Portugais de Saint Thomé, même les Missionnaires : plusieurs d'entr'eux moururent en prison ; le Capitaine commandant eut le même sort.

Seconde dé-  
faite de Ma-  
fouskan à S.  
Thomé.

Le Gouverneur de Pondichery jugea qu'il étoit à propos d'arrêter ces courses & ces entreprises des Maures ; c'est pourquoi il commanda trois cens cinquante hommes de troupes réglées, cent matelots

velots & deux cens Cipayes , trou-  
pes du pays , qu'il tira de sa garni-  
son pour aller relever celle de Ma-  
dras dont il n'étoit pas content. M.  
Paradis , Ingénieur en Chef de  
Pondichery , fut mis à la tête de  
ce détachement. Cette petite trou-  
pe marchoit vers le lieu de sa des-  
tination , lorsqu'on apprit que les  
Maures qui s'étoient saisis de la  
Ville de Saint Thomé , travail-  
loient à s'y fortifier , & à la fermer  
d'une forte palissade. Sur cette  
nouvelle M. Paradis écrivit à M.  
Barthelemy Gouverneur de Ma-  
dras , pour lui donner avis de l'heu-  
re à laquelle il arriveroit en pré-  
sence des Maures , le priant de faire  
sortir de sa place un fort détache-  
ment , afin de prendre l'ennemi en  
queue en même - tems qu'il l'atta-  
queroit de front ; & parce qu'il ap-  
préhendoit que sa lettre ne fût in-  
terceptée , il lui manda la même

1746.  
Maharajah  
Cha.

1746.  
Mahamet,  
Cha. (suiv.)

chose par plusieurs Couriers qu'il fit partir successivement. En consequence de ces avis M. Barthelemy commanda le détachement ; mais soit qu'il ne crût pas qu'avec sa petite troupe M. Paradis osât attaquer huit à dix mille hommes, soit qu'il s'imaginât qu'il ne lui seroit pas possible d'arriver à Saint Thomé à l'heure qu'il marquoit, il ne donna point d'ordre pour sortir de la place.

Cependant M. Paradis avançoit toujours du côté de Saint Thomé ; vers les huit heures du soir il arriva à deux lieues des Maures. Là il fit prendre un peu de repos à sa troupe, afin qu'elle fût plus en état de combattre le lendemain ; & vers les trois heures du matin il se remit en marche. Ses espions vinrent l'avertir que les Maures étoient informés de son arrivée, & qu'ils l'attendoient en bataille dans les

rues de la Ville. Sur cet avis il fit faire halte, afin d'encourager sa troupe; après quoi il continua sa marche. Les François arriverent à Saint Thomé à la pointe du jour. M. Paradis s'étant apperçu malgré le peu de clarté qu'il faisoit alors, que l'enceinte de palissades dont on lui avoit parlé n'étoit point achevée, & qu'il restoit une breche de près de vingt toises, ne balançoit point à faire son attaque de ce côté-là. Il forma sa troupe sur la largeur de la brèche, & fondit par-là sur les Maures. Ceux-ci firent ferme d'abord, & soutinrent bravement les trois premières décharges; mais à la quatrième le Soldat François ayant mis la bayonnette au bout du fusil, l'épouvante se répandit dans les escadrons & les bataillons ennemis: ils s'ébranlent, ils plient, se rompent enfin & fuient en désordre. Les François les poursuivent.

1746.  
Mahamet-  
Cha.

l'épée dans les reins , taillent en  
pièces tout ce qui se présente de-  
vant eux , & se rendent maîtres  
de trois pièces de canon qu'ils aban-  
donnent , parce qu'ils ne pouvoient  
s'en servir. Comme les rues de  
Saint Thomé sont fort étroites , les  
hommes & les chevaux s'embar-  
rassoient dans leur fuite ; en sorte  
qu'il s'en fit un carnage affreux.  
Enfin les ennemis gagnèrent la plai-  
ne ; & craignant encore quelque  
sortie du côté de Madraz , rien ne  
put les arrêter : ils coururent pen-  
dant douze lieues , abandonnant à  
la discrétion du vainqueur baga-  
ges , munitions , & généralement  
tout ce qu'ils avoient dans Saint  
Thomé. Le butin fut considéra-  
ble : on prit grand nombre de bê-  
tes de charge , 60 chameaux , 600  
bœufs , environ 200 chevaux , tous  
les drapeaux des Maures , & une  
grande quantité de marchandises.

Après avoir fait inutilement pendant quelque tems tous les efforts possibles pour rallier ses troupes, emporté par les fuyards, Masoukan (a) lui même fut obligé de céder au torrent ; & comme il couroit trop de risques sur son éléphant, il le quitta, monta à cheval, & s'enfuit encore une fois à toutes jambes : il ne se crut en sûreté, que quand il eut mis entre lui & les François une distance de douze lieues. Il vomit dans sa fuite mille imprécations contre son armée, déchira ses vêtemens, & prit pour quelque tems l'habit de Faquir (b).

1746.  
Mahamora  
Cha.

(a) Ce fut à cette occasion que les Maures & les Gentils changerent son nom en celui de Papoukan. Voyez plus haut.

(b) Les Faquirs, Idolâtres ou Mahométans, sont des especes de Dervis ou de Religieux Indiens vagabonds, qui font profession de pauvreté & vivent d'aumônes ; ils vont quelquefois seuls, quelquefois en troupe. Les uns sont tous nus : d'autres n'ont pour habillement qu'un mauvais morceau de toile, qui leur pend de la ceinture jusqu'aux genoux ; quelques-uns sont vêtus d'un haillon de plusieurs pieces, qui leur va jusqu'à mi-jambe. Il y a de ces Faquirs Pénitens, dont la mortification

1746.  
Mahamet-  
Cha.

Le bruit de l'arrivée de M. Paradis étant parvenu à Madraz, M. Barthelemy reconnut la faute qu'il avoit faite, & le danger que couvroient les troupes qui venoient de Pondichery; aussitôt il fit sortir le détachement qu'il avoit commandé, pour les soutenir. Il arriva à Saint Thomé au moment que les François sûrs de leur victoire se préparoient à marcher à Madraz. M. Paradis fit entrer ce détachement dans Saint Thomé, & lui donna ordre d'enlever le butin que ses troupes étoient obligées d'abandonner.

Elles firent leur entrée dans Madraz comme en triomphe. Ceux des Soldats qui n'avoient point enlevé de chevaux, étoient montés sur des chameaux ou sur des bœufs;

la plus ordinaire est de se tenir jour & nuit dans une posture très-génante. Voyez à ce sujet *l'Histoire générale des Cérémonies Religieuses*, Tom. VI.

& presque tous étoient revêtus des habits qu'ils avoient enlevés aux Maures. Ceux-ci perdirent à cette action près de 500 hommes, & eurent presque autant de blessés; les François n'y eurent que deux Soldats blessés légèrement.

Malgré ses pertes réitérées, Mafouskan ne laissa pas quelque tems après d'aller au secours des Anglois à Goudehour, lorsque les François marcherent contre cette place. Mais le Gouverneur de Pondichéry ayant trouvé moyen de mettre dans ses intérêts son frere Mametalikan, qui s'étoit joint à lui avec un corps de troupes, en semant adroitement la discorde entre les deux freres, il força enfin l'aîné à lui demander la paix. M. Dupleix y consentit, à condition que M. de Kerjean & M. Gosse qui étoient alors prisonniers à Arcatte, seroient préalablement mis en liber-

1747.  
Mahamet-  
Cha.

Paix con-  
clue avec le  
Nabab d'Ar-  
catte.

1747.  
Mahamet-  
Cha.

té, & que Mafouskan lui-même iroit à Pondichery éprouver jusqu'où pouvoit aller la générosité des François. Ces conditions étoient dures & humiliantes ; mais le vieux Nabab Anaverdikan dont les finances étoient épuisées par cette guerre, ennuyé d'ailleurs de voir son fils aîné se deshonorer par des défaites continuelles, résolut d'en passer par tout ce qu'on exigeoit de lui. Les deux prisonniers furent élargis ; & Mafouskan fut obligé de se rendre à Pondichery, où il arriva au commencement de l'année 1747. Il y signa la paix, & y jura une union constante avec la Nation Françoisse. Trois jours après il en partit fort satisfait en apparence des honneurs qu'il y avoit reçus, & se rendit à son camp, où il licentia son armée. De-là au lieu d'aller joindre son pere à Arcatte comme le vieux Nabab l'en sollicit-

toit vivement , il quitta ses vêtements , ses armes , sa robe & son turban ; & reprenant l'habit de Fakir qu'il avoit abandonné , il courut se cacher dans Trichenapaly ; honteux d'avoir toujours été battu par les François , & de s'être vu obligé de faire avec eux une paix qui ne lui étoit point honorable. Mametalikan son frere congédia pareillement les troupes qu'il avoit levées , & alla rejoindre son pere.

Les Anglois étoient au désespoir de cette guerre si heureusement terminée pour la Nation : la gloire qu'elle y avoit acquise leur faisoit ombrage ; il n'y eut rien qu'ils ne missent en œuvre pour attirer les Mogols à leur parti. Mais ceux-ci n'eurent garde d'être la dupe de leurs sollicitations , & de se laisser séduire par leurs vaines promesses. Ils leur répondirent nettement qu'ils pouvoient se tirer d'affaire

1747.  
Mahamet-  
Cha.

comme ils l'entendroient, & qu'ils étoient fort résolus de ne plus rien faire pour eux.

La nouvelle de la prise de Madraz, & des victoires remportées par les François sur le Nabab d'Arcatte, s'étoit répandue dans tout l'Indoustan : elle avoit pénétré non-seulement chez les Marattes, mais encore à la Cour de Nizam-Moulouk, qui en avoit informé le Grand-Mogol ; & elle avoit attiré au Gouverneur de Pondichery des lettres de compliment & de félicitation de la part de presque tous les Princes & Seigneurs de l'Inde. Voici celle que Ragogi lui écrivit à cette occasion.

» Ragogi - Bouffoula Général  
» des Marattes, à M. Dupleix Gouverneur de Pondichery, Ram,  
» Ram.

» Je ne puis vous exprimer la

joie que j'ai ressentie , lorsque  
j'ai appris la nouvelle de la ré-  
duction de Madraz , dont vous  
vous êtes rendu maître. Madraz ,  
ville si renommée dans l'Inde &  
en Europe par sa force , sa gran-  
deur , sa beauté & son commer-  
ce , Ville que l'on croyoit impre-  
nable , en égard à la quantité de  
Guerriers , d'artillerie & de mu-  
nitions de guerre qui la défen-  
doient ; cette même Ville tant  
vantée a été prise par les Fran-  
çois en deux ou trois jours de  
siege. C'est ce que j'ai peine à  
comprendre : je ne puis attribuer  
cet événement qu'à la bravoure  
de votre Nation , qui a porté  
votre Pavillon , & qui l'a planté  
sur la tête des Anglois. Je ne  
sçais de quels termes me servir  
pour vous féliciter sur un succès  
si heureux ; agréez le compliment  
Hvj

1747.  
Mahamet-  
Cha.

» que je vous en fais , & qui part  
» de l'endroit le plus sensible de  
» mon cœur.

» J'ai appris en même-tems , que  
» les Soubdars du Carnatte s'étant  
» joints ensemble , & ayant assen-  
» blé leurs armées comme des  
» troupeaux de moutons , avoient  
» eu l'audace de vous déclarer la  
» guerre ; mais qu'une poignée de  
» vos courageux François , braves  
» comme des lions , leur ont livré  
» bataille aux environs de Mélia-  
» pour , les ont battus , leur ont  
» pris leurs drapeaux , beaucoup  
» de chevaux & autres équipages  
» de guerre , & les ont fait fuir  
» devant eux , l'épouvante s'étant  
» mise dans leurs armées , ainsi  
» qu'elle se met dans un troupeau  
» de moutons , lorsque quelque  
» loup entre dans une bergerie. Je  
» vous assure que cette nouvelle  
» m'a fait le plaisir le plus sensible ;

» je ne puis assez vous marquer la  
» joie qu'elle m'a causé ; je vous en  
» fais mille & mille fois mon com-  
» pliment.

—  
F 7 4 7.  
Mahamets  
Cha,

» Le soleil éclaire le monde de-  
» puis son lever jusqu'à son cou-  
» cher ; mais quand une fois sa lu-  
» miere cesse de briller , on n'en  
» parle plus. Il n'en est pas de mê-  
» me de l'éclat que répandent dans  
» le monde votre bravoure , & la  
» réputation que vous vous êtes  
» acquise par vos exploits : on ne  
» cesse jamais d'en parler ; jour &  
» nuit ils sont présens à l'esprit. Le  
» bruit de vos victoires est telle-  
» ment répandu dans ces contrées  
» & ailleurs , que tous vos enne-  
» mis , de quelque Nation qu'ils  
» soient , en sont consternés ; c'est  
» de quoi vous pouvez être assuré.  
» Tout l'Indoustan retentit de ce  
» bruit. Notre Roi Sayon - Raja  
» ayant appris ces nouvelles , vous

1747.  
Mahamet-  
Cha.

» a donné des louanges infinies ; il  
» ne parle de votre Nation qu'avec  
» la plus grande admiration. Chan-  
» dafaheb m'a toujours beaucoup  
» parlé de vous ; mais ces derniers  
» succès ont fait plus d'impression  
» sur moi que tout ce qu'il m'avoit  
» dit. C'est pourquoi je vous de-  
» mande votre amitié , & vous fais  
» sçavoir en même-tems , que no-  
» tre puissant Monarque voulant  
» que son Pavillon soit replanté  
» dans tous les lieux où il battoit  
» autrefois ; & que les Maures nos  
» ennemis nous ont enlevés , il m'a  
» ordonné de me transporter dans  
» vos quartiers ; dans peu je comp-  
» te mettre ses ordres en exécú-  
» tion. Aussitôt que je serai arrivé ,  
» je ne manquerai pas de vous en  
» faire part , & de m'aboucher  
» avec vous. Car j'ai bien des cho-  
» ses à vous communiquer tou-  
» chant les instructions de mon

» puissant Roi ; & si vous voulez  
» joindre vos forces aux miennes ,  
» nous ferons des choses dont on  
» ne pourra s'empêcher de parler  
» éternellement. Gereran Pendet  
» mon Procureur , qui est auprès  
» de vous , vous dira le reste ; il est  
» instruit de mes intentions. Je  
» vous souhaite toujours beaucoup  
» de succès dans toutes vos entre-  
» prises , & un enchaînement de  
» victoires qui ne puisse jamais fi-  
» nir. «

L'infortuné Chandasabeb dont il est parlé dans cette lettre , ne fut pas des derniers à apprendre les succès des François ses bons amis ; & il ne manqua pas d'en féliciter M. Dupleix , le priant d'honorer de sa protection , ( ce sont ses termes , ) sa femme & sa famille retirée à Pondichery. Je ne rapporte point ici sa lettre , non plus qu'une infinité d'autres écrites de divers

1747.  
Mahamet-  
Cha.

endroits à ce Gouverneur sur le même sujet, pour ne point ennuyer par une fade répétition de complimens à l'Orientale, qui disent tous à peu près la même chose: Il suffit de sçavoir, que dans ces lettres on voit par-tout des preuves non équivoques de l'estime, de l'admiration & du respect que les derniers succès des François leur avoient attirés de la part de tous les Seigneurs, Maures & Gentils, qui tous s'empressoient de rechercher leur alliance & leur amitié. Par-là il est aisé de juger combien cette guerre des François contre les Maures, nécessaire dans son principe, a été non-seulement glorieuse par les suites qu'elle a eues, mais même avantageuse à la Nation, & quel crédit, quelle autorité elle lui a conciliée dans l'Inde.

La réputation des François étoit montée à son plus haut point; la

terreur de leur nom , pour me servir des propres termes dont usoit dans sa lettre au Gouverneur de Pondichery un des principaux Officiers de l'armée de Nazerlingue , s'étoit répandue dans tout l'Indoustan , & il étoit à présumer que la paix qu'ils venoient de faire avec les Maures seroit de durée. Mais Masouskan aussi peu jaloux de ses sermens que de sa gloire , ne se piquoit pas d'observer ses engagements les plus solennels. En se dépouillant des marques de sa dignité pour prendre l'habit de Faquir , il ne s'étoit point défait de la haine qu'il portoit à la Nation Française ; aussi ne cherchoit-il que l'occasion de lui en donner des marques & de l'humilier. Elle parut se présenter sous un point de vûe très - propre à flatter son animosité.

Au mois d'Août 1748, les Anglois vinrent assieger Pondichery

1747.  
Mahamet  
Cha.

1748.  
Siege de  
Pondichery  
par les Anglois.

1748.  
Mahamét-  
Cha.

avec toutes les forces qu'ils purent rassembler dans les Indes. Pour assurer d'autant mieux la conquête qu'ils avoient méditée de cette place, ils entreprirent d'y intéresser Nazerfingue fils de Nizam - Mou-louk, qui étoit alors avec une armée dans le royaume de Mayssour. Dans cette vûe ils lui envoyèrent des Députés chargés de présens considérables; & pour l'engager à prendre leur parti, ils lui firent représenter que Pondichery étoit dénué de troupes, sans vaisseaux, sans secours, & absolument hors d'état de faire la moindre résistance; que de leur côté ils avoient de très-grandes forces dans Goudelour, sans compter plusieurs vaisseaux de guerre bien armés; que les François seroient certainement obligés de succomber; & que s'il vouloit se joindre à eux, ils offroient de lui payer 3000 Rou-

piés (a) par jour de marche, &  
2000 (b) par campement forcé.

1748.  
Mahamets,  
Cha.

Ces sollicitations, jointes à des offres considérables & à des promesses encore plus grandes, avoient fait d'abord illusion à Nazerfingue, & l'avoient presque persuadé de la facilité de l'entreprise : il étoit entré sans trop y réfléchir dans les vûes qu'on lui propofoit ; déjà même il avoit donné ordre aux Nababs de Canoul & de Cadapé de se tenir prêts à partir avec leurs troupes pour aller joindre les Anglois, en attendant qu'il pût les suivre lui-même avec son armée, lorsque l'arrivée de deux Cavaliers Maures au camp de ce Seigneur dérangeré tous ces projets, & rompit toutes ces mesures. Ceux-ci voyant les préparatifs qui s'y faisoient pour le départ des troupes, & ayant appris quel en étoit le su-

(a) 7200 liv.

(b) 4800 liv.

1748.  
Mahamet-  
Cha.

jet, ne purent s'empêcher de re-  
présenter aux Gemidars & aux au-  
tres Officiers de cette armée qu'on  
les trompoit, qu'on leur en avoit  
imposé, & qu'ils alloient se cou-  
vrir de honte; que la Ville de Pon-  
dichery étoit imprenable, bien  
fortifiée, fournie d'artillerie & de  
munitions de guerre de toute espe-  
ce, & défendue par une Nation  
dont le courage & la valeur sur-  
passoient tout ce que l'on en pou-  
voit dire; qu'eux-mêmes avoient  
été témoins de ce qu'ils avançoient,  
ayant demeuré pendant deux mois  
dans cette Ville; qu'ils s'éton-  
noient que des gens sensés comme  
eux donnassent dans un piège si  
grossier, & consentissent ainsi d'être la  
dupe des Anglois qui bien loin d'é-  
tre en état d'exécuter ce qu'ils pro-  
mettoient, n'avoient pû même em-  
pêcher la prise de la plus forte & de  
la plus importante de leurs places  
dans les Indes.

Ces nouvelles semées dans le camp répandirent d'abord une consternation générale dans toute cette armée ; ensuite étant parvenues jusqu'aux oreilles de Nazerfingue, elles lui rappellerent un vif souvenir de la prise de Madraz, des dernières victoires des François, & de la gloire dont ils s'étoient couverts dans l'Inde. Il tint conseil avec ses Généraux ; & après avoir entendu le rapport des deux Cavaliers, & y avoir pensé mûrement, il fut résolu qu'il retireroit la parole qu'il avoit donnée aux Anglois, & qu'il renonceroit à cette entreprise. Pour colorer un changement si prompt, Nazerfingue prétextâ des affaires pressantes qui l'obligeoient de quitter ce pays ; & ayant ainsi congédié les Députés, il donna ordre en même-tems à son armée de prendre la route d'Aureng-Abad.

1748.  
Maharaja  
Chaa.

1748.  
Mahamet-  
Cha.

Ils y sont  
joint par les  
Maures.

Rebutés de ce côté-là, les Anglois eurent recours à Masouskan, qu'ils n'eurent pas de peine à gagner, en lui faisant entendre que Pondichery ne pouvoit leur résister. Le fils du Nabab que ses pertes & sa honte n'avoient pû rendre sage, aveuglé par sa haine & par son animosité, se laissa aisément persuader : il leva six mille hommes ; & pour ne pas paroître être le premier à rompre la paix, il confia le commandement de ce corps à son beau-frere, qui pour couvrir sa perfidie, prétexta qu'ayant une vengeance particulière à tirer de la Nation Française, il venoit se joindre aux Anglois pour la châtier. Pendant ce tems-là le vieux Nabab Anaverdikan se tenoit avec un corps de huit à dix mille hommes à dix ou douze lieues de Pondichery, sous prétexte de vouloir contenir quelques ré-

belles. Ce nouveau renfort étonna peu les François ; ils connoissoient par expérience l'ennemi qui les attaquoit, & ils étoient bien sûrs qu'il seroit plus à charge aux Anglois, qu'utile pour avancer le succès du siege.

Dans ce tems-là le Grand-Mogol, sur le récit avantageux qu'on lui avoit fait du Gouverneur de Pondichery, voulut lui donner des marques particulieres de son estime. Pour cela il augmenta ses titres de ceux de Dupleix - Kan-Manfoubdar - Nabab - Muzafersingue-Badour (a) & du sceau artaché à cette dignité. En augmentant son crédit & son autorité dans l'Indoustan, elle lui concilia en même-tems l'amitié de tous les Princes &

(a) J'ai déjà expliqué ce que signifient les titres de Nabab & de Mansfoubdar ; à l'égard des autres, Kan veut dire *Soldat*, Muzafersingue *invincible Guerrier*, & badour *puissant*. Celui qui a ces titres a droit de vie & de mort, & peut lever des troupes dans tout l'Empire.

Seigneurs, Maures & Gentils, & particulièrement de Savon - Raja Roi des Marattes, qui l'en fit féliciter par Ragogi - Bouffoula son Général. M. Dupleix crut pouvoir profiter de cette occasion, & de la correspondance qu'il entretenoit avec Ragogi, pour procurer la liberté à Chandasaheb.

Chandasaheb sort de la prison des Marattes.

Ce Prince malheureux étoit toujours prisonnier chez les Marattes, qui à l'instigation de Nizam - Moulok intéressé à maintenir Anaverdikan dans le Gouvernement d'Arcatte qu'il lui avoit donné, persistoient à lui demander des sommes considérables pour sa rançon. Il couroit de tems en tems des bruits vagues, que ce Seigneur revenoit à la tête d'une armée de Marattes pour rentrer dans ses Etats; mais ces bruits étoient faux, & il ne sembloit pas qu'on dût penser à sa liberté pendant la vie de Nizam.

Nizam. Ses enfans cependant, ainsi que ceux de Barasaheb son frere, étoient toujours à Pondichery, où l'on avoit pour eux toutes sortes d'égards ; ils y répondoient de bonne grace par l'affection qu'ils faisoient paroître pour les François, & par leur attention à marquer leur reconnoissance au Gouverneur. Celui-ci ne pouvoit douter de la mauvaise volonté du vieux Anaverdikan Nabab d'Arcatte, & de la haine de son fils Mafouskan pour les François : ils ne cessoient de leur en donner des marques ; & l'on sçavoit par expérience que tant qu'ils seroient les maîtres dans la Province, les ennemis de la France les trouveroient toujours disposés à se joindre à eux. D'un autre côté M. Dupleix connoissoit l'attachement de Chandasaheb pour la Nation ; il sçavoit les services que lui & sa famille avoient rendus à la

1748.  
Mahamet-  
Chas.

Compagnie , & il étoit persuadé qu'il en reviendroit un grand bien, s'il pouvoit rentrer dans son Gouvernement. Pénétré de ces motifs, en répondant à Ragogi pour le remercier de son compliment, il pria ce Général de lui accorder la liberté de ce Seigneur. On demandoit auparavant pour la rançon de Chandasheb seize laks de Roupies, qui sont près de quatre millions monnoie de France. Cependant sur la recommandation du Gouverneur de Pondichery on le mit aussitôt en liberté, ainsi que son fils aîné qui avoit été fait prisonnier avec lui : on n'exigea de lui d'autre condition, sinon qu'aussitôt qu'il seroit maître d'Arcatte, il payât deux laks & demi de Roupies, ou 600 mille livres, pour la dépense qu'il avoit faite pendant le tems de sa prison ; & on voulut que cette somme fût remise alors à Pondichery

entre les mains de M. Dupleix.

En accordant la liberté à ce Prince, le Roi des Marattes lui donna une escorte de trois mille hommes commandée par son propre fils Feitissingue qui vivoit encore alors, pour le reconduire dans ses Etats, avec ordre à tous ses Généraux de lui prêter main - forte en cas qu'il en eût besoin. Il écrivit même au Gouverneur de Pondichery, pour l'inviter à prendre ce Seigneur sous sa protection, & le pria de lui donner tous les secours qui dépendroient de lui pour le rétablir dans l'héritage de ses peres. Chandasaheb partit de Satara Capitale du royaume des Marattes, accompagné de son fils. Il étoit sur les terres du Raja de Canara, lorsqu'il apprit la nouvelle du siege de Pondichery; ce qui l'engagea à suspendre sa marche jusqu'à ce qu'il eût reçu des lettres de M. Dupleix.

Dans cet intervalle deux petits Rajas du pays qui étoient en guerre, s'étant adressés à lui pour lui demander du secours, le plus foible engagea Chandasaheb à l'aider de ses forces moyennant une somme d'argent dont ils convinrent. Les deux armées étant venues aux mains, Chandasaheb perdit la bataille par la trahison d'un des Généraux de son parti; son fils y fut tué avec grand nombre de ses gens: lui-même fut fait prisonnier; mais le vainqueur le relâcha dès qu'il eut vû l'ordre du Roi des Marattes.

Cette aventure fut suivie d'une autre plus gracieuse pour le Prince Mogol. Il continuoit sa route vers le Carnate, lorsqu'il reçut un Exprès du Raja de Chiterdourg, qui le prioit avec instance de marcher à son secours sans le moindre retardement. Ce Raja étoit alors en guerre avec celui de Bedrour, qui

dans ce moment même le pressoit  
vivement avec une armée compo-  
sée de sept mille Cavaliers, quinze  
mille hommes d'Infanterie, & 70  
pieces de canon. Depuis sa défaite  
Chandasaheb n'avoit que très-peu  
de suite; en sorte que lorsqu'il reçut  
cet Exprès, il ne se trouva auprès  
de lui que trois cens chevaux, &  
environ cent hommes de pied. Ce-  
pendant il ne balançoit point à pren-  
dre la défense du Raja; mais quel-  
que diligence qu'il pût faire, il  
n'arriva qu'au moment que son ar-  
mée commençoit à prendre la sui-  
te. Sa présence la rassura, & arrêta  
l'effort du Raja de Bedrour, qui le  
voyant prêt à le charger, prit le  
parti de la retraite. Le lendemain  
trois mille Cavaliers de l'armée de  
ce Raja vinrent s'offrir à Chandasa-  
heb, qui les prit à son service: en  
même-tems le Raja de Chiterdourg  
déliyré de son ennemi, lui envoya

1748.  
Mahamet-  
Cha.

par reconnoissance 2500 chevaux ;  
enforte que par la jonction de ces  
deux troupes avec le peu de Sol-  
dats qu'il avoit , il se forma une  
petite armée d'environ six à sept  
mille hommes.

Levée du  
siège de Pon-  
dichery.

Cependant le siege de Pondi-  
chery continuoit , sans que les en-  
nemis parussent plus avancés que  
le premier jour. Je n'entre point  
dans le détail de ce fameux évène-  
ment qui est étranger à mon sujet ,  
& dont on a vû plusieurs relations  
en Europe. Il suffit de dire que les  
Maures qui s'étoient joints aux en-  
nemis de la Nation , voyant la belle  
défense des François , & ne pou-  
vant plus se flatter que la place fût  
emportée , comme ils l'avoient es-  
péré d'abord , prirent le parti de  
se retirer , & furent suivis des An-  
glois six jours après. Ainsi fut levé  
le siege de Pondichery le 17 Octo-  
bre 1748 , après trente - huit jours

de tranchée ouverte , pendant lesquels on compte que les ennemis jetterent sur la Ville près de cinq mille Bombes , & tirerent au moins quarante mille coups de canon ; on fait monter la perte qu'ils y firent à quinze cens hommes : à l'égard des François , ils n'y eurent que cent quatre hommes de tués , dont le plus considérable fut M. Paradis , Ingénieur en chef & Commandant de Karical. Les écrits publics ont rendu justice à la conduite que tint M. Dupleix pendant ce long siege. Chekassem Général des Cipayes , dont il sera souvent parlé dans la suite , s'y fit beaucoup d'honneur : tous les Officiers François s'y signalerent par leur zèle & par leur valeur ; & M. de la Touche auquel le poste d'honneur étoit échû , & dont nous regrettons aujourd'hui la perte , s'y distingua sur tous par un courage & une bravoure à l'épreuve.

1748.  
Mahamet-  
Cha.

A peine la levée du siege eut été répandue dans l'Inde , que tous les Princes & Seigneurs qui en furent instruits , s'empresserent d'écrire à M. Dupleix , pour le féliciter de cet heureux succès , & pour lui en marquer leur satisfaction. Elle lui attira des complimens , non - seulement de la part de Ragogi-Bouf-soula , avec lequel il entretenoit toujours une espece de correspondance , mais même de Feitissingue , fils de Savon - Raja Roi des Marattes. Nazerlingue lui-même instruit de cet événement , lui écrivit une lettre , par laquelle après les complimens ordinaires , il lui disoit :

» La gloire que vous vous êtes  
» déjà acquise par la prise de Ma-  
» draz , Ville renommée dans les  
» Indes par sa splendeur , sa gran-  
» deur & sa force , exige que la Re-  
» nommée publie à jamais les hauts

faits dont elle a été suivie. Les  
éloges que je pourrois faire de  
vous par écrit à ce sujet, ne suffi-  
roient point pour vous exprimer  
l'impression que cet heureux évé-  
nement a fait sur moi ; je pour-  
rois tout au plus vous le faire  
comprendre de vive voix, tant je  
me sens rempli de vénération  
pour votre personne. Cela joint  
à la nouvelle qu'Iman-Sahib m'a  
donnée de votre vigoureuse dé-  
fense dans Pondichery contre les  
Anglois, qui étoient venus vous  
attaquer avec des forces supérieu-  
res aux vôtres, & que vous avez  
fait repentir de leur témérité, me  
donne une véritable joie. Je ne  
sçais de quels termes me servir  
pour vous en faire mon compli-  
ment ; je sens que mille & mille  
louanges ne seroient pas suffisan-  
tes pour bien vous exprimer tout  
ce que je pense d'avantageux à

1748.  
Mahamet  
Cha.

» votre égard, si je ne vous priois  
 » d'accepter dans mon cœur la  
 » première place. Votre réputation y demeurera gravée d'une  
 » façon à ne jamais s'effacer ; &  
 » comme il est à propos que je  
 » vous donne des preuves extérieures de la part que je prens à  
 » ce qui vous regarde, je vous envoie un bijou en pierreries, que  
 » vous porterez à votre col comme  
 » une marque d'honneur. Je vous prie de l'accepter d'aussi bon  
 » cœur que je vous le présente.  
 » Continuez toujours envers  
 » moi votre même façon d'agir,  
 » en accordant vos secours à tous  
 » ceux qui les demanderont de ma  
 » part, sur-tout à Anaverdikan ;  
 » vous ne pouvez me faire un plus  
 » sensible plaisir, que de vivre en  
 » bonne intelligence avec lui. Si  
 » vous avez fait traduire en Persan  
 » les Livres d'Anatomie que je

1748.

Mahamet

Cha.

« vous ai demandés, je vous serai  
« obligé de me les envoyer. »

Je n'ai rapporté cette lettre en son entier, que pour faire comprendre aux Lecteurs jusqu'où peut aller la flatterie du style Oriental, quels étoient alors à peu près les sentimens de Nazerfingue à l'égard des François, combien il se félicitoit alors intérieurement de n'avoir point embrassé le parti de leurs ennemis, & combien il changea de façon de penser peu de tems après.

A l'égard du vieux Anaverdikan dont il parloit à la fin de sa lettre, & dont il recommandoit les intérêts au Gouverneur de Pondichery, M. Dupleix avoit écrit très-fortement à ce Nabab aussitôt après la levée du siege au sujet du secours qu'il avoit donné aux Anglois, & l'avoit menacé de toute l'indignation des François, s'il ne leur en

—————  
 1748.  
 Mahamet-  
 Cha.

faisoit satisfaction. Pressé par ces lettres & par ses remords, Anaverdikan se crut obligé de justifier sa conduite auprès de lui; il désavoua hautement tout ce que son gendre avoit fait, témoigna que s'il le tenoit il le puniroit sévèrement, & permit au Gouverneur de Pondichery d'en tirer telle vengeance qu'il jugeroit à propos. Celui-ci bien instruit de la mauvaise foi du Nabab & de son peu d'affection pour la Nation, crut ce qu'il voulut de ses excuses; il dissimula cependant, attendant que le tems lui fournît une occasion favorable de marquer au Nabab son ressentiment.

Révolution  
 dans l'Empire  
 du Mogol.

Une grande révolution arrivée alors dans les Indes la lui offrit telle qu'il pouvoit la souhaiter. Personne n'ignore les malheurs de Mahamet-Cha, pere du Grand-Mogol aujourd'hui régnant; on sçait com-

ment en 1739, ce Prince infortuné fut détrôné par Thamas-Kouli-Kan Roi de Perse, dépouillé de ses Etats & de ses trésors, ensuite rétabli sur le trône par grace, & à des conditions telles, que son vainqueur superbe ne pouvoit lui en imposer de plus humiliantes. Je ne nierai point que ce Monarque malheureux ne se fût en partie attiré sa disgrâce par sa mollesse & par son mauvais gouvernement; mais aussi n'y a-t'il gueres lieu de douter, que les Persans n'eussent été attirés dans l'Indoustan par ce même Nizam-Moulouk dont j'ai fait mention plusieurs fois. Cette conjecture est d'autant mieux fondée, qu'à son entrée dans l'Inde Thamas-Kouli-Kan ne marqua pour personne autant d'estime & de confiance que pour ce Seigneur; & que par un des articles du traité que ce vainqueur fit avec Mahamet-Cha, il ne

1748.

Mahamet-Cha.

Cha.

1748.  
Mahamet-  
Cha.

lui rendit sa couronne qu'à condition que le gouvernement de l'Etat seroit entre les mains de Nizam, & qu'il seroit premier Ministre, Régent de l'Empire & comme Tuteur de l'Empereur. Ainsi les Usurpateurs se prêtent ordinairement la main l'un à l'autre. Ce qu'il y a de certain, est que Nizam fut violemment soupçonné aux Indes d'avoir tramé ce projet dans la vûe, disoit-on, de s'emparer du trône après la mort de l'Empereur, & de faire entrer la couronne dans sa famille. Ces soupçons étoient fondés sur ce que, comme je l'ai dit ailleurs, Nizam - Moulouk avoit épousé la niece du Grand - Mogol, & étoit Persan d'origine. Quoiqu'il en soit, après cette révolution Mahamet-Cha demeura fort affoibli, & son autorité ne fut plus suffisante pour contenir les Généraux & les Gouverneurs, qui affectoient chacun

Dans leurs Provinces une espee d'indépendance. Les Patanes, Nation remuante & toujours prête à saisir l'occasion de se soulever, profitant de cette foiblesse du Gouvernement, formerent le dessein d'attaquer Dély; ils leverent une armée de 80 mille chevaux & de 190 mille hommes de pied, & marcherent vers cette Capitale.

1748.  
Mahamets  
Cha.

Aussitôt qu'on eut appris à la Cour la nouvelle de leur révolte, l'Empereur assambla son Conseil, ses Ministres, ses Généraux, & vingt-deux principaux Omrahs qui étoient alors auprès de lui; s'assit sur son trône, & leur présentant un Betel (a) de sa main,

Défaite des  
Patanes.

(a) Le Betel est une herbe fort commune aux Indes, dont la feuille est large, & dont les indiens font un grand usage. On la prépare en petits paquets mêlée avec la noix que l'on nomme Areque, le cardanome, le clou de girofle, la canelle & la chaux; & on la mâche sans l'avaler. Elle échauffe beaucoup, conserve les dents, rend les levres vermeilles, & donne à la bouche une odeur fort agréable. Elle sert aussi à fortifier l'estomach; en

1748.  
Mahamet  
Cha.

invita celui d'entr'eux qui auroit assez de courage pour marcher à l'ennemi, à venir prendre le Betel qui lui étoit destiné. Aucun d'eux n'osa ou ne voulut y toucher; il n'y eut que le fils de l'Empereur, jeune Prince âgé d'environ dix-huit ans, qui voyant avec douleur le morne silence qui régnoit dans l'assemblée, se présenta pour prendre le Betel. Son pere le lui refusa; il représenta qu'il n'étoit pas convenable que dans un âge tendre l'héritier présomptif de l'Empire fût exposé dans une occasion aussi périlleuse, tandis qu'il y avoit tant de Généraux expérimentés plus propres que lui à repousser l'ennemi. Cependant tous les Grands soutinrent que puisque son fils s'é-

mâchant de cette herbe, un Ouvrier peut travailler deux jours de suite sans prendre aucune nourriture, & sans avoir faim. Les Princes & les Grands ne peuvent faire un plus grand honneur à quelqu'un, que de lui présenter le Betel de leur main.

toit présenté pour prendre le Betel, c'étoit par conséquent à lui à marcher ; le jeune Prince lui-même en pressa son pere avec larmes. L'Empereur se rendit enfin ; & parce que son fils n'avoit point de troupes , il ordonna que suivant la loi & la constitution de l'Empire , ses Ministres lui fourniroient trois cens mille hommes. Ils obéirent ; mais ils gagnerent sous main quelques - uns des Commandans & autres Officiers Généraux de ces différens corps , & les engagerent à faire en sorte que le Prince tombât entre les mains des ennemis , & périt dans le combat. Le jeune Prince étoit sur le point de livrer bataille , lorsqu'il fut instruit de cette noire trahison : il fit aussitôt arrêter & punir tous ceux qui en étoient coupables ; après quoi il attaqua les Patanes, les défit & les mit en fuite.

1748.  
Mahamets  
Cha.

1748.  
Mort tragique de Mahamet-Cha.

Tandis que ces choses se passoient à l'armée, les vingt-deux Omrahs qui étoient demeurés à la Cour, ne doutant point du succès de leur trahison contre le Prince qu'ils tenoient déjà pour mort, commencerent à en faire courir sourdement le bruit dans la Capitale. Ensuite s'étant rendus un jour au Palais, & ayant été introduits dans l'appartement de l'Empereur, ils l'étranglerent, & jetterent son corps par une fenêtre; après quoi ils publièrent dans la ville, que sur la nouvelle de la perte de la bataille & de la mort de son fils, ce Prince s'étoit lui-même précipité de désespoir. Telle fut la fin tragique de Mahamet-Cha Empereur des Mogols, assassiné dans son Palais par ses propres Ministres en 1748, après un regne de trente ans, qui ne fut marqué que par des disgrâces & des foiblesses. Peut-être ce-

pendant ne manquoit-il à ce Prince pour être un grand Roi, que de sçavoir faire treve à ses plaisirs pour se donner la peine d'être le maître.

1748.  
Amet-Cha

Cet horrible attentat ne put être tenu si secret qu'il ne transpirât. Vainqueur des ennemis de l'Etat, le jeune Prince que je ne nommerai plus désormais qu'Amet-Cha, étoit en marche pour rentrer dans Dely, lorsqu'il fut instruit de tout ce qui s'étoit passé : il comprit toute la grandeur du péril qui le menaçoit ; & pour l'éviter, il dissimula, & mit en usage le même stratagème dont son bisayeul, le célèbre Aurenge-Zeb, s'étoit servi dans une occasion différente. Il parut inconsolable de la mort de son pere, qu'il feignit de croire être arrivée naturellement. Il déchira ses vêtemens & prit l'habit de Faquir, déclarant hautement qu'il renonçoit au mon-

Elevation  
d'Amet-Cha  
sur le trône

1748.

Amct-Cha.

de, & qu'il ne vouloit point entendre parler du gouvernement de l'Empire. Les traîtres trompés par ces apparences eurent le front d'aller à sa rencontre, & de l'assurer qu'ils le reconnoissoient pour leur Maître & leur Empereur; mais le Prince rejetta leurs offres. » Non, » je ne monterai point sur le trône, » leur dit-il; un de vous sera Empereur: je renoncerai à ma couronne en sa faveur en présence de tout le Peuple. C'est-là ma dernière résolution. Je me rendrai aujourd'hui au Palais pour prendre congé de ma mere. Que chacun de vous se retire chez soi; celui que j'enverrai chercher cette nuit, & auquel je remettrai le sceau de l'Empire, règnera, & prendra mon nom: je souhaite qu'il gouverne en paix & avec tranquillité; du reste le monde est fini pour moi. « Ce

discours du Prince arrêta les projets ambitieux de tous ces Omrahs, & commença à causer entr'eux une espece de division, chacun d'eux en particulier osant se flatter d'un choix qui alloit faire un Empereur; pleins de cette agréable espérance, ils se retirerent sans prendre aucune nouvelle résolution.

Aussitôt qu'Amet-Cha fut entré au Palais, il fit préparer vingt-deux chambres pour l'exécution du dessein qu'il méditoit, & ordonna que l'entrée en fût fort basse; ensuite il plaça à la porte de chaque chambre deux bourreaux vigoureux armés de lacets de rotin fin (a), avec ordre de les passer au cou de chacun des Ministres qu'il seroit appeller. Il commença par le plus considérable, qui croyant déjà voir la cou-

(a) Le Rotin est une espece de jone ou d'osier qui croît aux Indes. On en fait différens ouvrages.

1748.  
Amet-Cha.

ronne sur sa tête, dans le tems qu'il se baïssoit pour entrer dans l'appartement où il pensoit trouver le Prince, fut saisi par les deux bourreaux, & étranglé sur le champ. Ses complices eurent tous successivement le même sort à peu de distance l'un de l'autre; en moins de deux heures la trahison fut punie, & les vingt-deux traîtres furent sacrifiés à la juste vengeance du Prince. Il fit aussitôt exposer leurs corps au milieu de la place, & nomma d'autres Ministres sur la fidélité desquels il pouvoit compter. Après cette exécution sanglante, mais nécessaire, Amet-Cha se fit voir sur son trône dans tout l'appareil de la Majesté, & fut salué Empereur par tous ses Sujets.

Cet acte d'une justice sévère fit trembler tous ceux qui étoient en Charge: quoiqu'ils fussent presque

tous dans les intérêts des coupables, aucun ne remua; tout plia sous l'autorité des nouveaux Ministres. Deux jours après l'Empereur fit trancher la tête à quelques Généraux & Officiers principaux, qui avoient trempé dans la conspiration; il en exila aussi quelques-uns, & en condamna d'autres à une prison perpétuelle. Du nombre de ces derniers fut Casindikan, fils de Nizam - Moulouk, aîné de Nazerfingue; à l'égard de celui-ci, son pere le retenoit auprès de lui dans le Decan pour veiller sur sa conduite, parce que, comme je l'ai dit, il s'étoit révolté contre lui. Nizam avoit aussi une fille, mariée à un Seigneur de la Cour appelé Satodoloskan (a). Elle étoit mere du Prince, qu'on verra figurer sous le nom de Muzafersingue dans la

1748.  
Amet-Chad

(a) Satodoloskan signifie en Indoustan, sept fois Soldat.

— suite de cette Histoire. Je parlerai ailleurs des autres enfans de Nizam.

1748.  
Amet-Cha.

Mort de Nizam - Moulouk. Nazerlingue s'empare de ses Gouvernemens.

Après avoir rétabli l'ordre & le calme dans la Capitale, il ne restoit plus à Amet - Cha qu'à tirer une juste vengeance du chef même des Conjurés ; c'étoit ce même Nizam-Moulouk dont je viens de parler, si justement soupçonné d'avoir donné entrée aux Persans dans l'Empire. Le Prince n'ignoroit pas toutes ses intrigues, & il étoit bien informé qu'il avoit été le principal moteur de la dernière conspiration. Il lui envoya ordre de venir à Dely, pour rendre compte des revenus des royaumes de Decan & de Golconde dont il jouissoit, ainsi que de ceux qu'il avoit tirés de ses autres Gouvernemens, dont il n'avoit jamais rien remis au trésor Impérial. Pour s'excuser de paroître à la Cour, Nizam voulut mettre en

en pratique ce qui jusques-là lui avoit si bien réussi ; il dispoit à son gré des Généraux Marattes, qui se prêtoient d'autant plus volontiers à ses intentions, qu'ils profitoient du pillage qu'il leur occasionnoit. Mais le nouvel Empereur étoit au fait de toutes ses ruses ; & pour cette fois les ordres de la Cour furent si exprès & si précis, que Nizam-Moulouk ne crut pas pouvoir s'excuser d'obéir sous quelque prétexte que ce fût.

Ce fut alors que ce vieux Général qui, au rapport des gens de la Nation, étoit âgé de cent sept ans, pénétré du mauvais succès de ses intrigues, & craignant de finir des jours pleins de gloire par une mort ignominieuse, pour sortir d'embarras prit, dit-on, le parti d'avalier du poison : d'autres croient qu'il mourut du chagrin, que lui causerent les ordres qu'il avoit re-

1749.  
Amet-Cha.

cus de Dely ; quelques - uns même soupçonnerent, j'ignore si c'est avec fondement , qu'il avoit été empoisonné par son propre fils Nazerfingue. Après la mort, celui - ci qui du vivant de son pere n'avoit jamais eu beaucoup d'autorité, s'empara du Gouvernement & de ses trésors, mit aux fers trois freres qu'il avoit, fit mourir quelques-uns des vieux Conseillers de Nizam, en chassa plusieurs autres, & donna leurs places à des personnes qui lui étoient affidées. Ensuite sans attendre l'agrément ni les dispositions de la Cour, il se rendit maître de l'administration de tous les Gouvernemens de son pere, & disposa en Souverain de toutes les Charges & de tous les Offices militaires.

Nomination de Muzafersingue à la Viceroyauté du Decan & de Golconde.

Amet - Cha n'eut pas plutôt été instruit de la mort de Nizam-Moulouk & de la révolte de Nazerfingue.

gue, qu'il pensa à punir la témérité du rébelle, & à rendre à l'héritier légitime la justice qui lui étoit due. C'étoit le fils de Satodoloskan, petit-fils de Nizam - Moulouk par sa fille, & par conséquent neveu de Nazerfingue; c'étoit à lui que la succession appartenoit suivant les dernières dispositions de Nizam, qui l'avoit nommé pour lui succéder. Aussitôt l'Empereur appella à la Cour ce jeune Seigneur qui avoit l'honneur d'être son cousin, lui changea son nom en celui de Muzafersingue (a), le déclara Souba & Généralissime de ses armées, & l'investit du Gouvernement des royaumes de Decan & de Golconde. En même-tems il lui donna ordre de marcher sur le champ contre son oncle Nazerfingue, & de le lui envoyer prisonnier, après lui avoir

(a) Muzafersingue, en Indoustan, *Invincible Guerrier.*

— fait rendre compte des sommes  
 1749. *Amer-Cha.* considérables que son pere devoit  
 au trésor ; il lui promit qu'aussitôt  
 qu'il seroit maître de Golconde , il  
 lui donneroit le titre de Nizam-  
 Moulouk que portoit son ayeul ;  
 ce titre ne s'accorde qu'à ceux qui  
 ont soumis des royaumes , & rem-  
 porté plusieurs victoires,

*Il marche  
 vers le Car-  
 nare.* Muzafersingue partit de Dely à  
 la tête de huit mille chevaux & de  
 treize à quatorze mille hommes  
 d'Infanterie ; son armée grossit à  
 mesure qu'il avançoit par les nou-  
 velles levées qu'il faisoit sur sa rou-  
 te. Il traversoit le royaume de Ca-  
 nara , lorsque Chandasaheb qui ,  
 comme je l'ai dit , y étoit alors ,  
 crut pouvoir profiter de cette oc-  
 casion , pour faire valoir ses droits  
 sur la Nababie d'Arcatte. Il se ren-  
 dit auprès du Souba , lui représenta  
 la justice de ses prétentions , & lui  
 communiqua les lettres du Gou-

verneur de Pondichery, qui lui promettoit son secours pour le rétablir dans son Gouvernement. Muzafersingue déjà instruit de la valeur de la Nation Française, voyant les droits de Chandasaheb si bien appuyés, ne balançoit point à lui confirmer le titre de Nabab d'Arcatte & du Maduré au nom du Grand - Mogol, qu'il informa aussitôt de ce qu'il venoit de faire, ainsi que de la résolution qu'il avoit prise de marcher en personne vers le Carnate.

Il y avoit alors à la Cour de De-ly plusieurs François, que la curiosité y avoit attirés : ils avoient fait valoir auprès du nouvel Empereur la belle défense de Pondichery contre toutes les forces réunies des Anglois ; ils lui avoient vanté la valeur des Soldats François, la capacité de leurs Officiers, & la conduite ferme & prudente de leur

1749.  
Amet-Cha.

Chef. Amet - Cha déjà informé de ces particularités par le bruit public & par quelques Seigneurs Mogols qui lui en avoient parlé, approuva tout ce que son Général avoit fait, confirma à Chandasaheb le Gouvernement d'Arcatte & du Maduré, l'honora du nom d'Usendoskan (a), & écrivit au Souba de lui donner le titre d'Umbrasingue (b) dès qu'il seroit rentré dans ses Etats. En même - tems il lui donna ordre, aussitôt qu'il auroit fait reconnoître son autorité dans les royaumes de Carnate & de Maduré, de se transporter à Pondichery, pour y visiter le Gouverneur de cette Ville & le complimenter de sa part.

A la réception de ces ordres du Prince, Muzaserfingue se mit en

(a) Usendoskan, en Indoustan, Soldat restaurateur

(b) Umbrasingue, Grand Général guerrier.

marche accompagné de Chandasaheb, & prit la route du Carnate. Il n'étoit pas facile d'y pénétrer. Anaverdikan & ses fils s'étoient faisis d'un défilé par où il falloit nécessairement que l'armée passât; ils s'y étoient retranchés, & y attendoient fierement l'ennemi. Les troupes de Chandasaheb n'étoient pas nombreuses; & Muzaserfingue craignoit d'exposer les siennes aux risques de l'événement. Dans cet embarras ils camperent au pied des montagnes, & dépêcherent un Exprès à M. Dupleix pour l'informer de leur situation.

Il n'y avoit pas beaucoup à balancer sur le parti que l'on devoit prendre dans les circonstances. Tout parloit en faveur de Chandasaheb ancien ami de la Nation Française, légitime héritier des royaumes de Carnate & de Maduré, qui apportoit encore avec lui

1749.  
Amet-Cha.

la confirmation du Grand-Mogol ; dont le propre cousin , Généralissime de ses armées , écrivoit à M. Duplex qu'il étoit de la dernière importance qu'il s'abouchât avec lui pour lui communiquer les ordres de l'Empereur. Que pouvoit-on attendre au contraire d'Anaverdikan & de ses fils , Usurpateurs d'un Etat auquel ils n'avoient aucun droit , & dont la mauvaise volonté & le peu de bonne foi étoient connues ? Ne les avoit-on pas vûs contre la foi des traités par lesquels ils s'engageoient à ne jamais porter les armes contre la Nation Françoisse ; donner du secours aux Anglois à Goudelour , & tout récemment encore se joindre à eux pour venir assiéger Pondichery ?

Les François se joignent à lui.

Après avoir pesé & examiné mûrement ces raisons , après avoir balancé les avantages que la Compagnie pouvoit retirer de la visite

du Souba & de l'amitié de Chandasaheb, le Gouverneur de Pondichery se déterminâ de l'avis du Conseil à mettre en campagne deux mille Cipayes, cent Caffres & quatre cens vingt Soldats François, dont il confia la conduite au second fils de Chandasaheb. M. d'Auteuil qu'il lui avoit donné pour adjoint dans le commandement, se mit à la tête de ces troupes, & marcha vers Arcatte. Il apprit sur sa route qu'Anaverdikan s'étoit avancé quinze lieues plus loin dans les terres; il n'hésita point à l'aller chercher. Il le trouva campé au pied des montagnes, ayant avec lui dix à douze mille Cavaliers, six mille hommes d'Infanterie & deux cens vingt éléphants. Il avoit aussi vingt piéces de canon gardées & servies par soixante-six Européens ramassés de toutes sortes de Nations. La montagne qui

---

1749.  
Amet-Cha

1749.  
Amec-Cha.

dans cet endroit formoit une espece d'anse sur laquelle étoit bâti un petit Fort nommé Amour , couvroit son camp d'un côté ; de l'autre se présenteoit un grand lac , dont les bords étoient escarpés : le reste étoit défendu par un large fossé ; dans lequel on avoit fait entrer les eaux du lac. Elles avoient débordé , & avoient tellement inondé les environs du camp , qu'à peine les chevaux pouvoient s'y soutenir.

Aussitôt que Muzaferingue eut avis de l'arrivée de M. d'Auteuil , il prit le parti de déboucher par un autre défilé , bien sûr qu'Anaverdikan ne risqueroit pas de sortir de ses retranchemens en présence des François. Leur résolution avoit en effet troublé le vieux Nabab ; il n'avoit jamais imaginé qu'ils osassent s'avancer à une si grande distance de Pondichery sans pouvoir espérer d'autre secours que celui

de leur propre valeur. Ce vieux Général qui dans d'autres guerres s'étoit toujours vû victorieux, commença alors à douter de l'évènement ; & après avoir déjà si souvent éprouvé la valeur des François , ses deux fils sentirent redoubler leurs craintes. Leurs troupes n'étoient pas plus assurées. Anaverdikan voyant ce découragement presque général , ranima ses troupes abattues , monta sur son éléphant , & donna lui-même à son armée l'exemple d'une vigoureuse défense.

1749.  
Amet-Cha

On en vint aux mains le 3 Août 1749. Les François attaquèrent le camp ennemi avec la plus grande vivacité ; mais ils furent repoussés avec la même vigueur. Ils retournerent une seconde fois à la charge ; & après plus d'une heure d'un combat très - vif , ils furent encore obligés de se retirer. Enfin M. d'Au-

Bataille d'Amour. Mort d'Anaverdikan.

1749.  
Amet-Cha.

teuil considérant que ses troupes étoient fort incommodées du feu de l'artillerie & de la mousqueterie, & plus encore des fleches des ennemis, jugeant d'ailleurs que si l'on donnoit à Anaverdikan le tems de se reconnoître & de se fortifier davantage, il seroit impossible de le forcer, tout blessé qu'il étoit d'un coup de feu à la cuisse, il ranima sa petite troupe, & commanda une troisième attaque.

Elle se fit avec tant de bravoure & d'intrépidité, que les François forcerent enfin les retranchemens ennemis, & y arborerent leurs drapeaux. Alors ce ne fut plus qu'une déroute générale. Muzafersingue & Chandasaheb qui de loin virent avec étonnement ces prodiges de valeur, se mirent à la poursuite des fuyards, & profiterent de tout le butin, tandis que les François restoient sous les armes. Ceux-ci

ne perdirent à cette action qu'un Officier Irlandois & dix Dragons ; ils eurent soixante blessés. Du côté des ennemis on trouva parmi les morts le vieux Nabab Anaverdikan , qui fut renversé de dessus son éléphant de deux coups de feu qu'il reçut , l'un dans la tête , l'autre dans la poitrine. Il y eut aussi deux de leurs principaux Chefs qui restèrent sur la place , avec plus de mille Soldats ; le nombre de leurs blessés fut très - grand. On fit prisonniers Mafouskan fils aîné du Nabab , son oncle Mourouroudekan (a) & dix des principaux Officiers de leur armée. A l'égard de Mametalikan second fils d'Anaverdikan , il se sauva par la suite , & alla se renfermer dans Trichenapaly. Muzaserlingue & Chandasaheb ne perdirent pas un seul homme ,

(a) Mourouroudekan , en Indoustan, Soldat très - fidèle.

1749.  
Amet-Cha.

& en eurent fort peu de blessés dans la poursuite & dans le pillage. Le premier eut pour sa part du butin quarante - trois éléphants , & le second dix-neuf ; on prit aussi grand nombre de chevaux , que l'on partagea. La plus grande partie de la Cavalerie ennemie passa au service de Muzaserfingue & de Chandasaheb. Les François ne se réservèrent pour tout avantage que l'honneur de la victoire ; ce qui donna aux Maures la plus grande idée de la discipline & du desintéressement de ces mêmes troupes , dont ils venoient d'admirer la valeur.

Rétablissement  
de  
Chandasaheb  
dans le Gouvernement  
d'Arcatte.

Après la victoire, Muzaserfingue honora le fils de Chandasaheb du titre de Nabab de Trichenapaly ; en même-tems il confirma au nom de l'Empereur la donation de quarante - cinq aldées ou villages de Villenour (a) voisins de Pondiche-

(a) Villenour n'est éloigné de Pondichery que d'une lieue.

ry, dont le revenu pouvoit monter par an à soixante ou quatre - vingt mille Roupies, & dont Chandasaheb venoit de faire présent à M. Dupleix, qui sur le champ les céda à la Compagnie. Ensuite tout étant disposé pour la marche de l'armée, les troupes Françoises jointes à celles des Maures prirent la route d'Arcatte, d'où l'on dépêcha un Exprès à Pondichery, pour faire part au Gouverneur de ce qui s'étoit passé. Selon le rapport des principaux Officiers de l'armée Mogole, le pillage passa la valeur de deux millions de Pagodes, qui font dix - sept millions de notre monnoie.

Pendant le séjour que les armées combinées firent à Arcatte, Chandasaheb nomma un de ses Officiers pour y commander pendant son absence. On mit aussi à contribution les Nababs de Velour & de

1749.  
Amet-Cha

Marche de  
Muzafersin-  
gue vers Pond  
dichery.

1749.  
Amet-Cha.

Chetepel ; le premier fut obligé de payer sept laks de Roupies , qui font près de deux millions , l'autre en fut quitte pour quatre laks & demi. Après cela on se mit en marche pour Pondichery. L'armée des Maures étoit beaucoup grossie depuis la dernière bataille ; elle étoit alors composée de 23 mille hommes d'Infanterie , de quatorze mille chevaux , six mille Arquebusiers & Arbalétriers , & deux cens six éléphants. Ces troupes étoient suivies , selon l'usage des Mogols , d'une multitude prodigieuse de gens qui accompagnoient les bagages. Elles arriverent proche de Pondichery , & camperent hors des limites.

Aussitôt qu'on y fut instruit de leur arrivée , le Gouverneur en sortit pour aller au-devant de Chandasahab , qui se préparoit à y faire son entrée ; & il se fit accompagner dans sa marche de toutes les

marques de distinction attachées à ses dignités. En tête paroissoit un éléphant portant un drapeau blanc, dans lequel on remarquoit cinq soleils (a) ; ensuite venoient deux autres éléphants portant les Nabates, especes de timbales qui sont affectées aux Nababs dans leur Gouvernement. Après cela marchoit un quatrieme éléphant, portant aussi un drapeau blanc avec un soleil brodé en or ; à ses côtés deux chameaux portoient deux autres timbales. Ils étoient suivis d'un Officier à cheval, portant un étendart à fond blanc brodé de rouge & de verdance, & chargé d'une main d'or armée d'une épée. Cinq cens Cavaliers marchoit ensuite l'épée

(a) Il n'appartient qu'aux Mansoubdars de porter un drapeau chargé de cinq soleils. L'étendart du Grand - Mogol est blanc, avec un soleil d'or d'un côté, & de l'autre une lune d'argent. Les Généralissimes qui sont Princes du Sang, portent le même étendart avec un croissant seulement ; s'ils ne sont pas Princes du Sang, ils n'ont droit que d'avoir un étendart rouge.

à la main , suivis de soixante Dragons François qui accompagnoient le Palanquin du Gouverneur ; on portoit à sa droite deux petits étendarts blancs ornés au milieu d'un soleil d'or. A sa gauche marchoit le Palanquin de Chandasabeb , environné de huit étendarts verds chargés de même d'un soleil d'or. Sa suite étoit composée d'un éléphant qui marchoit en tête , portant son drapeau verd orné d'un soleil d'or , de trois mille Cavaliers , de deux cens Gardes marchant l'épée nue , & de quatre cens Lanciers & Arbalétriers. Son Palanquin étoit entouré de douze Choupdars , ou Porteurs d'ordres , armés de leurs longues cannes , & de six autres portant des masses d'argent. Ce cortège se rendit à la Citadelle , où Chandasabeb fit au Gouverneur son présent composé d'une magnifique toque ornée d'un bouquet ou

1749.

Amet-Cha.

d'une aigrette d'or garnie de diamans, d'une cabaye ou robe tissue d'or & de soie, & d'une ceinture brodée en or. Chandasaheb mit lui-même la toque sur la tête de M. Dupleix; & cette cérémonie fut accompagnée du bruit de toute l'artillerie de la forteresse. Le Nabab demeura trois jours à Pondichery, après quoi il fut reconduit jusqu'à la porte de la Ville avec les mêmes cérémonies qui avoient été observées à son entrée.

Deux jours après le Gouverneur de Pondichery sortit au-devant de Muzaserfingue, accompagné de tout le Conseil, & avec la même suite dont on vient de voir la description. Les deux premiers Conseillers de Pondichery furent députés avec M. Albert qui parloit la langue Indoustane, pour aller complimenter Muzaserfingue sur sa route; & aussitôt que M. Dupleix

1749.  
Amet-Cha.

eut avis que ce Prince appro-  
choit , il s'avança pour le rece-  
voir.

Son entrée  
& son séjour  
en cette Vil-  
le.

Le Souba étoit précédé de cinq  
mille Cavaliers le sabre à la main.  
Son drapeau étoit blanc , chargé  
au milieu , d'un côté de la moitié  
d'un soleil , de l'autre d'un croissant  
de couleur d'or ; & il étoit porté  
par un éléphant. Cent Lanciers  
marchoient ensuite , accompagnés  
de deux éléphants qui portoient  
chacun deux petits canons de deux  
livres de balle. Ils étoient suivis de  
huit cens chameaux chargés de fou-  
guettes (a). Suivoit un grand nom-

(a) Les Fouguettes sont une espece d'arme fort  
commune dans l'Infanterie Indienne. Elles con-  
sistent dans une espece de fusée ou lance à feu  
renfermée dans un petit canon de cinq à six  
pouces de longueur , & un peu plus gros que  
celui d'un fusil , qui est attaché à une baguette  
de cinq à six pieds de long. Les fouguettes se  
lancent à deux bonnes portées de fusil ; mais  
elles font fort peu d'effet , & ne sont pas beau-  
coup à craindre. Elles ne crevent point , & ne  
s'élevent pas assez pour pouvoir être lancées dans  
une place.

Bre de drapeaux & d'étendarts, qui étoient les marques de Dignité de tous les grands Officiers dont la suite du Souba étoit composée. Après cela paroissoit un éléphant portant un étendart noir orné d'un côté d'une main armée d'un sabre d'argent ( *a* ), & de l'autre d'un croissant & de la moitié d'un soleil. Cet éléphant étoit entouré de vingt - quatre autres chargés de leurs Chérolles ( *b* ) ou petites tours, où étoient assis les principaux Généraux qui accompagnoient Muzafersingue; après quoi marchaient cinq cens Cavaliers armés de fleches. Le Souba paroissoit enfin sur son éléphant prodigieusement grand, ayant à ses pieds

1749.  
Amet-Chas

(*a*) L'étendart noir est celui que Nizam - Moulok faisoit porter devant lui depuis une victoire qu'il avoit remportée sur un Viceroi de Golconde. La main armée d'un sabre est la devise du nom de Nizam, qui signifie *Bras - fort*.

(*b*) Les Chérolles sont des especes de chaises impériales, qui se mettent sur les éléphants.

1749.  
Ames-Cha.

son fils alors âgé d'environ huit ans, & celui de Chandasaheb. On conduisoit à sa droite un éléphant, qui portoit l'étendart nommé Mainavatte (a) & tous les petits étendarts qui étoient les marques des Dignités dont Nizam son grand-pere étoit revêtu. Sa garde étoit composée de mille Cavaliers superbement vêtus, marchant l'épée nue. Il étoit environné de vingt-quatre Soubdars portant des masses d'argent, & de cent Choupdars armés de leurs longues cannes. On portoit devant lui un étendart à fond blanc orné d'un croissant & d'un soleil. Douze éléphants fermoient la marche, & portoient la mere, la femme & le reste de la famille du Souba dans des Chérolles

(a) Mainavatte veut dire *Seigneur qui châtie les rebelles*. C'est le plus grand titre d'honneur que le Grand-Mogol puisse accorder; jamais il n'a été donné qu'à un Prince du Sang. C'est le premier Général qui porte cet étendart à côté du Prince.

fermées ; elles étoient gardées par cinq mille Arquebusiers, mille Lanciers & Arbalétriers, & mille Cavaliers.

1749.  
Amet-Cha

Ce cortège étant arrivé à la tente de M. Dupleix précédé du détachement des troupes Françaises, Muzafersingue mit pied à terre, entra dans la tente avec son fils, & complimenta le Gouverneur de la manière la plus polie & la plus honnête. De-là ils se mirent en marche avec toute leur suite, & furent salués à leur entrée dans Pondichery de tout le canon de la Citadelle & des remparts. Les Maures peu accoutumés à ce bruit, en parurent épouventés ; & comme la plupart n'avoient jamais vû la mer, ils coururent avec empressement vers le port pour satisfaire leur curiosité.

Le soir de ce même jour il y eut un grand souper au Gouverneur

I 749.  
Amet-Cha.

ment ; la moitié de la table y fut servie dans le goût des Maures pour Muzafersingue & la suite, l'autre à l'Européenne pour les François. C'est l'usage qu'avant de servir les mets préparés pour le Souba, son Majordome en fasse l'épreuve, & qu'il les mette ensuite dans une boîte qu'il scelle de son cachet ; c'est en cet état qu'ils sont présentés sur la table. Le Souba ayant reconnu le sceau de son Officier, fait ouvrir la boîte, & mange sans crainte ; c'est un usage établi chez les Maures pour éviter le poison. Tant que Muzafersingue demeura à Pondichery, il n'usa de cette cérémonie que pendant les deux premiers jours ; le reste du tems il voulut témoigner aux François, qu'il se croyoit plus en sûreté chez eux qu'il n'eût pû être chez son propre frere. Cette marque de confiance frappa tous les Seigneurs Maures qui étoient

étoient à la suite du Souba ; elle leur parut d'autant plus extraordinaire , que Muzafersingue avoit alors tout à craindre de Nazersingue son oncle & de plusieurs autres ennemis. Ils avoient peine à comprendre , comment dans des circonstances si délicates ce Prince pouvoit abandonner sa vie à la discrétion d'un étranger , non - seulement en faisant usage des mets qui étoient préparés chez lui , mais même en reposant la nuit en sûreté avec toute sa famille dans la Citadelle.

Muzafersingue étoit alors un jeune homme de vingt-cinq ans , d'une taille moyenne , aussi blanc qu'un Européen , d'une figure prévenante & d'une politesse infinie. Quelques jours après son arrivée à Pondichery le Gouverneur le régala d'un très - beau feu d'artifice , dont le Souba qui jamais n'en avoit vû de pareil , parut extrêmement satisfait.

1749.  
Amel-Cha.

Il marqua avoir aussi quelque envie de voir un combat entre deux corps de troupes Européennes ; & on lui en donna le plaisir. Les troupes commandées étoient accompagnées de quelques piéces de campagne à la Suédoise , qui tirent plusieurs coups en une minute. Après plusieurs évolutions, elles marcherent à l'attaque de la Citadelle , selon l'ordre qu'on leur en avoit donné. En même-tems deux vaisseaux d'Europe qui étoient en rade , imiterent entr'eux un combat naval. Les Maures étoient dans l'admiration ; on entendit dire à cette occasion à Muzafersingue lui-même , que s'il avoit à ses ordres mille Dragons François , il ne balanceroit pas un instant à aller attaquer Nazersingue dans Golconde & dans Aureng - Abad , sans avoir besoin de ses propres troupes. Un autre jour on fit jeter en la présen-

ce quelques bombes , dont les Mau-  
res ont une très - grande frayeur.

1749.  
Amet-Cha

Au milieu de ces fêtes & de ces  
divertiffemens , le Souba voulant  
donner aux François des marques  
solides & efficaces de son amitié &  
de son estime , non content de con-  
firmer la donation que Chandasa-  
heb leur avoit faite des aldées de  
Villenour , y joignit toutes les ter-  
res du district de Bahour , compo-  
sant environ trente - cinq ou qua-  
rante aldées enclavées dans ces pre-  
mieres. Par - là le domaine de la  
Compagnie se trouva composé de  
quatre - vingt aldées des meilleu-  
res terres de l'Inde , & son revenu  
augmenté de trente à quarante mil-  
le Pagodes. Ces présens du Prince  
Maure furent accompagnés d'un  
autre beaucoup plus important , &  
d'une toute autre conséquence.  
Ce fut un Paravana , c'est à - di-  
re des Lettres Patentes , qu'il fit

Donation  
qu'il fait à la  
Compagnie  
de Malulipa-  
tan & de l'Is-  
le de Divi

expédier dans la forme la plus authentique, par lequel il assuroit à la Compagnie la jouissance pleine & entière de la Ville de Masulipatan, de l'Isle de Divi & de trente lieues de terres aux environs, avec droit d'y battre monnoie; ce qui forme, dit-on, un revenu de 800 mille Roupies par an, valant près de deux millions monnoie de France. Comme c'est l'usage aux Indes de se servir en ces occasions du nom de celui qui commande, toutes ces concessions furent faites au nom de **M. Dupleix**, qui sur le champ en fit une cession pure & simple à la Compagnie. Après ces témoignages non suspects de son attachement & de sa bienveillance pour la Nation, comblé d'honneurs & d'amitiés de la part du Gouverneur, & remportant avec lui la plus haute idée de la bravoure & de la politesse Françoisse, **Muzafersingue**

1749.  
Amer-Cha.

quitta Pondichery, & alla rejoindre son armée qui campoit à quatre lieues de cette Ville.

1749.  
Amet-Cha.

A l'égard de Chandasaheb, il resta encore quelques jours auprès de M. Dupleix, pour régler certains comptes qu'ils avoient à faire ensemble, & pour prendre avec lui les arrangemens nécessaires pour la continuation de la guerre. Aussitôt après son arrivée à Pondichery, ce Seigneur dont la générosité ne cédoit en rien à celle de Muzaseringue, pour récompenser les troupes Françoises qui l'avoient si bien servi à la bataille d'Amour, leur avoit fait distribuer soixante & quinze mille Roupies, & avoit fait présent à M. d'Auteuil qui les commandoit, d'une aldée d'environ trois ou quatre mille Roupies de revenu. La reconnoissance qu'il devoit à de braves Guerriers, qui avoient généreusement exposé leur

Secours qui  
lui est accordé  
par les  
François.

1749.  
Amet-Cha.

— vie pour son service, n'étoit pas le seul motif de ses libéralités ; la reconnaissance n'est pas la vertu des Mogols : pour s'affermir sur le trône du Carnate, il avoit besoin de nouveaux secours ; & il regardoit cette distribution placée à propos, comme un moyen propre à lui attacher de plus en plus de vaillans Soldats, dont il avoit tout à espérer pour le succès de cette entreprise. C'étoit en particulier pour solliciter ces secours d'hommes & d'argent, qui dans les circonstances lui étoient nécessaires plus que jamais, qu'il étoit demeuré à Pondichery ; il négocia cette affaire avec le Gouverneur, de qui il obtint tout ce qu'il pouvoit en attendre. Des premières démarches qui avoient éclaté, & qu'il étoit de l'honneur de la Nation de soutenir ; des avantages réels accordés à la Compagnie, & dont il étoit

de son intérêt de s'assurer la possession ; ces considérations ne permettoient pas de rien refuser aux deux Princes Maures de ce qui pouvoit leur être nécessaire pour l'établissement de leur domination dans cette partie de l'Inde. Il fut donc réglé qu'on leur fourniroit un détachement de huit cens Blancs, & de trois cens Caffres & Topas, troupes du pays, avec vingt - quatre Officiers, tant de terre que de mer, & qu'on y joindroit un train d'artillerie proportionné pour l'exécution des opérations dont on étoit convenu ; que ces troupes demeureroient au service de Muzaferlingue & de Chandasaheb tant qu'elles leur seroient nécessaires pour se mettre en possession de leurs Etats, payées & entretenues aux dépens de ces deux Princes ; & qu'à la fin de la guerre ils rembourseroient à la Compagnie les avan-

---

1749.  
Amet Cha.

1749.  
Amet-Cha.

ces qu'elle leur auroit faites. Après ce traité conclu & signé, M. du Quesne qui avoit été nommé pour commander le détachement, partit vers la fin d'Octobre 1749, accompagné de Chandasaheb, pour aller joindre Muzafersingue. Avant de penser à chasser du Decan son oncle Nazersingue, pour l'en mettre lui-même en possession, le dessein étoit de marcher d'abord vers Trichenapaly, où, comme je l'ai dit, Mametalikan s'étoit réfugié après la bataille d'Amour, de le chasser de cette place, & de la remettre à Chandasaheb à qui elle appartenoit.

Guerre de  
Tanjao.

Les événemens qui suivirent dérangerent ce projet, & obligèrent de prendre d'autres mesures. A la vûe des troupes Françoises jointes aux deux armées Maures combinées, tout avoit plié d'abord, tout s'étoit soumis dans le Carnate; le

Roi de Tanjaor parut seul vouloir faire quelque résistance. Chanda-sahab avoit des reprises considérables contre ce Prince Gentil pour raison du tribut qu'il étoit obligé de payer annuellement au Nabab d'Arcatte. Il avoit toujours sçu s'exempter de le faire depuis l'élevation de Sabderalikan sur le trône du Carnate ; ainsi le Prince Maure étoit en droit de répéter contre lui, & ce qu'il auroit dû payer à ce Nabab, & ce qui lui étoit dû à lui-même depuis la mort de son beau-frere, ce qui montoit à de très-grandes sommes. Il le fit sommer d'y satisfaire ; & en cas de refus, il le menaça de l'y contraindre par la force. Le Roi de Tanjaor étoit de lui-même assez disposé à un accommodement ; mais il en fut détourné par les mauvais conseils & les promesses fanfaronnes d'un Brame du Malabar appelé Maragi - Agi, qui

1749.  
Amet-Cha.

étoit alors en grande réputation à sa Cour. Celui-ci assûroit que si les ennemis faisoient le moindre mouvement pour assiéger Tanjaor, onverroit aussitôt accourir à son secours, non - seulement Nazerlingue avec son armée, mais encore les Anglois & les Hollandois ; & quoi qu'en qualité de Brame & de Malabare il fût le plus lâche de tous les hommes, il osoit se vanter que si les Maures & les François étoient assez hardis pour s'avancer seulement à mille toises des murs de la place, il feroit sur eux une sortie si vigoureuse qu'il les tailleroit tous en pieces. Le Roi étoit assez prudent pour ne pas trop compter sur des promesses aussi vaines & aussi frivoles. Mais il étoit retenu par le grand crédit que le Brame avoit dans la Ville & parmi tous ses Sujets ; & l'envie qu'il avoit d'ailleurs de se dispenser, s'il étoit possible,

d'un paiement qui l'incommodoit, le faisoit agir en effet comme s'il eût eu dans les promesses de Maragi - Agi la confiance la plus entière. Aux instances réitérées que Chandasaheb lui faisoit faire par ses Envoyés, il ne répondoit autre chose, sinon Nous verrons; en sorte qu'en disant toujours qu'il verroit, & ne se déterminant jamais, il éloignoit d'autant le paiement, sans que pendant plusieurs jours il fût possible de voir la fin de ses irrésolutions & de ses remises.

Cette conduite équivoque & incertaine du Roi de Tanjaor fit connoître aux deux Princes Mogols, qu'il falloit user de moyens plus efficaces pour l'obliger à s'expliquer nettement, & pour tirer de lui une réponse plus précise. On étoit alors environ à la mi - Décembre. Si M.

du Quesne en eût été crû, l'affaire

1749.  
Amet-Cha.

auroit été bientôt décidée par un coup de main. Cet Officier également brave & zélé étoit instruit de la mauvaise volonté du Roi de Tanjaor pour la Nation, à qui il en avoit donné des marques, en se joignant à ses ennemis dans la guerre qu'ils lui avoient faite. Il n'ignoroit point les chicanes, qu'elle avoit eu à effuyer de sa part au sujet de Karical : il sçavoit qu'elle ne pouvoit regarder que comme une espece de tribut honteux à sa gloire, la redevance annuelle de deux mille Pagodes, qu'elle s'étoit obligée de lui payer à titre de present pour cet établissement (a) ; & il croyoit avoir trouvé l'occasion du monde la plus favorable pour la venger des mauvais procédés de ce Prince à son égard, & pour briser les fers qu'elle s'étoit donnés à elle-même.

(a) Voyez ce qui a été dit à ce sujet, pag. 934

Il ne demandoit pour cela qu'une simple permission d'attaquer Tanjaor : l'ardeur de ses troupes étoit telle , qu'il voyoit ses Soldats se disputer entr'eux l'honneur de marcher à cette expédition ; enforte qu'il osoit se promettre , non - seulement d'emporter la Ville , mais encore d'aller enlever le Roi même jusques dans son propre Palais , & de l'envoyer prisonnier à Pondichery.

Ce n'étoit pas là l'intention des Maures. Accoutumés à passer souvent sans se lasser des années entières à se morfondre autour d'une place , sans autre but que celui de forcer les habitans sans coup férir à payer malgré eux les sommes qu'il leur plaît d'en exiger , ils avoient peine à s'accommoder de cette vivacité Françoisse qu'irrite le moindre retardement. D'ailleurs la prise de Tanjaor n'offroit à leur

1749.  
Amet-Cha.

imagination que l'idée d'une Ville  
saccagée & mise au pillage ; ce qui  
n'avançoit point du tout leurs affai-  
res. Ainsi obligé par les ordres qu'il  
avoit reçus de M. Dupleix de s'ac-  
commoder à leur façon de penser ,  
M. du Quesne fut forcé de se pré-  
ter à tout ce que voulut Chandasa-  
heb , qui se contenta de faire pro-  
mener les armées autour de la  
Ville , dans l'espérance que la vûe  
de ces troupes nombreuses pour-  
roit engager ceux de Tanjaor à  
entamer quelque négociation. Ce  
manege dura quatre jours entiers ,  
au grand regret des François , qui  
ne pouvoient assez s'étonner du  
flegme & de l'indolence de cette  
Nation Mogole. Ce qu'il y a de  
plaisant , est que ce même Maragi-  
Agi dont j'ai parlé , voyant ces  
troupes tourner autour de la place ,  
assuroit hardiment au Roi que les  
ennemis avoient peur , & qu'ils

cherchoient le chemin de Pondichery, qui véritablement est situé du côté où les armées combinées étoient campées.

1749.  
Amet-Chan

Ennuyé enfin de cette manœuvre qui ne produisoit aucun effet, M. du Quesne résolut de mettre les Maures dans la nécessité d'agir avec plus de vigueur. Dans cette vûe, après avoir essuyé pendant tout le jour & toute la nuit du 17 Décembre plus de cinq cens coups de canon que les ennemis lui tirèrent, & qui ne lui tuèrent pas un seul homme, le 18 à deux heures après midi il décampa, sans avoir communiqué son dessein aux deux Princes, marcha vers la Ville à la faveur d'un grand village qui étoit sur sa route & qui le couvroit, & alla forcer à cent cinquante toises de la place trois grands retranchemens qui en défendoient les approches.

Siege de cette place.

1749.  
Amet-Cha.

Cette brusque attaque faite avec toute la bravoure imaginable ne lui coûta qu'un Caporal tué & cinq Soldats blessés ; au contraire les ennemis y perdirent beaucoup de monde , avec un drapeau qu'on leur enleva sur la tranchée, & qui fut envoyé le lendemain à Pondichery. Après ce premier exploit, dès le jour même M. du Quesne fit nettoyer les trois retranchemens, & y établit à cinquante toises de la Ville deux batteries, l'une de deux pieces de six, l'autre de sept mortiers. En même - tems il envoya vers Chandasaheb, pour lui déclarer que de ce moment il se regardoit comme devant être le maître de faire la paix ou la guerre avec le Roi de Tanjaor ; que si ce Prince demandoit à entrer en négociation, il prétendoit être l'arbitre des conditions ; & qu'il ne permettroit point que l'on fit aucun

accommodement avec lui , si les actes n'en étoient signés au nom du Gouverneur de Pondichery & de la Compagnie. Cette déclaration fiere , & même un peu dure , dont il crut devoir user pour piquer l'indolente lenteur du Prince Maure , bien loin de choquer celui-ci , en fut reçue fort agréablement. Assuré qu'il étoit de l'attachement des François pour sa personne , il se promettoit bien d'être toujours le maître de modérer les accès de leur bouillante vivacité ; & il étoit fort sûr qu'à l'égard de ses intérêts , ils sçauroient les ménager mieux que lui-même. Aussi se rendit-il aussitôt auprès de M. du Quesne , pour le féliciter de l'avantage qu'il venoit de remporter ; il visita ses travaux & ses batteries , admira par-tout la facilité & la diligence avec laquelle ces ouvrages avoient été perfectionnés , & ne se retira

1749.  
Amet-Cha.

dans son camp, que lorsqu'il crut que l'on se dispoſoit à faire jouer le canon & les bombes. Car quoique ces Peuples ayent comme en Europe l'usage de l'artillerie, ils ont conçu d'ailleurs une idée ſi effrayante de la maniere dont elle eſt ſervie parmi nous, que tant qu'on tira dans le camp des François, ni Muzaferſingue ni Chandafaheb n'oſerent jamais en approcher de plus de deux lieues.

La nuit fut aſſez tranquille du côté des Aſſiegeans. Il n'en fut pas de même dans Tanjaor : la priſe des retranchemens y avoit répandu la conſternation & la terreur ; tout y étoit dans la déſolation & dans le trouble. Ce n'eſt pas que les habitans n'euffent volontiers reçu les François dans leur Ville ; au contraire quelques-uns d'entr'eux étant ſortis de la place, témoignèrent ce ſoir-là même à M. du Queſne, qu'ils

se croiroient heureux de passer sous leur domination : ils envioient le bonheur de ceux de leurs compatriotes qui étoient établis à Karical & aux environs , & qui soumis à la Nation jouissoient , disoient - ils , d'un sort au prix duquel le leur n'étoit que le plus dur esclavage.

A l'égard du Roi , il ne vit pas plutôt les François à ses portes , & leur artillerie prête à foudroyer ses murs , qu'il se crut perdu sans ressource. Ce fut alors qu'ayant fait venir Maragi - Agi , » Eh bien , lui » dit-il , où sont à présent vos Anglois , vos Hollandois , vos Nazerfingue ? Qu'ils paroissent ; il est tems. Cet ennemi que vous méprifiez hier , le voilà aujourd'hui au pied de nos remparts ; qui peut vous arrêter ? Marchez à lui ; éloignez de dessus nos têtes le coup funeste qui nous menace , & prouvez-nous par une

1749.  
Amet-Cha.

» résolution généreuse, que ce n'est  
 » pas à tort que nous avons mis  
 » notre confiance dans vos pro-  
 » messes. « Le Brame voulut ré-  
 » pondre qu'il se défendrait jusqu'à  
 la mort ; mais le Roi lui ferma la  
 bouche, en lui reprochant que c'é-  
 toit lui qui par ses mauvais conseils  
 l'avoit engagé dans une guerre, qui  
 alloit causer la ruine de son pays,  
 & dont il ne pourroit se tirer qu'aux  
 dépens de son honneur, de ses  
 trésors, peut-être même de sa cou-  
 ronne. Il le chargea ensuite de ma-  
 lédiction, & le chassa de sa pré-  
 sence avec indignation & avec mé-  
 pris.

Le lendemain 19 dès le grand  
 matin les Ambassadeurs du Roi de  
 Tanjaor parurent au camp de  
 Chandasaheb, demandant audien-  
 ce, & offrant d'entrer en négocia-  
 tion. Mais ce Prince refusa de les  
 entendre, & les renvoya au Génér-

ral François, leur faisant dire que c'étoit à lui qu'ils devoient s'adresser; qu'il étoit l'arbitre de la paix, & que de lui dépendoient les conditions auxquelles on pouvoit la leur accorder. Ils se rendirent donc à la tente de M. du Quesne, auquel ils commencerent par se plaindre des demandes exorbitantes du Nabab, qui faisoit, disoient-ils, monter ses prétentions jusqu'à l'excès, en exigeant qu'on lui payât quatre Courous de Roupies (a). M. du Quesne qui avoit le mot de Chandasaheb, convint qu'en effet la somme étoit un peu trop forte. Il ajouta, qu'ils ne devoient cependant pas désespérer de fléchir le Nabab; qu'il alloit passer chez lui avec eux, afin de travailler à l'adoucir, & qu'il leur promettoit de

1749.  
Amet-Chae

(a) On doit se souvenir, qu'un lak vaut cent mille Roupies, ou 240 mille livres, & qu'un Courou vaut cent laks, par conséquent 24 millions.

1749.  
Amet-Cha.

les servir efficacement auprès de lui, pourvû qu'eux-mêmes lui promissent d'être fidèles à remplir les engagements qu'il prendroit avec ce Prince au nom du Gouverneur de Pondichery & de la Compagnie. Les Ambassadeurs très-satisfaits de ces promesses, lui en firent de grands remercimens, l'assûrant que le Roi leur maître étoit véritablement ami de la Nation, & qu'en toute occasion il se feroit un vrai plaisir de lui en donner des marques. De-là on se rendit chez Chandasaheb, où il se passa entre ce Prince & le Commandant François une scène, qui pour avoir été concertée, n'en parut pas moins naturelle. Elle aboutit à ces trois articles, sur lesquels toute la négociation roula dans la suite : Qu'en considération de la Nation Françoisise, Chandasaheb voulant bien modérer ses prétentions, se réduiroit à

un Courou de Roupies , qui lui seroit payé par le Roi de Tanjaor ; Qu'en même-tems celui-ci remettrait à la Nation le présent de deux mille Pagodes auquel elle s'étoit obligée envers lui pour Karical , & y renonceroit dès à présent & pour toujours ; Qu'enfin il feroit expédier un Paravana , par lequel il assureroit à la Compagnie la possession de quatre - vingt une aldées , que Chandasaheb lui avoit données à la proximité & à la bienséance de cet établissement. A ces conditions , le Nabab & le Général François promettoient d'accorder la paix au Roi de Tanjaor , & s'engageoient à le prendre sous leur protection. En renvoyant les Ambassadeurs avec cette réponse , M. du Quesne leur donna un Pavillon blanc , avec ordre de le remettre au Roi leur Maître , & de lui dire qu'il lui envoyoit ce Pavillon pour marque de

1749.  
Amet-Cha.

la suspension d'armes & de la protection qu'il lui accordoit pour le présent ; qu'il lui donnoit deux jours pour se décider sur les propositions qu'ils étoient chargés de lui faire ; que si dans ce terme il ne se mettoit pas à la raison , il étoit résolu de lui enlever sa place & même son royaume , auquel cas il ne lui répondoit pas de sa liberté , ni même de sa vie ; qu'il seroit fâché de se voir obligé d'en venir avec lui à ces dures extrémités , & qu'il lui conseilloit de les prévenir.

Cette réponse rapportée au Roi de Tanjaor le jetta dans l'embaras le plus étrange. L'argent & la remise des deux mille Pagodes qu'on lui demandoit , étoient ce qui l'inquiétoit le moins ; ce qui lui tenoit le plus au cœur , étoient les quatre-vingt - une aldées dont on vouloit le dépouiller , & que l'on prétendoit démembrer de son Etat  
pour

pour en augmenter le domaine de la Compagnie. Déjà même elle en avoit pris possession sur la concession que Chandasaheb lui en avoit faite, & alloit y commencer la récolte. Ce Prince assemble donc tous ses Ministres, tint plusieurs Conseils, & forma cent résolutions sans pouvoir s'arrêter à aucune. Les deux jours qu'on lui avoit donnés pour se décider, s'étoient écoulés en délibérations inutiles; il en fit demander un troisième, qu'on ne lui accorda qu'avec peine. Enfin toute la journée du 22, s'étant passée sans qu'on reçût de lui aucune réponse, le lendemain dès le grand matin M. du Quesne fit entendre son canon, & salua la Ville de cinquante bombes & de trente grenades royales. La première grenade étant tombée chez le Roi, n'y causa que peu de désordre, parce que son Palais étoit bâti de pierres

1749.  
Amct-Chaa

1749.  
Amer-Cha.

de taille ; mais deux ou trois bombes ayant donné ensuite dans quelques maisons de briques qu'elles fracassèrent, & ayant tué deux Brames, le Prince effrayé envoya aussitôt dire au camp qu'il étoit disposé à faire tout ce qu'on exigeoit de lui, & qu'il prioit que l'on cessât le bombardement. Ses Ambassadeurs arriverent aux retranchemens au moment qu'on lançoit la dernière bombe ; mais comme ils n'apportoient rien de plus précis que ce qu'ils avoient proposé d'abord, cette entrevûe ne réussit pas mieux que les précédentes. Le Commandant François tint toujours ferme pour la cession des quatre - vingt - une aldées, & pour la remise des deux mille Pagodes ; à l'égard de Chandasaheb, il se réduisit à soixante & quinze laks de Roupies. En reconduisant les Ambassadeurs,

M. du Quesne affecta de les faire passer devant vingt échelles de bambou qu'il avoit fait faire, & leur dit qu'il comptoit aller le lendemain au soir souper dans la Ville avec son armée.

Depuis ce jour jusqu'au 26. les négociations continuerent avec aussi peu de succès qu'auparavant; ce qui chagrinoit d'autant plus M. du Quesne, qu'il ne pouvoit douter que les ennemis ne profitassent de ces longueurs pour se mettre à couvert, & pour transporter toute leur artillerie du côté du camp. Il eut lieu de s'en convaincre, lorsque le 26. au soir ayant commencé le bombardement, & l'ayant continué pendant un jour & deux nuits entières, les Assiégés y répondirent pendant tout ce tems par un feu très-vif de vingt pieces de canon de tout calibre; & par une

1749.  
Amet. Cla.

grêle de cayétoques. Malgré ce grand feu, il étoit si bien retranché qu'il ne perdit pas un seul homme. Il n'avoit pas moins d'ardeur pour mettre fin à ces retardemens : vingt fois il propofa à Chandasaheb d'emporter la Place & de la lui remettre ; mais jamais ce Prince ne voulut y consentir, dans la crainte qu'elle ne fût mise au pillage. Il permit seulement de continuer le bombardement ; ce qui obligea M. du Quesne, qui sentoit l'inutilité de tous ces ménagemens, & le préjudice qu'ils pouvoient apporter aux affaires, de s'emparer d'une des portes de la Ville, comme il le fit le 28 au soir, afin qu'ayant un pied dans la place, il pût forcer le Roi de Tanjaor & le Nabab lui-même à prendre une dernière résolution. Ce coup fixa les incertitudes du Prince Gentil, & décida du parti qu'il avoit à prendre. Il voyoit les

François dans la place, prêts à s'en rendre maîtres & à la saccager au moindre refus qu'il feroit de se soumettre. D'un autre côté, pour le déterminer plus efficacement à la cession des quatre-vingt-une aldées qui lui étoit si sensible, Chandasahab le faisoit menacer, au cas qu'une autrefois il le mît encore dans la nécessité d'employer la force pour le réduire, d'aliéner en faveur de la Nation qui le seconderoit alors une autre partie de son royaume, même de l'en dépouiller entièrement. Enfin sa Ville-même étoit réduite en un état, qui ne lui permettoit pas de différer plus long-tems à y mettre ordre : le grand nombre d'hommes & de bestiaux qui s'y étoient réfugiés, & qui ne pouvoient en sortir, y avoient causé la famine & la peste; la désolation y étoit générale.

Dans ces circonstances, le Roi

1749.  
Amet-Cha.

de Tanjāor consentit enfin à faire la paix ; & après quelques négociations qui ne tendoient plus de sa part qu'à obtenir quelque modération au sujet des prétentions de Chandasaheb , il convint de céder à la Compagnie quatre-vingt-une aldées de la dépendance de Karical , de lui remettre la redevance des deux mille Pagodes qu'elle s'étoit obligée de payer tous les ans pour cet établissement , & de donner au Nabab soixante & dix laks de Roupies , qui font près de dix - sept millions de notre monnoie. Chandasaheb exigea de plus , qu'à cette somme il ajoutât une gratification de 200 mille Roupies valant 480 mille livres , pour les troupes Françoises qui l'avoient suivi à cette expédition , & pour les Officiers qui les commandoient. Ces articles furent signés le 31 Décembre ; & le six du mois de Jan-

vier suivant on reçut à Pondichery les Paravanas nécessaires pour la cession des quatre-vingt - une aldées. Cette nouvelle acquisition augmenta de moitié le domaine & les revenus de la Compagnie. Il lui auroit même été facile dans les conjonctures de s'emparer, si elle l'eût voulu, de tout le royaume de Tanjaor qui rapporte, dit-on, quinze millions de rente, & de le garder avec moins de deux mille Blancs contre toutes les forces de l'Inde. M. du Quesne au zèle & à l'activité duquel on étoit particulièrement redevable de ces avantages, ne jouit pas du fruit de ses travaux. Excédé de fatigues & épuisé par la maladie, il fut obligé de se faire transporter à Karical, où il arriva à l'extrémité; il y mourut le 24 Janvier. M. Dupleix ayant appris sa mort, nomma pour le remplacer le Sr Goupil, qui partit

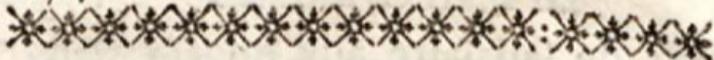
1. 7 5. 0.  
Amér. Cha.

aussitôt pour se rendre au camp, où il prit le commandement des troupes Françoises,

L'arrivée de ce nouveau Commandant ne déranga rien à la suite des projets qu'on avoit formés, & qui devoient régler les opérations de la Campagne. Après avoir mis à la raison le Roi de Tanjaor, M. du Quesne avoit repris le dessein du siege de Trichenapaly, & avoit déjà commencé à faire les préparatifs nécessaires pour cette expédition. En succédant à cet Officier, M. Goupil suivit les mêmes errements, & fit toutes les dispositions qu'il crut les plus propres à assurer le succès de cette entreprise. Tout étoit prêt pour qu'on pût marcher contre cette place ; on n'étoit retenu que par les lenteurs du Roi de Tanjaor, qui sous prétexte d'impuissance, mais en effet pour gagner du tems, différoit de jour en

jour de satisfaire aux engagements qu'il avoit pris vis-à-vis de Chandasaheb, & qui tiroit les payemens en longueur. C'étoit tantôt une raison, tantôt une autre qui les arrêtoit; ce Prince faisoit quelques payemens, aujourd'hui en argent; demain en vaisselle ou en bijoux; mais toujours en petite quantité: on ne voyoit point de fin à ses délais & à ses remises. Cependant le tems s'écouloit; & l'on perdoit la plus belle occasion de rendre inutiles toutes les forces & tous les projets d'un nouvel ennemi qui s'avançoit.

*Fin du Tome premier.*



## A V E R T I S S E M E N T.

**D**Epuis l'impression de cet Ouvrage, un homme d'esprit & de mérite qui l'a lû, a bien voulu me communiquer quelques observations qu'il a faites à ce sujet, & que j'ai crû mériter d'avoir place ici. Elles sont d'autant plus importantes, qu'elles viennent d'une personne très-instruite du local, & qui ayant été sur les lieux lors de la plus grande partie des événemens dont je parle, doit être mieux informée que quiconque de la vérité. C'est ce qui m'a déterminé à les donner au Public. Elles serviront à éclaircir, & même à rectifier certains faits rapportés dans cette Histoire, qui, malgré la fidélité des Mémoires que l'on m'a fournis, ne s'y trouvent pas narrés avec assez d'exactitude.



---



---

 ADDITIONS ET CORRECTIONS.

## Tome I.

**P** Age 9. ligne 11. & suiv. & page 72. lignes 2. & 3. Voici au sujet du titre d'Azefia que portoit Nizam-Moulouk, l'observation de l'Auteur de ces Remarques.

Le nom d'Azefia donné à Nizam dans sa jeunesse, ne seroit-il point une équivoque, à laquelle l'anecdote suivante auroit donné lieu? Lorsque Thamas-Kouloukan quitta Dely, après avoir rendu le Trône à Mahamet-Cha son légitime Souverain, il établit Nizam-Moulouk Régent de l'Empire, & lui donna le nom d'Aséph-Cha. Nizam en conséquence se rendit indépendant, & affecta de ne plus porter que le nom que le Vainqueur lui avoit donné. Dureste, quoique Persan

d'origine, il étoit petit-fils d'Aureng-Zeb par sa mere. Son pere étoit Persan, homme plein de mérite & Favori d'Aureng Zeb, qui lui donna sa fille en mariage.

*Page 15. ligne 13. & suiv.* Ce qui est dit ici du fameux Sévagi n'est pas exact; voici ce que notre Auteur nous en apprend.

Les ancêtres de Sévagi étoient originairesment Souverains du Royaume de Gingy. Lorsque cet Etat fut conquis par les Mogols, le pere de Sévagi qui étoit encore enfant, dépouillé de sa Couronne, fut porté par sa mere chez des Princes de son sang & de sa religion qui régnoient à Sattara. Le Roi qui étoit alors sur le Trône, le reçut à bras ouverts. Il n'avoit point d'enfans mâles; il fit épouser une de ses filles à ce Prince fugitif, & l'institua son héritier. De ce mariage sortit ce fameux Sévagi, qui dans la suite étendit beaucoup.

les Etats par droit de conquête.

On voit par ce récit , que ce que j'ai dit de Sévagi & de l'origine des Marattes n'est pas exact. Ce sont d'anciens peuples de l'Inde , qui ayant sçu conserver leur liberté à l'abri de leurs montagnes , & gouvernés par leurs propres Rois , se rendirent depuis fameux dans l'Inde sous Sévagi , & se firent redouter des Mogols-mêmes.

*Page 19. ligne 18. & suiv.* L'anecdote suivante fera connoître , quelle étoit du tems de Tamerlan la puissance des Patanes dans l'Inde. Ces peuples étoient si bien alors les maîtres de l'Indoustan, que lorsque les successeurs de ce Conquérant en firent la conquête , ils se crurent obligés de se soumettre à une cérémonie qui subsiste encore aujourd'hui. Elle consiste en ce que le principal Raja , descendant de celui qui régnoit alors à Dely , fait au

Grand-Mogol à son avènement à la Couronne une marque rouge sur le front avec l'orteil de son pied. Tant que cette cérémonie n'est pas faite, le Grand-Mogol n'est point censé investi & reconnu.

*Page 50. lignes dernières.* Il est faux, quoi que je ne l'aye dit que sur la foi de nos meilleurs Auteurs; qu'Houmayum soit remonté sur le Trône de l'Indoustan *aidé des secours de la Perse.* Après la mort de l'usurpateur Chircha, qui ne laissa point d'enfans mâles, Houmayum fut rappelé d'un commun accord par tous les Seigneurs Patanes & Mogols, qui ne crurent pouvoir rien faire de mieux pour éviter une guerre civile qui les auroit tous ruinés, & dont ils étoient menacés par les prétentions multipliées de ceux qui aspireroient au Trône.

*Page 66. ligne 13. & suiv.* Rectifiez ce qui est rapporté de Sévagi &

des Marattes dans cette page & les deux suivantes, sur ce que je viens d'en dire dans la note sur la page 15.

*Page 69. ligne 7. & suiv.* Il faut réformer ce qui est dit ici des fils & successeurs d'Aureng-Zeb sur l'observation suivante.

Aureng-Zeb qui portoit sur le Trône le nom d'Alemguir, eut trois enfans mâles; Bahadourcha qui lui succéda, & mourut sans enfans; Firacha qui succéda à son frere aîné, & qui avoit un frere cadet nommé Mozet-dine, lequel se révolta contre lui, & qu'il fit mourir. Pour étendre plus loin sa vengeance contre ce dernier, Firacha qui n'avoit point d'enfans, appella au Trône après lui Cha-Halam, fils d'une de ses sœurs, & en exclut Heroudine, jeune Prince son neveu encore enfant, fils de Mozet-dine. C'est ce même Heroudine qui vient de détrôner Amet-Cha;

petit-fils de Cha-Halam, & qui régné aujourd'hui sur l'Indoustan sous le nom d'Alemguir II.

*Page 75. lig. 6. & suiv.* La remarque suivante achevera de prouver, que ce fut uniquement à M. Porcher, que l'on fut redevable de la concession accordée alors à la Compagnie.

Malgré la protection d'Iman-Saheb, le Nabab d'Arcate ne se pressoit point de mettre à exécution la permission accordée aux François par Nizam-Moulouk; M. Dumas se crut obligé en conséquence d'en écrire à M. Porcher, qui sur le champ fit agir les amis qu'il avoit à la Cour de Golconde. Nizam outré de ce qu'une affaire qu'il croyoit finie traînoit ainsi en longueur, se mit à la tête de cent mille hommes, & marcha vers le Carnate, dans la résolution de déposer le Nabab Daoustalikan qui faisoit ces difficultés. Au seul bruit de sa marche, le

Nabab envoya au plutôt à Pondichery les Paravanas nécessaires, & s'avança au-devant de Nizam avec des présens considérables, qui acheverent de le calmer.

*Page 78. ligne 1.* Remarquez que Chandasaheb descendoit de Daoustkan premier Nabab d'Arcatte, & par-là avoit des droits légitimes sur le Gouvernement du Carnate.

*Page 79. ligne 9, & suiv.* Ce qui avança le plus le succès du siège de Trichenapaly, fut que Chandasaheb qui étoit très-bel homme, donna dans les yeux de la Reine jeune & jolie, laquelle fit la même impression sur le Prince Mogol. Ainsi l'amour le mit en possession de cette Place; mais peu de tems après s'étant dégoûté de la Reine, il la fit enfermer, & se maintint dans Trichenapaly par la force. Cette Princesse infortunée mourut au bout de quelque tems, ou de chagrin, ou de poison.

*Page 156. & suiv.* Ce qui est dit ici de la mort du fils de Sabderalikan, ainsi que de l'introduction d'Anaverdikan & de ses enfans dans le Gouvernement du Carnate & du Maduré, n'est pas exact; il sera rectifié par l'observation suivante.

Il est avéré que ce fut Anaverdikan lui-même, qui fit assassiner le jeune fils de Sabderalikan, afin de s'assurer à lui & à sa famille la Nababie du Carnate. Ce monstre mit cependant cet assassinat sur le compte du Nabab de Velour, afin d'obtenir plus facilement les Paravanas de la Nababie, & pour rendre odieux un Seigneur puissant, que Nizam-Moulouk auroit peut-être été porté à protéger. Cependant Nizam ne remplit pas absolument les vûes de ce méchant homme: il le toléra dans le Gouvernement du Carnate; mais jamais il ne lui en envoya les Paravanas. Ana-

Verdikan étoit un joueur de Tambourin : avec son talent & de l'esprit il se rendit nécessaire aux plaisirs de Nizam-Moulouk, auprès duquel il n'avoit jamais eu d'autre emploi, lorsque pour récompense de ses longs services Nizam lui donna la tutelle du jeune fils de Sabderalikan, & la régence de la Nababie. Du reste il n'est pas vrai qu'il ait été jamais Gouverneur de Nazerfingue; comme il est également faux, que ses fils ayent été autorisés par Nizam, qui ne toléroit leur pere que par amitié. Ils étoient tous si peu en règle du côté des Paravanas, que personne dans la Province ne voulut s'exposer à payer le tribut à Anaverdikan, & qu'on l'envoyoit directement à Nizam-Moulouk. On voit par-là pourquoi ce Seigneur ne faisoit point un crime à ceux qui refusoient de reconnoître Anaverdikan; & ce détail éclaircit en même

tems, de quelle valeur peuvent être les droits prétendus de Mametalixan sur les pays dont les Anglois s'emparent sous son nom.

*Page 215. ligne 18.* Cette fille de Nizam-Moulouk, mariée à Satodoloskan, étoit le seul enfant qu'il eût eu de son mariage avec la nièce de l'Empereur Mahamet-Cha; ses autres enfans, tels que Casindikán, Nazerfingue & ses freres, étoient tous fils de ses esclaves. Par conséquent Muzaserfingue, petit-fils de cette nièce du Grand-Mogol, étoit l'unique héritier légitime de Nizam.

*Page 249. lignes dernieres.* Il est certain que ce fut ce Maragi-Agi qui empêcha le Roi de Tanjaor de s'accommoder; ce qu'il auroit pû faire pour moins de ce qu'il lui en a coûté pour soutenir la guerre. Du reste ce Brame étoit pensionnaire des Anglois.

qui avoient publiquement des  
Agens à Tanjaor & à Trichena-  
paly, pour animer le Roi de Tan-  
jaor & Mametalikan à persister  
dans leur révolte, & qui, pour  
les y engager, leur faisoient les  
promesses les plus extravagantes.

*Fin des Additions & Corrections du  
Tome I.*

---

**FAUTES A CORRIGER**  
au Tome premier.

- P** Age 18. ligne 18. Mahamet-Schah ;  
*lisez* Mahamet-Cha.
- Pag. 33. lig. pénultième, desquelles, *lisez*  
desquels.
- Page 35. lig. 11 & 12. Amet-Schah, *lisez*  
Amet-Cha.
- Pag. 152. lig. 6. 24 mille livres, *lisez* 240  
mille livres.
- Pag. 164. lig. 21 & suivantes, l'ayant en-  
voyé répéter, le fils du Major-Général,  
*lisez* l'ayant envoyé répéter le fils du  
Major-Général.
- Pag. 165. lig. 8. M. Coffe, *lisez* M. Goffe.

